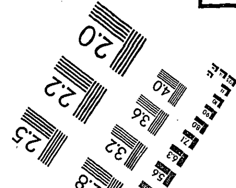
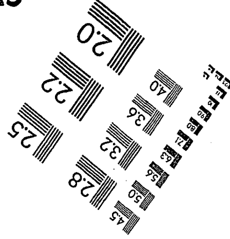
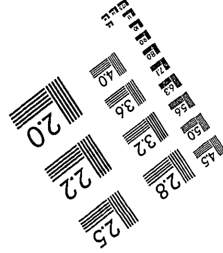










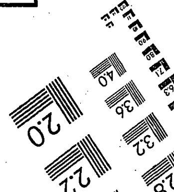


1.0 mm

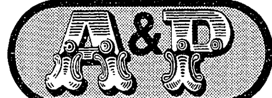
1.5 mm

2.0 mm

2.5 mm



PRECISIONSM RESOLUTION TARGETS





Abbé Jules PIERRE

Ancien curé des Lilas (Paris)

La « gageure folle »

ou

l'apologétique et l'orthodoxie de M. Charles Maurras

jugées

par des théologiens antimodernistes

et antidémocrates

et

Lettre au R. P. Pègues, O. P.

Avocat de M. Maurras



PARIS

Marcel GIARD, Libraire-Éditeur

16, Rue Soufflot, 16

1926

La « gageure folle »

ou

l'apologétique et l'orthodoxie de M. Charles Maurras

et

Lettre au R. P. Pègues, O. P.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

EN DÉPÔT A LA MÊME LIBRAIRIE

Avec Nietzsche à l'Assaut du Christianisme. (Exposé des théories de « l'Action Française ». — In-8°, XVIII-255 pages, **10** fr.

Les nouveaux défis de « l'Action Française » à la conscience chrétienne. — In-8°, XIV 147 pages, **4** fr.

Réponse à M. Maurras, ou **Les Directions païennes de « l'Action Française ».** — In-8°, 241 pages, **8** fr.

« L'Action Française » en 1923. — In-8°, 296 pages, **8** fr.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

A LA MÊME LIBRAIRIE

Apologie pour Léon XIII et le Ralliement, suivi de **Un épisode du Ralliement.**

Abbé Jules PIERRE

La « gageure folle »

ou

l'apologétique et l'orthodoxie de M. Charles Maurras

jugées

par des théologiens antimodernistes et antidémocrates

et

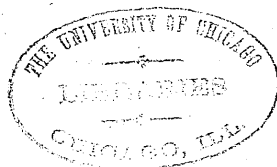
Lettre au R. P. Pègues, O. P.

Avocat de M. Maurras



PARIS
Marcel GIARD, Libraire-Éditeur
16, Rue Soufflot, 16

1926


THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARIES
CHICAGO, ILL.

PREMIÈRE PARTIE

La « gageure folle » du commandant Dublaix

CHAPITRE I

M. Dublaix prétend 1° que M. Maurras est un apologiste du catholicisme, et 2° que ses doctrines sont d'une « orthodoxie irréprochable ».

M. Dublaix, commandant d'infanterie en retraite, s'est fait, sur le tard, théologien en activité et théologien d'Action Française, et, pour son coup d'essai, il a composé, non pas un plaidoyer, mais un véritable panégyrique, en l'honneur de ce qu'il nomme « l'irréprochable orthodoxie de M. Charles Maurras, apologiste du catholicisme ».

On peut dire de son travail ce que Quintilien disait de la grammaire : « *plus habet in recessu quam fronte promittit* », il donne en son fond beaucoup plus que son titre ne promet.

Comme M. Dublaix intitule son ouvrage : « *Un apologiste du Catholicisme, M. Charles Maurras* », on pourrait croire, tout d'abord, qu'à la suite de plusieurs théologiens d'A. F., il nous présente son héros comme « un apologiste du dehors » qui vante les services politiques d'une religion dont il rejette pour son compte toutes les croyances. M. Dublaix n'a pas de ces timidités. Non seulement il intitule hardiment son chapitre XI : « L'orthodoxie de M. Maurras » et déclare en toutes lettres cette orthodoxie « irréprochable » ; mais il fonce avec fureur sur les catholiques qui refusent de répéter après lui : Dieu est Dieu, et l'orthodoxe Charles Maurras est son prophète.

Pour lui ces mécréants sont « d'épais Béotiens, des adversaires à l'âme vile, sans probité, qui harcèlent M. Maurras d'accusations ineptes et mensongères, sous prétexte de défendre la religion, alors qu'ils se sont gardés de toucher aux francs-maçons sectaires et aux Juifs qui, dans la presse, dans les réunions publiques, au Parlement, au Gouvernement même, ont injurié l'Eglise ».

Ce sont les propres expressions de M. Dublaix.

On reconnaît à ce parfait mépris de la politesse et de la vérité un digne imitateur de ce que le P. Descoqs a si bien appelé « la superbe assurance de M. Maurras ». Elle est proprement la marque des écrivains d'A. F.

Je puis dire que dans cette distribution d'injures, les écrivains de l'A. F. m'ont particulièrement bien servi. Pour M. Maurras je suis « un ignorant, un illettré, un sombre lourdaud, un insulteur délirant, un dément ». Pour M. Louis Dimier, je suis un « esprit inculte, fanatique et borné », pour Dom Besse « un cerveau malade », pour tous « un imposteur et un faussaire ». Comme si cela n'était pas suffisant, M. Dublaix croit devoir y ajouter du sien et il écrit : « L'abbé Pierre, auteur d'un libellé où la sottise le dispute à la mauvaise foi : « *Avec Nietzsche à l'assaut du christianisme. Exposé des théories de l'Action Française* ».

Enfin à cause de la simple publication par mes amis de vingt-quatre pages de textes — trop clairs — d'A. F., tirés d'un de mes cahiers, j'ai été solennellement déclaré par M. de Lur-Saluces « pire que les Juifs », et M. Maurras a cru devoir rééditer cette appréciation dans : *L'Action Française et la Religion catholique*, p. 111.

A ce sujet, je rappelle simplement que près de trente évêques et cardinaux m'ont écrit pour me féliciter de mon travail, et les lettres de Mgr Péchenard, évêque de Soissons, peu suspect de sillonnisme, de Mgr Catteau, évêque de Luçon, l'intime ami de Louis Veuillot, sont d'autant plus significatives qu'elles m'ont été écrites pour m'encourager à continuer, après que ces prélats avaient lu les attaques que ce travail m'avait values de la part de M. Maurras (1).

(1) Voir mon ouvrage : « *L'Action Française* en 1923 » (p. 1-19).

Les injures de M. Dublaix me laissent donc très calme : mais j'espère que tout lecteur impartial m'accordera le droit d'écrire que les hommes qui m'accusent de mensonge disent alors le contraire de ce qu'ils savent être la vérité.

Et c'est ce que je vais m'appliquer à démontrer.

II

Jugement de M. l'abbé Emm. Barbier sur l'ouvrage de M. Dublaix

Entre tous les prêtres qui m'ont reproché avec le plus de violence d'avoir attaqué M. Maurras, l'ex-jésuite, M. Barbier, dispute au R. P. Pègues le premier rang. Cela donne une valeur que, pour mon compte, je juge inappréciable, à son jugement sur le coup d'essai théologique de M. Dublaix (1).

M. l'abbé Barbier écrivait au commencement de l'année dernière, dans une lettre dont le destinataire m'autorise à faire usage :

« *Je ne parle pas du tract du commandant Dublaix. Le brave homme n'y a point mis malice, mais il n'a pas pris garde que le catholicisme, c'est la religion, la foi catholique, non pas seulement la protection des intérêts de l'Eglise, et que* PRÉSENTER MAURRAS COMME UN APOLOGISTE DU CATHOLICISME A L'AIR D'UNE GAGEURE FOLLE. *Cela aussi je l'ai dit à M. Paul Robain et à un ou deux autres.* » (Lettre de M. Emm. Barbier à M. X..., 21 janvier 1924).

Si c'est déjà « une gageure folle » que de présenter Maurras comme un apologiste du catholicisme, qu'est-ce donc alors que de proclamer ses doctrines comme étant d'une « orthodoxie irréprochable », et qu'est-ce, par dessus tout, que d'oser présenter le Pape Pie X, avec nombre de prêtres, de religieux, d'évêques, d'archevêques et de cardinaux, comme le garant de cette prétendue orthodoxie ?

---

(1) Le lecteur pensera que si je publie ces lignes d'une lettre de M. Barbier, c'est que non seulement je l'ai lue, et y ai reconnu l'écriture de l'auteur, mais que je suis autorisé à la publier, et même à produire l'original, si besoin est.

III

M. Dublaix pratique ici l'éternelle tactique de l'Action Française : la diversion par l'appel aux passions

Sous ce titre : « **Une objection libérale** » M. Dublaix écrit :

« Les catholiques libéraux, les abbés démocrates, les sillonnistes font parfois aux catholiques royalistes l'objection suivante à laquelle ils donnent volontiers l'allure d'un reproche : « Comment vous, catholiques, pouvez-» vous suivre les directions d'un païen, d'un athée comme » Charles Maurras ? » (Dublaix : Op. cit., p. 3). (1)

C'est par ces mots que s'ouvre le plaidoyer de M. Dublaix.

Là encore on reconnaît un bon élève du maître, et un fidèle imitateur des pratiques de l'école d'A. F. Chaque fois que ces Messieurs ont à répondre à une accusation gênante au sujet de leurs doctrines antichrétiennes, vite ils crient à pleins poumons : « Au libéral, au démocrate, au sillonniste ! », comme le voleur criait : « Au chien enragé ! » afin de faire assommer la pauvre bête coupable de l'avoir mordu pour l'empêcher de dévaliser la maison de son maître. C'est ainsi que l'apologie de M. Maurras par lui-même, intitulée *L'Action Française et la Religion catholique,* étale en première page ces habiles sous-titres : « *Les éléments d'une imposture. Agression libérale, démocratique, sillonniste* ». Et M. Ségard, un de ses admirateurs, nous expliquera que cela lui a très bien réussi. J'espère que cette manœuvre ne réussira pas ici à M. Dublaix ; car les seuls hommes dont j'invoquerai les témoignages au sujet des doctrines de M. Maurras, seront tout d'abord des théologiens que nul ne peut soupçonner de libéralisme, de démocratisme ou de sillonnisme.

Je les choisirai même parmi les prêtres et religieux qui se sont montrés les plus favorables à ses opinions politiques

---

(1) Les références relatives à l'opuscule de M. Dublaix renvoient à la première édition. La deuxième est, en général, de deux pages en avance.

et l'ont traité, en dépit de leurs réserves, avec tant d'indulgence que M. Dublaix ne craint pas de les présenter comme des garants de « l'irréprochable orthodoxie de de M. Maurras ». Ainsi le P. Pègues, le P. Descoqs et quelques autres Pères Jésuites des *Etudes*.

Si M. le chanoine Gaudeau a pris parti contre M. Maurras c'est au nom de la religion et de la morale : son témoignage est d'autant plus irrécusable que, royaliste déclaré, il avait accepté d'abord la chaire du Syllabus à l'Institut d'A. F., et que sa revue *La Foi Catholique* n'a cessé de mener un combat très ardent contre le libéralisme, le sillonnisme et la démocratie.

Au témoignage de ces théologiens, que l'on peut appeler des témoins du dedans, j'ajouterai celui de plusieurs publicistes non croyants ; et l'on verra que ces témoignages, venus du dehors, s'accordent complètement avec ceux du dedans.

Les ouvrages écrits par des laïcs que je citerai sont :

1° *Les Idées de Charles Maurras*, par M. Albert Thibaudet, de « La Nouvelle Revue Française » (1920) ;

2° *Charles Maurras et les Idées royalistes*, par M. Achille Ségard. (Novembre 1919) ;

3° *Charles Maurras et son temps*, par M. Gonzague Truc (1917) ;

4° Enfin quelques extraits de publicistes nullement malveillants pour M. Maurras.

Comme les trois auteurs ci-dessus nommés ont reçu les remerciements de M. Maurras et de l'Action Française, personne ne pourra suspecter leur témoignage d'hostilité systématique.

(Les chiffres qui suivront les noms de ces auteurs renvoient à chacun des ouvrages ci-dessus nommés. Pour le P. Descoqs, les chiffres renvoient à la première édition de son ouvrage : « A travers l'œuvre de M. Maurras », 1 vol., Paris, 1911.)

CHAPITRE II

Prêtres et laïques, croyants et incroyants s'accordent pour déclarer que M. Maurras est foncièrement païen et anti-chrétien.

Naturellement, M. Dublaix affirme tranquillement le contraire.

Observons tout d'abord, écrit-il, que ces deux termes, [*païen et athée*], *s'excluent, car si un homme est païen, c'est-à-dire s'il adore des divinités païennes, il n'est pas athée, et s'il est athée, c'est-à-dire s'il ne reconnaît aucune divinité, il n'est pas païen* ». (Dublaix. *Un apologiste du catholicisme, p.* 3).

Comme M. Dublaix n'a pas eu la peine de fabriquer ce très pauvre dilemme, emprunté mot pour mot à M. Maurras, je n'ai qu'à reproduire la réponse que je faisais à celui-ci en 1914. Je lui disais :

« C'est votre grand admirateur, M. l'abbé Delfour, qui vous appelle « un athée agressif » (1).

« C'est votre collègue à l'Institut d'A. F., M. de Montesquiou, qui écrit : « Un païen comme Maurras ».

« C'est votre autre collègue, M. Jacques Bainville, qui a écrit : « Charles Maurras est classique et païen ».

« Vous objecterez que le R. Dom Besse a écrit, le 3 janvier 1914, dans l'*Univers* : « Ceux qui l'accusent de paganisme n'ont aucune raison de le faire », et déjà il avait écrit avec la même belle assurance : « Si les jeunes gens du Sillon étaient responsables de ce qu'ils crient, on pourrait, quand ils parlent du paganisme de Ch. Maurras, leur répondre en haussant les épaules : « Vous n'êtes que des pharisiens ! » Je ne me contenterai pas de renvoyer le R. Dom Besse à ses

---

(1) Devant cet aveu d'un prêtre d'*Action Française* et admirateur de M. Maurras, on se demande comment le P. Honnay, S. J. a pu écrire de l'athéisme du même M. Maurras : « Loin d'être un athéisme agressif, cet athéisme d'étrange sorte milite contre l'athéisme militant ». (*Revue catholique des idées et des faits. Bruxelles,* 30 juin 1922, p. 13). Le R. P. n'a pas l'air de se douter que le loup le plus redoutable est celui qui revêt l'habit du berger.

collègues de l'Institut d'A. F. Je lui poserai à mon tour une question : Si M. Maurras n'est point païen, pourquoi avait-il d'abord annoncé son *Anthinéa* en 1900, dans l'*Action Française* (Revue), sous le titre de *Promenades païennes.* (Réponse à M. Maurras, p. 5.) »

Certes, ces témoignages sont plus que suffisants pour toute personne de bonne foi, mais puisqu'ils n'ont pourtant pas contenté M. Dublaix, je vais en ajouter quelques autres Le Père Descoqs a écrit de M. Maurras (p. 19) :

« Impatient de vérité surnaturelle et païen par beaucoup d'endroits, il l'est, sans doute. »

Il est vrai que le R. P. ajoute : « Mais son paganisme est rangé ». Malheureusement pour le R. P., c'est lui-même qui va nous montrer que ce paganisme est si peu rangé qu'il en arrive à blasphémer les vérités les plus hautes de la religion, à nier les principes mêmes de la morale chrétienne et à composer les contes les plus effrontément blasphématoires et lubriques qui se puissent imaginer.

Et quinze pages plus loin, le R. P. qualifie en ces termes *Les Amants de Venise* de M. Maurras : « ce volume d'inspiration si païenne (1) » (p. 36).

Maintenant, après les croyants, voyons ce que disent, parmi les incroyants, ceux-là mêmes qui louent le plus M. Maurras.

En janvier 1902, dans la *Revue Encyclopédique Larousse*, où M. Maurras a écrit jusqu'en 1900, M. Louis Coquelin l'appelait « un païen mystique » beaucoup plus détaché du christianisme que Renan, remarquait-il justement.

Est-ce que cette remarque ne devrait pas faire frémir tous les catholiques d'A. F. ? Quel peut être le prétendu catholicisme, la prétendue orthodoxie d'un homme moins chrétien que Renan ?

M. Thibaudet écrit, à l'occasion de la mort du poète René Ménard, auteur des *Rêveries d'un païen mystique*.

Et maintenant, de païen, il n'en est plus qu'un, c'est M. Maurras qui nous conte ainsi ses enfances : « Dessiné par Homère, son jeune

(1) Ce paganisme n'a nullement choqué Mme Pampille (*alias*, Mme Léon Daudet), qui a écrit dans l'A. F. qu'elle avait lu *Les Amants de Venise* douze fois !

univers se parait de divinités inégales mais uniques de force, de caprice et de volupté. Ayant trouvé dans un album l'aimable figure des Grâces liées de guirlandes de fleurs, les fossettes de leurs nobles académies lui parurent le signe de sa religion. Soit, disait-il, un peu plus tard au catéchiste, mais pourquoi pas Phébus — Apollon, ou Pallas ? (1) ».

Il est vrai qu'à un adversaire (2) qui l'avait appelé « un païen athée », M. Maurras répond : « Si je suis athée, comment suis-je païen ? Et païen comment suis-je athée ? » Evidemment, M. Maurras ne saurait être l'un et l'autre sous le même rapport, mais enfin M. Maurras se range parmi ceux qui « éprouvent le besoin rigoureux de manquer de Dieu ». D'autre part, pour l'auteur d'*Anthinéa*, le paganisme figure bien ce que représentait le fétichisme d'Auguste Comte, l'essence religieuse qui correspond le mieux à son sentiment, non de l'ordre politique, mais du cœur et de la beauté. En tout cas, c'est lui-même qui parle de « païens organisés en groupe », et je ne pense pas qu'il entende par là les derniers adorateurs de Jupiter ». (*Les Idées de M. Maurras,* p. 157).

Et à la page suivante (158), M. Thibaudet dit que M. Maurras est d'une « sensibilité païenne » et d'un « zèle que son athéisme empêche de satisfaire dans l'unité divine ».

De son côté, M. Achille Ségard écrit qu'à ses débuts :

M. Maurras négligea totalement un facteur auquel il devait attribuer plus tard une importance capitale. Positiviste, il faisait tout naturellement abstraction des idées métaphysiques et se proclamait volontiers païen. On sait qu'*Anthinéa* a été annoncé en 1900 sur la couverture des fascicules de l' « Enquête » (3) sous ce titre « *Promenades païennes* ». (Ségard, p. 172).

A son tour, l'un des plus décidés thuriféraires de M. Maurras, celui qui n'a craint de braver le ridicule en donnant à son travail ce titre non pareil : « Charles Maurras et son temps », le définit ainsi : « *Un Grec, vous dis-je, un Grec intégral... et un païen* ». (Le pointillé est de M. Truc). Et plus loin M. Truc ajoute :

« Catholique par tempérament », dira M. Descoqs. Oui, en tant qu'admirateur de l'organisation catholique, mais pas le moins du monde chrétien, moins chrétien que M. Jaurès » (p. 13-14).

---

(1) Ces lignes se trouvent dans *Anthinéa* (p. X), même dans les nouvelles éditions, trois fois expurgées pourtant !

(2) Le lecteur n'aura pas de peine à reconnaître que cet adversaire est l'abbé Pierre.

(3) *L'Enquête sur la monarchie,* par M. Maurras.

Et en divers endroits de son opuscule, M. Truc, qui se déclare, ici et ailleurs, aussi anti-chrétien qu'anti-démocrate, dit que le paganisme de M. Maurras est si complètement exclusif de toute influence chrétienne qu'il choque même certains néo-païens, tandis qu'il fait envie à d'autres par la parfaite sérénité de son incroyance.

Après avoir dit que M. Maurras se préoccupe peu de l'au delà et que « l'angoisse métaphysique ne le tourmente pas », M. Truc continue en ces termes :

Souvenez-vous qu'il ignore le Galiléen. — Or nous, hommes nouveaux, nous que grève la lourde hérédité du Golgotha, et plus ou moins la tare du romantisme, son ultime conséquence, nous hésitons au demi-scandale de cet excès de santé. Ce philosophe qui, pas plus que nous, ne sait ni ne croit, nous lui en voulons un peu de ne pas souffrir d'ignorer et de ne pas croire (p. 29).

....

Et seuls le considèrent avec une sorte d'envie nostalgique, les malheureux nés deux mille ans trop tard qui, à l'ombre de la Croix, rêvent de la lumière, malgré quelque froideur si pure, qui, aux jours de la déesse, baignait le fronton intact des Propylées (p. 78).

Enfin nous relevons dans la *Jeune République* du 17 juillet 1922, cet extrait d'un article de *Paris-Midi*, où M. Guy-Grand notait, après tant d'autres, les affinités profondes qui existent entre le païen M. Anatole France et son fidèle disciple, le païen M. Maurras.

M. Guy-Grand s'exprime comme il suit :

« *On sait que le disciple est resté fidèle au maître, si loin qu'ils soient maintenant l'un de l'autre. Cette fidélité s'explique par de profondes affinités.* FRANCE ET MAURRAS SONT AVANT TOUT DEUX PAIENS, *deux Grecs de la belle époque.* ILS ONT LA MÊME HORREUR DU CHRISTIANISME, *la même répulsion pour le romantisme, le même amour de la lumière, de l'ordre, du fini, de la volupté et de Jean Racine. Tous deux ont voulu transporter dans la cité l'ordre que leur dictait leur raison. Mais la raison a conduit l'un au monarchisme intégral et l'autre au socialisme* ».

Et voilà donc, sans aller plus loin pour le moment, une dizaine d'écrivains venus des quatre points cardinaux de la pensée religieuse, qui s'accordent à déclarer que M. Maurras est païen et M. Maurras lui-même le reconnaît.

M. le commandant en théologie Dublaix les traitera-t-il donc tous « d'épais béotiens ? »

CHAPITRE III

Les œuvres de M. Maurras ont été condamnées, encore que la sentence n'ait pas été publiée.

Voici en quels termes M. Dublaix prétend en raconter l'histoire :

En 1913, d'ardentes intrigués étaient menées à Rome par le parti de l'Action libérale et les amis du Sillon pour obtenir la mise à l'index d'*Anthinéa*. Les conjurés (les plus ardents étaient l'abbé Jules Pierre et l'abbé Desgranges) se promettaient de présenter la condamnation de quelques passages de cet unique ouvrage dans l'œuvre considérable de Ch. Maurras, comme l'équivalent de la condamnation solennelle prononcée par le Souverain Pontife en 1910, contre la doctrine, l'esprit et les méthodes du Sillon.

Mais Mgr Sevin, archevêque de Lyon, et le cardinal de Cabrières, prévenus de ces menées, s'instituèrent d'office les avocats religieux de l'auteur d'*Anthinéa*. La cause, au surplus, était facile à défendre. Qu'étaient, en effet, les légères taches d'une œuvre purement littéraire, accessible seulement à un public restreint de lettrés, en regard des grands services rendus par Maurras à la cause de la religion et de l'Eglise ?

Dûment éclairé, le Saint-Père n'hésita pas à intervenir auprès de la congrégation de l'*Index* pour que le maître écrivain ne fût pas inquiété. Hâtons-nous d'ajouter que Charles Maurras, touché de cette bonté, a corrigé spontanément son œuvre, « en souvenir de la grande âme de Pie X », et a fait disparaître de l'édition nouvelle tout ce qui aurait pu attrister, si peu que ce fût, les chrétiens les plus ombrageux (p. 61-62) (1).

Il y a dans ces vingt lignes de M. Dublaix à peu près autant d'erreurs que d'affirmations.

1° Ceux qui ont signalé à Rome les pernicieuses doctrines de M. Maurras n'ont pas plus pensé à venger l'Action Libérale que le Sillon. J'ai envoyé mes trois ouvrages contre l'Action Française à MM. Piou et Marc Sangnier, cela m'a valu trois cartes de visite de M. Piou, une ou deux de M. Marc Sangnier ; c'est toute la part qu'ils ont prise à ma

---

(1) Je remarque, en repassant ces épreuves, que la 2e édition de l'opuscule de M. Dublaix porte seulement « les chrétiens ombrageux » (p. 63). Evidemment le commandant commençait à se dire qu'il exagérait vraiment trop, et que cela pouvait lui nuire.

campagne. Et en 1913, l'abbé Desgranges avait depuis des années rompu d'une manière éclatante avec le *Sillon*.

Mais ça été la très habile tactique de l'Action Française de prêter à une démarche que le seul intérêt de la religion et de la morale chrétienne inspirait, une arrière pensée d'hommes de parti. Et cela a sûrement servi à M. Maurras, comme il servit à Voltaire de se présenter en victime des Jansénistes, lorsqu'il recourait effrontément au pape Benoît XIV pour obtenir de faire jouer son « Mahomet » malgré la très sage opposition du ministre Fleury et de tous les chrétiens clairvoyants. Et c'est grâce au même procédé qu'il s'assura de la part des Pères Jésuites, ses anciens maîtres, un appui constant, qui ne lui servit pas médiocrement à établir une influence dont la religion n'eut certes pas à se féliciter ?

Ainsi fait à son tour M. Maurras.

C'est un de ses admirateurs qui le constate en termes qui ne manquent pas de piquant. M. Ségard écrit :

> En politique, savoir choisir ses ennemis est encore plus important que de savoir choisir ses amis. Ce sont eux qui, à la longue, détermineront les amitiés les plus solides et les appuis les plus efficaces. Les hommes ne se soutiennent bien que pour combattre un ennemi.

Ainsi M. Maurras a, pendant vingt-cinq ans, très habilement affecté de n'avoir pour accusateurs de ses doctrines que des libéraux, des démocrates, des sillonnistes et des modernistes. M. Ségard va nous dire que le procédé lui a admirablement réussi.

> Ces accusateurs, reprend M. Ségard, ont été sur le point, dit-on, d'obtenir sa condamnation en cour de Rome. M. Maurras paraît avoir été sauvé de cette condamnation, qui l'eût fort embarrassé, par l'horreur qu'inspiraient au Pape Pie X tous les modernistes déclarés ou non. M. Maurras, s'il en est ainsi, aurait une fois de plus profité des haines qu'il s'est, de tout temps, judicieusement ménagées (p. 167 et 176).

Je puis assurer à M. Ségard que les avocats de M. Maurras ont fait valoir plusieurs autres raisons pour le préserver d'une condamnation que ces avocats eux-mêmes reconnaissaient en soi parfaitement méritée. Le temps viendra peut-

être où je pourrai les dire, telles qu'elles m'ont été dites, et à Rome même, par les personnes les plus autorisées. Mais je ne veux pas surcharger de ce poids lourd mon humble nacelle, déjà bien chargée peut-être pour la mer quelque peu houleuse où je dois la hasarder. »

2° *Anthinéa*, quoi qu'en dise M. Dublaix, n'est pas, au point de vue de l'impiété, un « ouvrage unique » dans l'œuvre de M. Maurras, et les théologiens amis de l'A. F. vont nous dire que *Le Chemin de Paradis*, *Trois Idées Politiques*, *l'Avenir de l'Intelligence*, *Les Amants de Venise*, méritent une pareille réprobation.

3° Mgr Sevin et le cardinal de Cabrières n'ont jamais défendu l'auteur d'*Anthinéa*, sous prétexte (comme le style de M. Dublaix, savamment équivoque, à la Maurras, voudrait le faire entendre) que cette œuvre serait « purement littéraire », n'aurait que de « légères taches » et ne serait « accessible qu'à un public restreint de lettrés ». Les théologiens d'A. F. vont déclarer d'abord que cette œuvre, loin d'être purement littéraire, est une œuvre toute philosophique de la première à la dernière page. M. Jacques Bainville lui-même, parlant de son ami M. Maurras, a écrit : « Les thèses philosophiques d'*Anthinéa* forment le fondement de sa politique ». (A. F., 15 octobre 1901.) Nous allons voir que les impiétés et les blasphèmes y abondent, même après de multiples corrections.

4° Il n'est pas vrai que M. Maurras ait corrigé « spontanément » ses œuvres. Le seul cardinal de curie qui l'ait assisté en la circonstance, m'a déclaré qu'il lui avait demandé expressément d'enlever d'*Anthinéa* les pages blasphématoires contre Notre-Seigneur.

5° M. Gaudeau, les *Etudes*, et l'abbé Barbier lui-même, nous montreront combien « ses œuvres dites expurgées » (l'expression est de M. Barbier) le sont insuffisamment.

Et donc M. Dublaix dit, une fois de plus, le contraire de la vérité, quand il écrit que « M. Maurras a fait disparaître de l'édition nouvelle tout ce qui aurait pu attrister, si peu que ce fût, les chrétiens les plus ombrageux ».

Anthinéa, déclarée accessible à un public restreint de lettrés, voit, de 1912 à 1923, les éditions succéder aux

éditions, et, en dépit des affirmations du P. Pègues, l'*Action Française* fait en sa faveur une abondante réclame qui a été couronnée de succès puisqu'il s'en est écoulé plus de vingt éditions rien que de 1910 à 1923, sans parler de l'édition de luxe.

Elle est si peu réservée à un public restreint de lettrés que je l'ai vue inscrite dans le catalogue imprimé d'une bibliothèque catholique populaire de Nice, d'où Mgr Chapon a dû la faire expulser. Et il n'est pas douteux qu'on la rencontre bien ailleurs.

7° M. Dublaix affirme que Mgr Sevin et le cardinal de Cabrières se sont *institués d'office* les avocats de M. Maurras,

Il ne faudrait connaître ni M. Maurras, ni les riches et ardents bailleurs de fonds de l'A. F., pour s'imaginer qu'ils n'ont pas pressé souvent et instamment ces prélats et bien d'autres encore, d'intervenir.

Je puis écrire, sans crainte d'être démenti, que plusieurs personnages notables, et particulièrement un prince fort pieux de la Maison de France, ont fait le voyage de Rome pour assurer des appuis à M. Maurras, et que, si M. Maurras a été défendu, c'est pour des motifs opportunistes qui n'avaient rien à faire avec les doctrines d'*Anthinéa*, du *Chemin de Paradis* et de *Trois idées politiques*.

8° Enfin, quoique les phrases habilement vagues de M. Dublaix (qui sûrement ne fait qu'exprimer du Maurras) veuillent donner à entendre, deux choses sont certaines, c'est d'abord que les œuvres de M. Maurras ont été condamnées par la Congrégation de l'Index : c'est ensuite que Pie X n'a pas blâmé cette condamnation, mais en a simplement différé la publication. C'est un des avocats les plus déterminés de l'Action Française qui le reconnaît. M. Emmanuel Barbier écrit, en effet, dans sa récente *Histoire du catholicisme libéral* :

> La campagne déjà commencée contre l'A. F. à Rome pour obtenir sa défaite et sa condamnation morale, par la mise à l'Index de l'un ou l'autre livre de Charles Maurras, est poursuivie avec tant de persévérance et d'acharnement qu'elle sera bien près de toucher au succès et que l'Action Française ne devra son salut qu'à une décision personnelle de Pie X, mettant le décret dans sa poche en avertissant qu'il se réservait de le publier quand il le jugerait opportun. (Emm. Barbier, T. V., p. 224.)

M. Barbier qui s'est autrefois donné le rôle de défendre Pie X contre « les libéraux » me permettra de lui dire que je trouve ce « Pie X mettant le décret dans sa poche », aussi peu respectueux pour la mémoire du saint Pape que pour la Congrégation de l'Index. En tout cas, il affirme (et je lui en sais gré) que Pie X a trouvé la sentence de l'Index très juste, puisqu'il déclarait vouloir seulement en retarder la publication.

Les témoignages abondants qui suivent vont montrer aux plus aveugles combien la condamnation était justifiée.

CHAPITRE IV

A l'encontre des assertions de M. Dublaix, le chanoine Gaudeau et le P. Descoqs déclarent que M. Maurras est un athée, et un athée blasphémateur, car en dépit de ses propres affirmations, M. Maurras parle continuellement de religion, et nie toutes les vérités les plus essentielles du Catholicisme.

M. Maurras affirme le contraire en vingt endroits, et M. Dublaix reproduit de lui cette déclaration qui serait particulièrement édifiante si elle pouvait être prise au sérieux :

Le directeur de l'Action Française évite avec un soin scrupuleux, dans ses écrits et ses discours, tout ce qui peut ressembler à un enseignement religieux ou antireligieux : « **Nous n'avons jamais parlé d'orthodoxie ni de foi,** *dit-il* ; (L'Action Française et la Religion Catholique, p. 47) *ce que nous avons dit et redisons, c'est que la politique religieuse de la France doit être catholique et comporte le privilège du catholicisme dans la société, comme dans l'Etat.* » Dublaix, p. 33).

Après avoir reproduit l'affirmation du Maître, M. Dublaix la développe comme il suit :

Maurras témoigna toujours d'un profond respect pour la religion et pour l'Eglise (p. 27)... *Maurras répond à l'odieuse et*

mensongère accusation de donner un enseignement irréligieux..... Il est remarquable que, dans son œuvre si abondante, Ch. Maurras ait toujours fait preuve d'une orthodoxie irréprochable. Le mérite en revient certainement à ses fortes études et à ses lectures très étendues mais plus encore à son jugement très sûr et à sa grande prudence. (P. 33.)

Les paragraphes suivants vont montrer surabondamment que toutes ces assertions sont en opposition absolue avec la vérité : nous verrons que M. Maurras n'a cessé de nier toutes nos croyances et de les blasphémer. Cela a commencé il y a trente ans, et cela dure toujours. Et c'est l'évidence de ce fait qui a forcé M. l'abbé Barbier, de traiter de « gageure folle » l'entreprise de M. Dublaix.

M. Maurras est vraiment athée

Naturellement, le théologien Dublaix affirme le contraire.

Avec Ch. Maurras lui-même, *écrit-il, affirmons hautement qu'il n'est ni païen, ni athée. Contre l'accusation d'athéisme, son œuvre tout entière proteste : Maurras est agnostique, c'est-à-dire qu'il déclare ne pas connaître la nature de la Divinité,* **mais il honore le Dieu créateur et ordonnateur du monde,** *et prend ouvertement parti contre les matérialistes et les panthéistes* (p. 4).

Ici, le témoin que j'invoque pour réfuter cette allégation de M. Dublaix, c'est M. Dublaix lui-même.

En effet, dans la première édition de son opuscule, en 1923, M. Dublaix niait que M. Maurras fût un athée, en employant tous les mots que je viens de reproduire. Or, dans sa deuxième édition, en 1924, il a, sans se donner le soin d'en avertir le lecteur, retranché les mots imprimés ici en caractères gras.

Et pourquoi, sinon parce que ça été un éclat de rire homérique parmi les collaborateurs païens et athées de M. Maurras, toujours très nombreux, hélas ! à l'A. F., de le voir affirmer — et hautement encore — par la plume de son théologien Dublaix, qu'il croyait en Dieu, et en un Dieu créateur et ordonnateur du monde, qu'il lui rendait ses hommages et que toute son œuvre en témoignait ? (Ce « *toute son œuvre* » n'est-il pas une admirable trouvaille !) Il a donc fallu que le commandant se décidât à abattre ces

deux pièces importantes de son audacieuse mais frêle construction théologique.

Néanmoins, comme M. Dublaix tient à sauver la face, il croit pouvoir maintenir le reste de son affirmation. Montrons-lui que c'est impossible.

En effet, si M. Maurras n'était pas athée, il serait sûrement le premier à le savoir et, le sachant, il n'aurait aucun motif de ne pas s'unir à M. Dublaix pour l'affirmer. Cela ferait tant de plaisir aux catholiques de l'A. F. ! Affirmons donc hardiment, à l'encontre de M. Dublaix, que non seulement M. Maurras est athée, mais que l'on peut lui appliquer en toutes lettres ce que l'on a dit de l'affreux Stendhal, si glorifié par l'Action Française : « Il fait profession de ne pas croire en Dieu, et en même temps il le hait comme s'il croyait réellement à son existence ». En voici des preuves irrécusables.

Sentence de M. Gaudeau

1° M. le chanoine Gaudeau, dans sa Revue « *La Foi Catholique* », définit M. Maurras « non seulement un notoire incroyant, mais un agnostique absolu en religion, tranchons le mot, car il est exact, un athée ». (T. XII, p. 422, Décembre 1923.)

Sentence du P. Descoqs

2° De son côté, le P. Descoqs le juge exactement comme M. Gaudeau. Il commence par dire :

« M. Maurras a pu, sans trop de paradoxe, être appelé un athée catholique » (p. 81). Et plus loin : « Que l'on appelle M. Maurras athée ou non, sa pensée n'est que trop claire : elle méconnaît la réalité divine » (p. 209), et le Révérend Père rappelle que c'est M. Maurras qui nous apprend qu'il « a constaté jusqu'à l'évidence son inaptitude à la foi, surtout à la foi en Dieu, principe et fin de l'organisation catholique » (p. 210). Je prie le lecteur de peser chaque mot de ces deux dernières lignes qui sont empruntées à M. Maurras. Ailleurs, le P. Descoqs dit encore : « Athée positif comme M. Le Dantec, ou négatif comme M. Maurras,

la distinction importe peu dans la question présente ». Le Révérend Père entend : quand il s'agit des conclusions morales et sociales de l'athéisme. Et il est impossible de mieux dire.

Le P. Descoqs continue :

A côté des athées spéculatifs, relativement peu nombreux, il y a la masse des athées pratiques, incrédules de toutes nuances. En ce sens, M. Maurras est et doit être dit un tenant de l'athéisme. Il ne nie pas explicitement l'existence de l'absolu (1), il se borne à l'ignorer, comme il ignore le néant ; et cette ignorance, pour n'être pas une négation radicale n'en aboutit pas moins au même résultat. Toute vue, proprement métaphysique étant à ses yeux dénuée de signification et d'intérêt, on aperçoit immédiatement quelles conséquences cette philosophie entraîne dans l'ordre religieux. Aucune valeur objective n'est reconnue à celui-ci ; l'existence d'un être surnaturel ne saurait trouver place dans une philosophie de l'univers. Elle lui est, au moins, négativement contradictoire ; tout dogme est à écarter, et, pour ne citer qu'un exemple, la conception d'un Dieu se faisant homme et rachetant le monde n'excite chez M. Maurras que la stupeur. Elle l'amena même jadis à parler du Christ dans les termes les plus outrageants (2). Dans ces conditions, pourquoi se quereller sur les mots ? Que l'on appelle M. Maurras athée ou non, sa pensée n'est que trop claire : elle méconnaît toute réalité divine.

(DESCOQS. *A travers l'Œuvre de M. Maurras*, p. 209.)

Non seulement M. Maurras nie Dieu, mais il lui déclare expressément la guerre, ainsi que ses principaux collaborateurs.

Au reste, quelque grave que soit le reproche d'athéisme, M. Maurras mériterait une réprobation beaucoup plus flétrissante, si l'on pouvait établir, comme le voudrait M. Dublaix, qu'il croit réellement en Dieu, car, ainsi qu'on va le voir, il serait alors comme Lucifer qui fait la guerre à Dieu, non plus parce qu'il l'ignore, mais parce que son orgueil refuse de s'incliner devant lui. Dans le premier volume de l'*Action Française* (revue), M. Maurras écrivait, en effet, ces paroles affreuses, jamais rétractées :

---

(1) J'ose dire que M. Maurras fait davantage : il la déclare absurde, impossible même à penser. (J. P.)

(2) Je note en passant que M. Maurras m'a traité de calomniateur parce que je prétendais qu'il outrageait le Christ en un endroit. Je dédie cette note aux prêtres qui comme le P. Honnay garantissent la loyauté dans la controverse de M. Maurras.

Il peut arriver à tout peuple de périr ou de se ruiner, mais à un doigtde cette extrémité, certaines nations se reprennent. Elles songent à elles-mêmes. Entre tous les devoirs, s'il y a des devoirs, le plus clair et le plus fort leur semble de vivre. Elles recherchent donc les conditions de la vie politique, sans aucun égard aux chimères et aux superstitions qui leur travaillaient l'esprit. Un réalisme salutaire, un athéisme bienfaisant leur fait chasser le surnaturel, le mystique.

(Ch. MAURRAS. A. F., t. I., p. 503.)

Ainsi « le surnaturel et le mystique » (et M. Maurras entend par ces mots tout ce qui passe l'expérience sensible, notamment la morale et l'idée de Dieu), voilà ce que M. Mauras désignait aux Français comme les dangereuses « chimères et les superstitions qui leur travaillaient l'esprit ! »

Ainsi, expulser Dieu de la vie sociale, voilà le remède que M. Maurras proposait pour guérir les maux dont souffrait notre pays ! Quelle loge maçonnique, fût-ce le Grand Orient de France, a jamais poussé plus loin la doctrine du laïcisme ? Quel blasphémateur a jamais risqué une alliance de mots aussi horrible que celle de M. Maurras quand il accole à l'athéisme le qualificatif de « bienfaisant ? »

Et cette guerre à Dieu, l'A. F. l'a déclarée dès sa première manifestation, dans le discours même qui lui donna naissance, en sorte que l'on peut dire qu'elle est née en blasphémant et pour blasphémer. Les catholiques se plaignent avec trop de justice des maux que fait l'éducation sans Dieu. Or, dans le discours d'inauguration de l'A. F., son fondateur, M. Henri Vaugeois, simple porte-voix de M. Maurras, mettait Dieu à la porte de l'école, comme un être parfaitement inutile. Tout en feignant hypocritement, devant un auditoire en grande partie catholique, de réprouver l'école athée, il la justifiait en réalité. Il disait textuellement :

Le matérialisme grossier professé par les maçons..... a dû faire quelque mal ; il n'a pas atteint le peuple dans son jugement. La moralité française ne tient pas à des théories, elle est faite d'équilibre pratique, elle peut être athée. (*Vives approbations*). (Henri VAUGEOIS, Discours d'inauguration de l'A. F., *Revue d'A. F.*, 20 juin 1899, tome I, p. 13.)

Et il ajoutait :

Je ne crois pas à une autre éducation qu'à celle qui nous vient à la fois des rudesses précises de la main paternelle et des intuitions irremplaçables d'une nature saine.

Ainsi, d'après M. Vaugeois, Dieu est avantageusement remplacé dans l'éducation par quelques taloches paternelles. Et qui ne voit qu'en proclamant que l'enfant n'a besoin avec cela pour bien s'élever que « des intuitions d'une nature saine », M. Vaugeois nous débite du plus mauvais Jean-Jacques Rousseau ? Et n'est-ce pas abaisser l'enfant au niveau du chien que l'on dresse uniquement à coups de bâton, que d'appeler simplement à l'aide de la nature « les rudesses précises de la main paternelle ? »

La même année, et dans la même *Revue de l'A. F.*, M. Pierre Lasserre reprenait, avec plus d'audace encore, la guerre déclarée à Dieu par M. Vaugeois.

Ce panégyriste enthousiaste de la morale nietzschéenne, rendant grâces à l'anti-chrétien Nietzsche d'avoir magnifiquement contribué à promouvoir les « heureux retours » de l'opinion moderne qui prend parti pour « les dieux contre Jéhovah », pour la « Beauté contre la Morale », osait bien écrire :

Si (comme quelques-uns n'en doutent pas) une réaction est en germe dans l'élite de l'Europe contre tout ce que le siècle a adoré, réaction du positivisme contre l'idéalisme, du classicisme contre le romantisme en art, de la clarté hellénique et latine contre les obscurantismes judéo-chrétiens et anglo-saxons, des *Dieux contre Jéhovah*, de la Raison contre l'Esprit, de *la Beauté contre la Morale*, du Midi contre le Nord, — Nietzsche, sans être l'auteur de ces *heureux retours* qui ne dépendent pas d'un génie seul, aura magnifiquement contribué à les hâter et à les enhardir...

Nietzsche est trop épris du net, du clair, du tranché, du fini, trop droit, ajouterai-je, pour ne pas expulser impitoyablement de toute controverse sur la morale, avec cette notion de nature, si vague qu'on peut y fourrer tout ce qu'on veut, et on s'y fourre généralement soi-même, *ces autres entités également obscures et dangereuses : Raison pure, Libre arbitre, Autonomie, Conscience... bref la Métaphysique.* (1) Il n'est pas le premier, dira-t-on, il est le premier à l'avoir fait avec cette intransigeance et cette malice...

Il est une autre espèce d'anti-chrétien (2). Il n'éprouve aucun besoin d'innocenter la nature. Il sait que l'homme a commencé par être un loup et un renard, qu'il l'est encore, et que c'est fort bien ainsi,

---

(1) C'est nous qui soulignons. J. P.
(2) Que ceux qui déclarent que l'homme naît bon.

car un agneau n'est propre qu'à être mangé, et la douceur et l'honnêteté de l'agneau n'ont rien d'admirable, étant chez cet animal stupides et justement naturelles.

(Pierre Lasserre, A. F.; T. I., pp. 484-487-489-497.) (1)

Ravi d'une si belle doctrine, si parfaitement pareille à la sienne, M. Maurras confia à M. P. Lasserre une des chaires de l'Institut d'A. F. On voit que l'éducation de la jeunesse royaliste était remise en bonnes mains ! Et le même M. Lasserre devait plus tard solliciter et obtenir la chaire de professeur de philosophie dans un de nos plus grands collèges catholiques de Paris !

Le P. Descoqs déclare que l'athéisme de M. Maurras l'amène à blasphémer toute la révélation et particulièrement l'Evangile.

Le P. Descoqs écrit :

Positiviste incroyant, il ne délivrera à aucune forme religieuse le certificat de « valeur objective absolue ». Rien d'étonnant dès lors, à ce que, « libertin » (2), il comprenne mal les faits, ou « le fait » surnaturel. Qui n'admet ni Dieu, ni le supra-sensible, ne peut saisir ni pénétrer à fond ce qui n'est intelligible que sous la clarté divine. Puisque M. Maurras ne considère la religion que du dehors, l'on doit s'attendre à le trouver rebelle à des principes ou à des faits qui commandent la vie intime du croyant. Il y a là un esprit, une âme, qui lui glisseront entre les doigts.

Ne le voyait-on pas naguère s'acharner contre la Bible et, en maintes circonstances, faire ressortir le prétendu caractère dissolvant du grand livre du chrétien. « Les tumultueuses sentences des prophètes » lui semblent anarchistes, antiphysiques, révolutionnaires, dangereuses pour l'hygiène de l'Etat. Aussi admire-t-il les Juifs qui ont fixé dans les différentes capitales leur puissance politique « d'avoir dépouillé les idées d'anarchie mystique, d'oisiveté, d'égalité, de liberté individuelle et d'universelle fraternité conçues par Israël

(1) Je rappelle que ces lignes ont été imprimées tout d'abord dans l'*Action Française*, et je fais remarquer que M. Pierre Lasserre y loue expressément Nietzche de faire la guerre à Dieu et à la morale. On est stupéfié de voir après cela le P. Descoqs essayer d'excuser sur ce point M. Pierre Lasserre et l'*Action Française*.

(2) C'est M. Maurras qui, au début de l'A. F., avait donné le nom trop significatif de « libertins » au groupe des incroyants dont il était le chef. (J. P.)

dans ses jours de misère et de sujétion » (1), entendez consignées dans les Livres sacrés.

Sans doute, l'Eglise Catholique a su rendre inoffensif le poison qu'ils contenaient : cela n'a pas empêché la Révolution de tirer, pour une grande part, ses origines de l'Ancien et du Nouveau Testament. « Le peu que nos livres puissent montrer d'esprit égalitaire ou libéral s'explique, soit par quelques accidents historiques (ainsi de Montaigne), soit par la lecture et l'étude que firent sans cesse nos clercs de l'un et de l'autre Testament. On ne peut lire indéfiniment ces textes sacrés sans y respirer quelques miasmes (2) de l'esprit prophétique et millénariste. Le miraculeux, c'est bien plutôt ici que le commerce de la Bible n'ait point fait plus de ravages. Le représentant le plus vrai peut-être de notre race, Bossuet, fit ce paradoxe (car il est vrai que tout se peut) de tirer de la Bible une politique sensée ». Et cette phrase stupéfiante, plus ancienne de quelques années : « D'intelligentes destinées ont fait que les peuples policés de l'Europe n'ont guère connu ces turbulentes écritures orientales que tronquées, refondues, transposées par l'Eglise dans la merveille du Missel et de tout le Bréviaire. Ce fut un des honneurs philosophiques de l'Eglise, comme aussi d'avoir mis aux versets du *Magnificat* une musique qui en atténue le venin. »

M. Maurras ne s'est jamais mis en peine de fournir la preuve de si bizarres et révoltantes allégations, à moins que les extravagances exégétiques de la Réforme et la soi-disant parenté avec la Bible, dont se prévalent révolutionnaires et démocrates, lui aient paru un argument péremptoire. Mais alors, n'est-ce pas tant pis pour les démocrates, révolutionnaires et réformateurs ? et vouloir avec eux trouver dans ce qu'il appelle les « Evangiles de quatre juifs obscurs (3) » les principes de l'égalité sociale, cela ne donne-t-il pas l'impression d'une forte gageure ? (p. 76-78.)

Le P. Descoqs ajoute en note ces lignes qui ne sont pas moins importantes que son texte :

On croirait à lire M. Maurras, qu'il ne connaît la Bible que par l'*Histoire du peuple d'Israël.* Ainsi, que l'on compare le jugement que nous venons de citer et les lignes suivantes de Renan : « Israël a, le premier, donné une forme au cri du peuple, à la plainte du pauvre, à la réclamation obstinée de ceux qui ont soif de la justice. Israël a tant aimé la justice que, ne trouvant pas le monde juste, il le condamne à finir. Comme les anarchistes de nos jours, à ceux qui lui

---

(1) Revue d'A. F., 15 novembre 1899 : *Les Monod...*, p. 506.

(2) Ce seul mot « miasmes » montre quel mépris l'Ecriture Sainte inspire à M. Maurras. (J. P.)

(3) Cette expression est tirée du *Chemin de Paradis* où, parlant des Evangiles, M. Maurras écrit avec un superbe dédain, qu'il ne veut pas s'en fier aux écrits « de quatre Juifs obscurs ». (J. P.)

disent : « le monde, tel qu'il est fait, a des injustices nécessaires », il répond : « Eh bien ! il est mal fait, il faut le briser... » Le judaïsme et le christianisme représentent dans l'antiquité ce qu'est le socialisme dans le monde moderne». (*Hist. du peuple d'Israël*, t. V, pp. 421, 422.) Si M. Maurras avait étudié la Bible par lui-même d'un peu près, en essayant humainement de comprendre, avec les seules lumières de sa raison avide d'ordre et d'harmonie, et sans se laisser influencer par les rêveries d'un Luther ou d'un Renan, il n'est pas douteux qu'au lieu d'y découvrir un foyer d'anarchie, il y eût bien plutôt retrouvé, à côté de l'action divine, le perpétuel effort de l'humanité construisante (p. 77).

Même quand il change de ton, M. Maurras ne change rien à ses idées

A ce sujet, et à cet endroit, le P. Descoqs fait la judicieuse remarque suivante :

Ces propos sont vieux de dix et quinze ans et nous n'avons aucune peine à croire que M. Maurras, appelé à traiter aujourd'hui semblables sujets, parlerait sur un ton différent. *Mais si le ton devait être différent, les idées ne resteraient-elles pas les mêmes ? M. Maurras a pu changer de sentiments à l'égard du catholicisme, ses opinions à son endroit n'ont pas varié ; lui-même a pris soin de nous en avertir* (1) (l'*Action Française* 1er févr. 1908, p. 242). Encore que du *Chemin de Paradis* il écrive qu'un pur libertin semble l'avoir dicté et que le mot « opinions » désigne ici avant tout l'attitude intime de M. Maurras à l'égard de l'ordre surnaturel auquel il ne peut accorder une adhésion de foi et non l'interprétation qu'il donnerait actuellement de telle vérité, de tel fait particulier intéressant la religion, *nous nous croyons autorisé à présenter ces textes comme reflétant encore les idées de M. Maurras sur la Bible. Outre qu'il ne les a jamais retractés, comme on aurait pu s'y attendre, l'exégèse de Renan et les folles interprétations de la Réforme ont produit en lui une impression profonde qui ne s'est pas effacée.* (P. Descoqs, p. 78.)

M. Maurras a traité avec mépris les pratiques de la piété catholique

Naturellement, M. Dublaix le nie, sur la parole de M. Maurras qui s'est attribué l'honneur d'avoir défendu les plus

---

(1) C'est nous qui soulignons ces dernières lignes. Le lecteur trouvera sûrement qu'elles le méritent.

Même observation pour le souligné suivant.

humbles pratiques de piété contre les incroyants qui les attaquaient.

Mais le P. Descoqs écrit justement à ce sujet :

Ce penseur, tout féru d'observation positive, quelle place laisse-t-il dans ses spéculations à l'étude du fait religieux, du divin, des rapports nécessaires entre ce divin et la vie sociale ? Et, dans ses premiers écrits, comment expliquer tant de phrases hautaines à l'égard du surnaturel, du Christ, de certaines pratiques de piété catholique ? Illogisme à peine concevable ! (Descoqs, p. 247-248.)

Je n'accusais donc pas M. Maurras à tort, lorsque j'écrivais, en 1913, dans les « Nouveaux défis » la page suivante, qui trouve sa place dans cette discussion :

M. Maurras professe toujours le même dédain à l'égard des pratiques religieuses. — Ses étranges admirations au musée du F.·. M.·. Mantegazza.

Un Franc-Maçon, le député Mantegazza, a ouvert à Florence un « musée des passions humaines ».

M. Maurras, qui ne daigne apercevoir ni la coupole de Brunelleschi, ni le campanile de Giotto, ni le Baptistère, ni Santa-Croce, ne mentionne en tout Florence que deux églises : l'une, Santa-Maria Novella, pour nous dire simplement que son clocher « ne manqua point de le faire souvenir des couples du Décaméron », et l'autre, l'Annunziata, à peu près uniquement pour indiquer au lecteur où se trouve ce Musée Mantegazza.

Arrivé dans ce bel endroit, il y dépense sans compter son temps et ses admirations, dont nous allons connaître le prix. Il décrit ainsi le pêle-mêle d'une des vitrines remplie au hasard par le créateur du musée :

« *Un couteau de vendetta, un exemplaire de* Justine, *quelques pans de chaîne trouvés dans les prisons du Bargello, un cilice de moine, un tablier de franc-maçon se regardent d'un air navré sur les étagères..... O manque de méthode vraiment méthodique !* » (*Anthinéa* 1912, p. 158.)

Je soumets aux réflexions du fils de saint Benoît, le R. Dom Besse, ce trait de haute critique qui égale le cilice du moine au tablier du franc-maçon, à l'écrit obscène et au couteau de l'assassin !

Il continue deux pages plus loin, au sujet d'une autre étagère : « *Le département des passions religieuses est vaste. Il pourra s'agrandir. Mantegazza s'est contenté d'accumuler quelques bibelots incolores de la mômerie protestante, traités et livres de prières, avec les inventions du paganisme catholique cher à nos peuples du midi* » (p. 161).

Sa première édition développait ainsi cette dernière idée : *Ni les*

chapelets, ni les médailles n'y font défaut. Si j'ai constaté de la pénurie, c'est du côté des scapulaires ». (*Promenades païennes — Action Française*, t. III, p. 644.)

On voit comment, de tout temps, M. Maurras a entendu le respect des pratiques religieuses. (*Nouveaux Défis de l'A. F. à la conscience chrétienne*, Paris 1913, p. 22.)

Importante remarque. — Toutes ces horreurs sont reproduites dans la 21e édition d'*Anthinéa*, en 1923.

Et cette fois encore, commandant Dublaix, comment avez-vous pu écrire que « M. Maurras témoigna toujours d'un profond respect pour la religion ? » (p. 27.)

Les blasphèmes de M. Maurras sont la suite nécessaire de son agnosticisme

Et c'est encore le Père Descoqs qui nous montre cette connexion nécessaire que les aveugles d'A. F. s'obstinent à ne pas voir.

Jusqu'à ce qu'il donne son acte de foi à l'existence de cet être souverain, son maître, comme celui de tout l'univers, l'esprit, l'âme de cette Eglise de l'ordre dont les dehors subjuguent, seront pour lui, les inconnues muettes d'une douloureuse équation.

Jusque-là le rôle du Christ dans l'économie du monde lui restera fermé : ce Dieu entrant en commerce avec ses créatures, se faisant homme lui-même, fondant son Eglise, lui sera un scandale.

Ah ! si le divin n'est qu'un mot, et le surnaturel un mythe, bon pour des imaginations enfantines ou séniles, on réalise (1) jusqu'à un certain point — non sans frémir — en lisant ce blasphème, mais enfin on arrive à réaliser « que les exemples et les discours de Jésus-Christ » aient pu passer pour « des modèles de frénésie toute pure » : pour qui ne se soumet pas à un ordre métempirique, la folie des leçons évangéliques, la folie de la croix, ne seront-elles pas toujours de pures folies ? Si la liberté n'a d'autre règle que les exigences d'une nature trop souvent cruelle et marâtre, si les âmes, toutes les âmes, s'épuisent inutilement à s'élancer vers un idéal qu'on leur nie, si tout espoir est vain de retrouver, en un Etre juste et rémunérateur, réparation des désordres et des injustices d'une vie de servitude, il ne faut pas s'étonner que maudit soit ce « Christ hébreu » qui a « chassé les forts du trône, libéré les esclaves » et que l'on ait peu compris que « l'absurde dût ainsi triompher », que la charité soit apparue comme « une

(1) Le lecteur comprendra que le Rév. Père emploie « réaliser » au sens de regarder une chose comme un fait.

dégradation de l'amour » (1). *Telle est la suite nécessaire, la cruelle rançon, de l'agnosticisme pur.* (DESCOQS, 262-263.)

Les derniers mots (que nous soulignons) font voir quelle était l'illusion de M. Dublaix assurant que l'agnosticisme de M. Maurras ne l'empêchait pas d'honorer Dieu et de parler des vérités de la religion avec respect.

CHAPITRE V

M. Maurras est resté le blasphémateur du Christ qu'il était il y a trente ans

I

Le chanoine Gaudeau et les « Etudes » s'accordent avec le P. Descoqs pour le reconnaître, et déclarent que le P. Descoqs marque trop d'indulgence pour M Maurras et trop de confiance en ses feintes réserves et rétractations.

Jugement du chanoine Gaudeau sur l'ouvrage du P. Descoqs

Dans la *Foi Catholique* du 25 novembre 1913, M. Gaudeau reproduit le passage suivant d'une lettre écrite par lui à un religieux admirateur de M. Maurras :

Permettez-moi de vous renvoyer à la troisième partie de l'ouvrage du P. Descoqs : « *A travers l'œuvre de M. Maurras* », p. 189-269. Les inconséquences et les états ruineux de cette philosophie y sont exposés avec une modération, des ménagements et une sympathie qu'on ne saurait dépasser, et que, pour mon compte, je trouve singulièrement excessives, car le miel dans lequel est enrobée la pilule a enlevé pratiquement à celle-ci toute efficacité. (*Foi cath.*, 25 nov. 1913).

Ainsi, suivant M. le chanoine Gaudeau, si le P. Descoqs

---

(1) Toutes les expressions entre guillemets sont tirées du conte : *Les Serviteurs* dans le Chemin de Paradis. C'est M. Maurras qui déclare que le Christ Hébreu « a fait triompher l'absurde » en ôtant au maître le droit de vie et de mort sur « l'esclave » et que la charité prêchée par les Apôtres « a dégradé l'amour ».

mérite un reproche, c'est de s'être cru obligé à trop ménager M. Maurras. On va voir que son collègue, le R. P. du Passage, avec une confraternelle courtoisie, lui fait le même reproche.

Jugement du P. du Passage sur l'ouvrage du P. Descoqs. Il estime que le P. Descoqs est trop confiant, et que les louanges accordées par M. Maurras à l'Eglise restent suspectes.

Dites-nous donc ce que pourrait trouver de pis l'écrivain qui voudrait l'outrager ?

Si M. Dublaix était, d'aventure, tenté de trouver le P. Descoqs trop sévère, nous recommandons à ses méditations les extraits suivants de plusieurs écrivains des *Etudes*.

Le R. P. du Passage s'exprime ainsi à ce sujet :

Cette critique de l'œuvre de Maurras est sympathique; mais d'abord elle a voulu être loyale et n'a pas reculé devant les sévérités nécessaires. L'éloge et le blâme y sont distribués avec un sage et juste discernement.

Si donc nous nous permettons d'ajouter quelques réflexions ce n'est point sous forme d'objections positives au travail du P. Descoqs : ce serait simplement peut-être pour lui demander quelques légères précisions.

Et voici notre première difficulté : elle porte sur l'attitude de M. Maurras vis-à-vis de l'Eglise catholique. Le P. Descoqs a vigoureusement condamné dans l'œuvre qu'il étudie les passages offensants pour la personne et la doctrine de N.-S. Il nous a montré par ailleurs, et par contraste, en M. Maurras un fervent admirateur de l'Eglise catholique considérée comme le rempart de « l'ordre dans son acception la plus générale ». Et tout en indiquant combien ces éloges demeurent incomplets, puisqu'ils s'adressent au rôle extérieur et naturel de l'Eglise ; tout en marquant même qu'ils maintiennent, sous leur forme exclusive « entre l'Eglise et l'esprit de son fondateur un divorce insupportable (1) », le P. Descoqs les recueille cependant malgré leurs déficits. C'est son droit (2). Mais il nous semble qu'on peut aussi légitimement, du point de vue catholique, montrer plus de réserve encore, ou de susceptibilité. M. Maurras ne se plaindra pas qu'on lui fasse un procès de tendance : il a dit de façon claire ce qu'il pensait de l'œuvre du Sauveur. Tout récemment, et quel que soit le motif de cette réédition, il faisait imprimer à nouveau un

(1) Ce sont les propres expressions du P. Descoqs.
(2) Concession confraternelle qui prépare une contradiction absolue.

livre gardant des pages violemment anti-chrétiennes (1). Dès lors, lorsque nous l'entendons célébrer « l'Eglise de l'ordre », nous ignorons parfois, si,aux yeux du panégyriste, les mérites reconnus de cette Eglise n'impliquent pas, à ce moment même, celui d'avoir corrigé l'Evangile, s'il n'y a pas dans ces louanges, non seulement *déficits*, mais *sous-entendus* (2) capables de les vicier dans leur essence. Ce ne sera pas toujours le cas : on pourra souvent agréer tel ou tel éloge portant sur un point bien net ; les catholiques restent fondés à trouver suspectes certaines louanges plus générales.

(*Etudes*, sept. 1913, pp. 782-5.)

De ce remarquable article six appréciations sont particulièrement à retenir.

Le P. du Passage déclare 1° que c'est bien le Christ des Evangiles auquel M. Maurras s'attaque dans *Anthinéa* ;

2° que M. Maurras se plaint à tort qu'on lui fasse un procès de tendance, lorsqu'on lui en adresse le reproche, vu que ses déclarations sont trop claires pour que la signification de ses paroles laisse la possibilité d'aucun doute ;

3° que l'édition d'*Anthinéa* de 1912 contenait encore, malgré les retouches « des pages violemment antichrétiennes » ;

4° qu'il est indéniable que M. Maurras établit un divorce insupportable entre l'Eglise et son fondateur ;

5° que nombre des compliments qu'il fait à l'Eglise doivent être suspects, car les mots indéterminés (et j'ajoute pour mon compte : volontairement, et donc perfidement indéterminés) qu'il emploie en ces occasions peuvent se ramener à son point de vue fondamental : le christianisme est le désordre, l'Eglise est à ses yeux l'Eglise de l'ordre, parce qu'elle est opposée au christianisme ;

6° enfin le P. du Passage constate que le P. Descoqs a mis dans ces louanges équivoques de M. Maurras une confiance qu'elles ne méritaient pas. Cette appréciation du P. du Passage est amplement justifiée par tout ce qui précède. Mais comme le fanatisme politique ne consent à se rendre que lorsqu'il y est vingt fois forcé, je crois devoir y ajouter cette déclaration audacieuse de M. Maurras s'adressant à

---

(1) Il s'agit d'*Anthinéa*.

(2) Les mots *déficits* et *sous-entendus* sont soulignés par le P. du Passage qu'il faut louer d'en avoir voulu ainsi marquer l'importance.

l'un des membres les plus distingués de l'A. F., M. le comte de Lantivy, qui lui reprochait son incrédulité, il répondait :

J'ai toujours estimé que le catholicisme avait sauvé le genre humain.

On me demande de quoi ?

Si je disais de quoi, M. de Lantivy serait probablement choqué. Or je trouve inutile de choquer aucun d'entre nous, quand nous nous trouvons réunis, comme en une assemblée nationale, dans les feuillets de l'A. F. *C'est en affaires politiques que nous considérons les affaires religieuses.* (*Revue* d'A. F., 15 févr. 1902.)

Ainsi donc M. Maurras reconnaissait ouvertement que les raisons secrètes pour lesquelles il marque son estime envers l'Eglise sont de telle nature qu'il ne pourrait les exprimer sans blesser un catholique intelligent.

On voit que le P. du Passage a bien raison de ne pas se fier aux compliments de M. Maurras.

Mais comment, après cela, peut-il se trouver des prêtres, et même des théologiens, pour nous parler de la clarté et de la loyauté des explications de M. Maurras ?

Jugement du P. du Passage sur l'ouvrage de M. Maurras « L'Action Française et la religion catholique ».

Le P. du Passage estime que M. Maurras n'a pas changé, et que malgré « ses déclarations évasives », c'est bien le vrai Christ de l'Evangile qu'il outrage.

Le R. Père commence par marquer les coups donnés et reçus par M. Maurras. Il est permis de penser qu'il aurait refusé à l'auteur de l'*Action Française et la religion catholique* quelques points qu'il croyait pouvoir lui attribuer sur parole, s'il avait attendu pour en juger les réponses des adversaires.

La condamnation non publiée, mais certainement prononcée contre les œuvres de M. Maurras, a prouvé que la plaidoirie de M. Maurras n'avait pas produit à Rome l'effet que son audace avait escompté.

Cette réserve faite, nous sommes complètement d'accord avec les appréciations exprimées par le R. du Passage dans les lignes qui suivent :

Mais le lecteur catholique, en suivant les phases de cette lutte souvent inégale, s'intéresse tout d'abord aux mouvements de l'âme qui, par instants, s'y découvre ; dans les évolutions victorieuses auxquelles il assiste il voudrait mesurer le terrain gagné par la lumière. Or autant qu'il peut en juger par ce livre, il éprouvera en le fermant une vraie désillusion.

De toutes les explications annoncées, les plus attendues, les plus graves ont trait à l'attitude de l'auteur en face de Jésus-Christ. M. Maurras ne s'est pas dérobé à la tâche. Il nous explique, en effet, que pour certaines imaginations, — dont la sienne — il y avait comme deux Jésus, deux Evangiles, deux histoires du christianisme, suivant que ces termes étaient conçus dans l'Eglise ou hors de l'Eglise. Au Christ qui serait celui de la conception protestante, rêveur individualiste, sont allées, dans l'œuvre de M. Maurras, plusieurs paroles offensantes. L'autre Jésus, celui de la tradition, lui semble digne de tous les respects.

Ici l'auteur prévient l'objection nécessaire : « Mais, dira-t-on, lequel des deux était conçu comme vrai et comme réel ! Et il répond : « La question se posait à peine pour des esprits sans foi qui ne cherchaient plus du tout dans l'histoire des témoignages, mais de simples images pour illustrer des idées ».

Hélas ! la réponse était soupçonnée, elle reste trop évasive, à moins qu'elle ne soit trop claire.

M. Maurras répondrait-il enfin que Rome a dû garder seuls dans l'héritage du christianisme les éléments de valeur, en rejetant le reste. Pareil éloge serait une offense à l'Eglise, puisqu'elle se retournerait contre son Fondateur et son Maître.

Rappelant ensuite la réédition d'*Anthinéa*, le Père fait cette très judicieuse observation :

« Les convictions des catholiques étaient, dit-on, respectées parce que le livre reparu ne s'éditait pas à la librairie où s'exprime l'accord entre croyants et non croyants du parti, parce que le journal l'*Action Française* n'insérait pour tout commentaire qu'une note (1) revendiquant l'exclusive responsabilité de l'auteur quant « aux passages où s'affirment avec une précision presque cruelle des idées éloignées du dogme ». M. Maurras aurait cru en les effaçant « faire intervenir dans une décision de la conscience, les calculs temporels de la politique ».

Pourtant est-ce que deux lignes de mise au point n'auraient pas suffi pour indiquer le motif réel de cette suppression ? Ou bien l'auteur pense-t-il que les mots employés constituent la formule nécessaire réclamée par la franchise même de son incroyance ? Mais alors si une opinion d'un genre plutôt négatif commande pareil langage, à plus forte raison la foi positive du catholique interdit de le supporter.

---

(1) On verra (p. 80) combien cette affirmation est fausse.

C'est donc que le conflit subsiste encore : son souvenir nous a fait hésiter un instant devant telle phrase du manifeste adressé au Saint-Père, cet appel dont nous ne contestons pas la belle tenue, ni l'accent sincère (1). M. Maurras affirme avoir retranché de son œuvre tout ce qui pourrait être interprété comme une offense volontaire à l'Eglise. Lui seul est juge de ses intentions, nous croyons à leur rectitude, mais évidemment il reste ici un malentendu ». (*Etudes*, 1914.)

Avant d'opposer bientôt les déclarations du P. du Passage à celle du P. Pègues, remarquons que l'écrivain des *Etudes* ne peut être accusé de trop de sévérité ; il faut même ajouter : au contraire.

D'abord comment peut-il croire que M. Maurras ait eu sincèrement l'intention de retrancher de son livre toute offense volontaire à l'Eglise, alors qu'il écrit dans le livre même où il fait appel au Pape contre mes prétendues calomnies, ces aveux qu'il va bientôt contredire.

« Je vois avec une clarté indubitable combien certaines pages, de celles qui subsistent, peuvent et doivent choquer les âmes fidèles » (p. 279).

L'article suivant du P. Théolier apporte à ces graves constatations des preuves nouvelles.

Jugement du P. Théolier sur *Le Chemin de Paradis*. Le R. P. montre que M. Maurras outrage Jésus-Christ et la morale.

D'un mot nous dirons que les idées de la jeunesse de M. Maurras se résument dans celles du *Jardin d'Epicure* d'Anatole France. La vie tout entière « conspire à la mort », une mort totale et définitive. Sans doute M. Maurras revendique contre le matérialisme abject la noblesse raisonnable et morale de la vie. Pour lui la vie et la mort sont ordonnées à des biens supérieurs. Mais le chrétien

---

(1) Ces deux gouttes de miel dont le R. P. « enrobe la pilule », en cet endroit rappellent le joli mot de M. Faguet à propos des effusions pieuses de Voltaire : « On y voit, écrit-il, le profond sentiment religieux que Voltaire a toujours eu quand il avait intérêt à le montrer ». (Faguet, Voltaire, p. 8.)

Ainsi la lettre de Voltaire au R. P. de la Tour, pour obtenir son appui en faveur de sa candidature à l'Académie française, est digne d'être offerte aux candidats de tous les temps comme un modèle de « belle tenue et d'accent sincère ». La suite a prouvé ce que valait de sincérité du grand menteur.

sait que le bien supérieur est l'immortalité personnelle au cœur du Dieu vivant. Pour M. Maurras le bien suprême est le bien de la cité terrestre et passagère.

La politique que définit Bossuet « l'art de rendre la vie commode et les peuples heureux » serait aussi bien pour M. Maurras une définition de la morale, en donnant à ce mot *commode* toute sa valeur latine, la modération dans les plaisirs, l'ordre et la justice en société. C'est la morale d'Horace et d'Aristote, ni moins ni plus.

Les catholiques savent gré à qui les a si souvent et si intelligemment défendus, d'avoir supprimé quelques pages de la première édition particulièrement blessantes pour leurs croyances. Ils aimeraient que les sacrifices eussent été plus complets : telle page *des Serviteurs quoique* l'auteur la dise dirigée contre le pseudo-Christ saint-simonien et tolstoïsant et la charité anarchique, est, *telle quelle* profondément pénible (1). Telles lignes de *La Consolation de Trophime,* d'une sensualité raffinée, ne sont pas moins choquantes. Si M. Maurras ne les écrirait plus aujourd'hui, pourquoi les a-t-il laissées ? Nous n'oublions pas que M. Maurras est l'auteur d'autres volumes plus dignes de l'estime des catholiques. Mais il reste qu'il faut dire avec fermeté du « Chemin de Paradis » puisqu'il a été réédité, qu'il est tout le contraire d'un chemin de Paradis.

(*Etudes,* Louis Théolier, 5 décembre 1922.)

Tous ceux qui ont seulement lu un ouvrage d'Anatole France reconnaîtront avec quelle justesse le P. Théolier assimile les idées de jeunesse de M. Maurras à celles de ce *Jardin d'Epicure,* qui exprime toute la philosophie de son Maître Anatole France, laquelle se résume en ce principe : quand on est mort, tout est mort ; donc tirons du présent fugitif toute la volupté possible, et maudit soit l'Evangile qui nous prêche autre chose !

Nous avons vu que c'est ce que M. Guy-Grand constatait en 1922.

C'est encore ce que M. Maurras lui-même déclare présentement dans son dernier ouvrage *La Musique intérieure*, qui vient d'éclore au printemps de 1925.

Mais où le Père a-t-il donc pu voir que M. Maurras prêchait la modération dans les désirs ? Est-ce dans *La Conso-*

(1) C'est nous qui soulignons les mots *quoique* et *telle que*, qui prouvent une fois de plus, qu'ici, comme en cent autres endroits, M. Maurras a audacieusement nié l'évidence, pour échapper à la responsabilité de ses blasphèmes.

lation de Trophime, dont il stigmatise justement « la sensualité raffinée » ? Mais c'est la glorification d'une Messaline arlésienne qui était, comme dit élégamment M. Maurras, « libérale de son corps à tous, aussi bien aux matelots belges qu'aux fossoyeurs arlésiens ». Et elle est de ce chef proclamée bienfaitrice de la cité par les magistrats d'Arles, qui déclarent ne pouvoir lui refuser « cet unique bienfait » (de la mort, et de la mort par suicide !) en considération du plaisir que sa susdite « libéralité » a donné aux Arlésiens et à leurs hôtes de tout âge et de toutes conditions.

Et M. Maurras a jugé lui-même l'immoralité foncière de son ouvrage plus sévèrement et plus exactement lorsqu'il a écrit dans sa nouvelle préface qu'à son apparition son livre « avait fait une espèce de macule (*sic*) par son indifférence au problème pratique de la vertu et de la bonté des gens ».

Ajoutons qu'il n'en marque pas plus de regret que de honte. Il s'écrie, au contraire, d'un air de contentement : « Ah ! je n'empiétais pas sur le Père, ni sur le Prêtre (1) ». Cette dernière réflexion est malheureusement trop vraie. Mais comment qualifier l'impudence de l'homme qui ose souligner l'immoralité de ses enseignements, décorés par lui du nom de contes philosophiques dans le titre même de son ouvrage ?

En fait, ces idées de la jeunesse de M. Maurras sont si bien ses idées aujourd'hui qu'il les confirme dans sa nouvelle préface de 1922, en particulier quand il ose bien écrire qu'il n'a retranché que par condescendance pour ses amis catholiques cet affreux conte intitulé par dérision *La Bonne Mort*, où retentit tout du long le plus effroyable « hennissement de la luxure », et d'autant plus sinistre qu'il se mêle au râle d'un enfant agonisant, suspendu au lacet qu'il s'est passé au cou, pour échapper aux affres résultant d'une communion sacrilège.

Non seulement M. Maurras ose écrire que le caractère délictueux de ce conte lui échappe ; mais que c'est celui où ses propres sentiments s'expriment avec le plus de vérité, et qu'il est tout disposé à le rééditer ailleurs.

---

(1) *Chemin de Paradis*. Nouvelle édition 1920. Avant-propos, p. XXXVII.

Mais après cela, remercions le Père d'avoir osé nous dire que lorsque M. Maurras affirme que ses attaques contre le Christ s'adressent à un pseudo-Christ, il dit le contraire de la vérité ; et que *Le Chemin de Paradis* est proprement, à l'encontre de son titre hypocrite, un chemin d'enfer. Enfin nous nous unissons à lui pour poser la question que se posait également le P. Descoqs : Si M. Maurras ne les écrirait pas aujourd'hui, pourquoi les a-t-il laissés ? Mais la nouvelle préface de M. Maurras, qui ne rétracte rien, et au contraire confirme tout, ne fût-ce que par ce qu'il écrit au sujet du conte effrontément intitulé *La Bonne Mort*, répond clairement : parce qu'il n'a pas changé. Nous avons vu que le P. Descoqs lui-même le déclare plusieurs fois.

Je reviendrai dans ma lettre au R. P. Pègues sur la réédition d'*Anthinéa*, « dite expurgée », comme a écrit M. l'abbé Barbier. Ici je citerai seulement les trois lignes par lesquelles M. le chanoine Gaudeau l'a appréciée selon son mérite.

Anthinéa, écrit-il, réédité en 1912 contient même en cette édition d'abominables impiétés et de répugnants blasphèmes. (*La Foi catholique*, déc. 1913, p. 415.)

Et penser qu'après tout cela, M. Maurras a écrit, en s'adressant au Saint-Père, sur le ton de l'indignation la plus profonde :

« Un consciencieux parallèle des allégations dirigées contre nous, et de celles de nos paroles qui en ont fourni le prétexte, fait apparaître à chaque instant la diffamation et la calomnie » (p. 277).

N'est-ce pas d'un bel aplomb ?

C'est bien l'occasion de dire comme l'intrépide martyr de la liberté de l'Eglise, Pie VII : « *Comediante ! tragediante !* » Cela n'empêche pas, hélas ! nombre de prêtres et de moines d'écrire quotidiennement que l'on ne saurait trop admirer la loyauté de M. Maurras !

Et que penser enfin de l'état d'âme du chanoine Halflants qui appelle « une saine et forte lecture » ce que M. le chanoine Gaudeau qualifie justement « d'abominables impiétés et de répugnants blasphèmes ? »

CHAPITRE VI

Les prétendus garants de « l'irréprochable orthodoxie » de M. Maurras

Après avoir exposé à sa façon, c'est-à-dire en commandant d'infanterie en retraite et en conscrit de théologie, les doctrines du « Maître », M. Dublaix, prétend appuyer son jugement de celui de plusieurs évêques et cardinaux français et de quelques religieux dont « les approbations et félicitations » garantiraient, suivant lui, « l'irréprochable orthodoxie de M. Maurras ». (§. XI. L'orthodoxie de Ch. Maurras).

Il est remarquable, écrit-il, que dans une œuvre si abondante, Charles Maurras ait toujours fait preuve d'une orthodoxie irréprochable. Le mérite en revient certainement à ses fortes études et à ses lectures très étendues, mais plus encore à son jugement très sûr et à sa grande prudence.

Aussi le Maître a-t-il recueilli, en dehors des paroles élogieuses de Pie X que nous avons déjà citées, les approbations et les félicitations des membres les plus éminents de l'Eglise de France. Citons, etc...

Et il cite une demi-douzaine de noms.

Examinons ce qu'il en est.

1° Parmi les évêques cités, j'en vois un qui m'a félicité, par lettres et oralement, de mes trois premiers ouvrages contre M. Maurras, et dans des termes qui égalent les plus dures sévérités de Mgr Péchenard.

N'est-ce pas d'une belle audace de le présenter comme un garant de « l'irréprochable orthodoxie » de M. Maurras ?

2° Au paragraphe XVI, intitulé « *Hommages catholiques à Charles Maurras* », M. Dublaix donne une nouvelle liste d'évêques, de prêtres et de religieux qui ont exprimé à M. Maurras leur sympathie, ou simplement envoyé leurs compliments de condoléances à la mort de sa mère. Et à la suite de M. Maurras lui-même, le commandant s'évertue à persuader que cela constitue autant de « témoignages d'admiration » envers le Maître.

J'ose bien m'inscrire en faux contre cette prétention que je trouve aussi dépourvue de tact que de vérité ; et si

j'ose le faire, c'est que je remarque que deux des évêques portés sur cette liste, sont de ceux qui m'ont le plus encouragé à combattre M. Maurras.

On y trouve aussi le nom de ce même M. l'abbé Emmanuel Barbier, qui, nous l'avons vu, traite de « gageure folle » l'entreprise du commandant théologien.

3° Un bon nombre de ceux qui ont approuvé et défendu M. Maurras contre ses adversaires, l'ont fait de confiance dans ses idées politiques qui leur agréaient, mais sans prendre la précaution élémentaire de lire les ouvrages où lui-même, oui, lui-même ou son équipe, ont exposé leurs doctrines anti-chrétiennes. La *Critique du Libéralisme* de M. l'abbé Emm. Barbier m'a traité pendant plusieurs années de calomniateur parce que je me permettais de suspecter la pureté du catholicisme de M. Maurras.

Or un jour, un catholique, en communion étroite d'idées religieuses et sociales avec M. Barbier, et qui le croyait sur parole, lit un jour *Anthinéa* et le *Chemin de Paradis*. Convaincu par cette lecture du bien fondé de mes critiques, il écrit à M. Barbier pour lui demander comment il a pu, devant de pareils écrits, tout pleins d'impiété et d'immoralité, m'accuser de calomnie.

Or voici l'aveu que M. Barbier, mis au pied du mur, est alors obligé de faire, dans une lettre qui est entre mes mains.

Paris, 29 /1 /24

Laissez-moi vous offrir quelques éclaircissements en forme brève et sans esprit de contention.

Je n'avais lu aucun des écrits de M. Maurras, dont vous stigmatisez justement les impiétés, avant ce que vous m'avez dit récemment et ne connaissais celles-ci que d'une manière vague (1).

Et voilà l'homme qui, depuis plus de dix ans, prenait contre moi la défense de M. Maurras !

Il n'avait pas lu les impiétés de M. Maurras ; je veux bien le croire, mais ce n'est pas une excuse. Il n'eût agi qu'en honnête homme en commençant par lire les ouvrages que j'attaquais avant de me traiter de « calomniateur et de faussaire ».

---

(1) C'est moi qui souligne. (J. P.).

Au moment où je révise ces feuilles, un partisan belge de l'*Action Française* nous fait, sans paraître y attacher la moindre importance, un aveu semblable à celui de M. Barbier.

Je lis dans la *Revue catholique des idées et des faits* (Bruxelles, 27 sept. 1925) les déclarations suivantes de M. Fernand Deschamps, professeur d'économie sociale à l'Ecole supérieure de commerce d'Anvers, dans un article où il garantit la parfaite conformité de la doctrine politique de M. Maurras avec la doctrine catholique :

Je n'ai jamais lu, écrit-il, que dans ces derniers temps le *Chemin de Paradis*... J'ai honte de le dire, mais je n'ai jamais lu *Anthinéa*, dont les lettrés font si grand cas.

Je me permets de dire respectueusement à M. le professeur : « Vous devriez les avoir lus, Monsieur. Vous auriez vu alors que c'est avec raison qu'un juge non suspect d'hostilité, M. Jacques Bainville, a écrit au sujet de M. Maurras : « Les thèses philosophiques d'Anthinéa sont le fondement de sa politique ».

Cela vous eût épargné d'écrire à l'adresse des adversaires de M. Maurras les lignes suivantes, aussi outrageuses qu'injustes, où après avoir déclaré que les catholiques d'A. F. « suivent en gros les directives de l'école d'Action Française » en politique, vous ajoutez :

Ces directives peuvent être fausses aux yeux de la raison : elles peuvent être inopportunes ou dangereuses politiquement, c'est possible. Mais alors il faut le démontrer directement. Il est inutile, il n'est même pas honnête de faire dévier le débat sur le *Chemin de Paradis*, *Anthinéa* et d'autres articles littéraires de Maurras. (P. 8.)

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur, de m'étonner de vous voir traiter d'*articles littéraires*, ce *Chemin de Paradis*, dont toutes les éditions depuis trente ans, portent en sous-titre : *Contes philosophiques* » et où vous devez avoir lu (p. XIV, édition Calmann-Lévy, et p. LXXIV, édition De Boccard) cette déclaration audacieuse de l'auteur de tous ces contes également obscènes et impies :

Vous y découvrirez comme un traité presque complet de la conduite de la vie.

Il faut que vous ayez lu ce livre bien hâtivement, pour avoir pu oublier une déclaration aussi grave, d'autant plus grave que l'avant-propos ajouté à la nouvelle édition, lui donne une portée qui aurait dû inquiéter singulièrement le chrétien que vous êtes.

Pensez-vous Monsieur, que le savant et catholique M. Charles Périn eût salué comme un maître, et un « maître infaillible en politique » l'homme qui se fait ainsi gloire « de sa superbe indifférence au problème pratique de la vertu et de la bonté des gens ? » J'ose dire que, tout comme M. Le Play, il en aurait eu horreur et terreur. Mais que devient pour vous, élève de M. Maurras, l'aphorisme de politique sociale, commun à tous les chrétiens, et répété encore récemment par NN. SS. les archevêque et évêque de Cambrai et de Lille, que la question sociale est au premier chef une question morale ?

Si vous aviez lu le *Chemin de Paradis* avec un peu plus de soin, vous vous seriez gardé d'écrire l'énormité que voici :

Il (M. Maurras) ne nie pas l'infini. Il se cantonne seulement dans le fini, ce qui est toute autre chose (1).

Vous vous seriez souvenu que M. Maurras a écrit ces paroles que toutes ses dénégations ne peuvent détruire ni toutes les ressources de sa souplesse embrouiller :

« J'ai surtout en horreur ces derniers Allemands. L'Infini ! comme ils disent. Le sentiment de l'Infini ! Rien que ces sons absurdes et ces formes honteuses devraient induire à rétablir la belle notion du fini. Elle est bien la seule sensée. Quel Grec l'a dit ? La divinité est un nombre ; tout est nombré et terminé. N'exceptons ni la volupté ni mêmes les amours. Ils ont leurs points extrêmes et au delà se dissocient. *Définitions certaines*, comme chantent nos poètes, et *justes confins* hors desquels s'étend un obscène chaos ». (P. LXXIII, édition de 1923.)

Je vous le demande, Monsieur, est-ce que vous n'êtes pas blessé de voir la notion de l'Infini, dont le vrai nom est Dieu, ainsi rejetée par M. Maurras dans « l'obscène chaos » ? Je n'i-

(1) Disons en passant que, dans la pratique, c'est absolument la même chose.

gnore pas qu'il a prétendu que ses outrages ne s'adressaient qu'à l'*Infini* tel que le conçoivent les Allemands.

Mais outre que ces mots et leur suite : « La belle notion du fini est la seule sensée » lui interdisent cette échappatoire, c'est l'indulgent P. Descoqs qui nous dit en propres termes, et précisément en commentaire à ce passage :

L'absolu pour lui n'est qu'un fantôme, c'est l'inconnaissable, l'impensable... De fait, pour M. Maurras, l'infini ne représente que le contradictoire. (A travers l'œuvre de M. Maurras. Paris 1911, p. 198 et 199.)

Et comment, si vous avez lu le *Chemin de Paradis,* avez-vous pu écrire cette autre énormité :

« Il ne nie pas l'immortalité de l'âme, ni la destinée éternelle de l'homme. Il n'en parle pas ». (P. 10).

Mais, Monsieur, permettez-moi de vous rappeler seulement l'affirmation suivante de M. Maurras, maintenue sans changement dans les plus récentes éditions.

J'ai osé évoquer en présence de mille erreurs les types achevés de la Raison, de la Beauté et de la Mort, triple et *unique* fin du monde. (Préf. p. XL, dern. édit.)

Si cet « unique » que je souligne ne suffit pas à vous convaincre, écoutez alors un rédacteur des *Etudes,* qui, dans l'article où il verse généreusement à M. Maurras, et à propos du *Chemin de Paradis,*

Le nectar que l'on sert au Maître du tonnerre
Et dont nous enivrons tous les dieux de la terre

n'en a pas moins résumé très exactement, ainsi que je l'ai fait, la doctrine de M. Maurras sur ce point, en disant que pour lui, comme pour son maître Anatole France,

« La vie tout entière conspire à la mort ; une mort totale et définitive. » (*Etudes,* déc. 1922.)

Je pourrais citer vingt et cent autres textes. J'espère que ceux-ci suffisent largement à démontrer aux hommes de bonne foi l'erreur de M. Deschamps.

CHAPITRE VII

Les partisans de M. Maurras, même les prêtres et les religieux, acceptent ses inspirations les yeux fermés.

Et c'est M. Léon Daudet qui nous l'affirme en ces lignes qui devraient faire frémir tous les hommes capables d'un peu de réflexion :

Ayant pendant vingt années, écrit M. Daudet, formé et modelé des intelligences de tout âge et de toute catégorie, l'auteur de la *Musique intérieure* se meut dans une atmosphère d'étuves, dans une solution fluide de lecteurs prompts à cristalliser selon ses actes. *Il est accepté avant d'être lu*, compris avant d'être médité ». (L. Daudet, *Action Française*, 23 avril 1925.)

Accepté avant d'être lu ! Les catholiques d'A. F. en sont là de jurer sans réflexion, sur la parole d'un athée qui se fait gloire de ne pas s'en fier aux écrits de quatre Juifs obscurs. Et M. Maurras a lui-même osé écrire qu'il trouverait une foule de partisans prêts à assassiner un ministre dès qu'il lui plairait de désigner une victime à leur browning. Que des musulmans aient connu cette aberration mentale chez les fanatiques séides d'un Vieux de la Montagne, c'est déjà humiliant pour la conscience humaine, mais quel jugement en porter dans un Etat chrétien et français !

Dom Besse et le R. P. de Pascal nous ont fourni un bien instructif exemple de cette abdication de toute réflexion devant la volonté de M. Maurras, lorsque pour lui plaire, ils couronnèrent dans un concours d'A. F., l'*Histoire de France* de M. Cavaignac, anti-chrétien déclaré, professeur à l'Institut d'A. F. J'ai consacré à l'analyse de cet ouvrage les pages 186 à 195 de ma *Réponse à M. Maurras*. Je me borne à reproduire ici les appréciations de Mgr Delmont et de M. Paul Allard, et un passage de cette histoire aussi anti-catholique qu'anti-religieuse, où l'auteur attribue à l'émancipation de l'esprit humain par le protestantisme tous les progrès de la civilisation depuis quatre cents ans.

Mgr Delmont, adversaire déclaré du libéralisme et de la démocratie, portait dans la *Critique du Libéralisme*, si favorable pourtant à l'A. F., le jugement que voici :

L'esquisse d'une Histoire de France d'Eug. Cavaignac méconnaît totalement le caractère si chrétien de notre histoire de France. *L'Action Française* a profondément tort de la prôner comme elle fait. (Op. cit., t. VII, p. 813.)

Et M. Allard disait de même :

« Il n'a point vu dans la France la grande nation catholique qui, malgré les erreurs et les fautes trop fréquentes de ses rois, a mérité le titre de Fille aînée de l'Eglise ». (Revue des questions historiques, 1er juillet 1911, p. 283.)

Et non seulement l'A. F. (Dom Besse et le P. de Pascal en tête) prônait cette histoire impie, mais elle la destinait aux écoles et patronages catholiques.

On a vu le même scandale se reproduire lorsque des journaux et des revues catholiques ont exalté l'Histoire de France très anti-chrétienne de M. Bainville.

Voici enfin comment M. Cavaignac apprécie les effets du protestantisme :

Au sortir de la crise religieuse, l'Europe fut plus irréductiblement divisée qu'auparavant, et les hommes pour qui, depuis la Renaissance, la pensée humaine avait pris une valeur nouvelle, trouvèrent là une sérieuse sauvegarde. Car cette liberté d'allures intellectuelle semble bien être le secret de l'hégémonie incontestée que l'humanité européenne a exercée déjà depuis plus de quatre cents ans, et qui lui assure, quel que doive être son avenir, une place de premier ordre dans l'œuvre de la civilisation générale.

On peut le dire sans crainte : jamais protestant ou incrédule n'a écrit quelque chose de plus outrageant pour l'Eglise catholique.

Et voilà ce que des théologiens instruits comme Dom Besse et le P. de Pascal, ont couronné et recommandé pour les cercles d'*Action Française !*

Est-ce que les religieux capables de commettre une telle aberration, n'ont pas prouvé par là qu'ils n'étaient à l'A. F., que pour dire un perpétuel amen à l'unique maître, M. Maurras, et perdre de ce chef tout droit à la confiance des gens de bon sens ?

Et donc leur prétendue garantie ne garantit rien.

Nous verrons dans la personne du R. P. Pègues, O. P., un théologien professionnel qui n'est pas mieux informé et qui ne tient pas du tout à l'être.

Et je pourrais en nommer beaucoup d'autres !

DEUXIÈME PARTIE

Réponse au R. P. Pègues, O. P.

à l'occasion de son article « L'Action Française et la Religion Catholique », publié dans « le Bloc Catholique » de Toulouse. (numéro de janvier 1914). (1)

MON RÉVÉREND PÈRE,

C'est à mon grand regret que je me vois obligé de vous adresser cette lettre ouverte : vous m'y avez forcé.

Pendant un quart de siècle, des prêtres, des moines et des religieux d'A. F., tels que Dom Besse dans l'*Action Française* quotidienne, les abbés Lecigne et Léon-Jules à l'*Univers*, devenu une succursale de l'*Action Française*, l'ex-jésuite M. Barbier, et M. Hugues dans la *Critique du Libéralisme*, et dix autres ailleurs, qui ne pouvaient me faire légitimement qu'un reproche, celui de ne point partager leurs passions politiques, m'ont adressé les plus graves injures. A les entendre, je ne suis pas seulement « un sot, un ignorant, un sombre lourdaud, un cerveau malade », mais encore « un trompeur, un truqueur de textes, un calomniateur, un faussaire ». Ce sont les qualificatifs dont, avec M. Maurras, ils m'ont gratifié.

Pendant un quart de siècle, j'ai à peine fait une allusion aux attaques de l'un ou l'autre d'entre eux, tant je redoutais de donner au public le scandale d'une lutte violente entre ministres du même Christ.

J'avais un peu d'espoir que ma patience finirait par les toucher et que mes réponses à MM. Moreau, de Montesquiou et Maurras pourraient en éclairer plusieurs.

Je me suis grandement trompé : M. Barbier vient de

---

(1) Et tiré d'une seule fois à trente mille exemplaires en une brochure à part.

rééditer, dans un ouvrage de plus de deux mille pages, ses calomnies à mon sujet, comme s'il ignorait mes réponses. Devant cette mauvaise foi obstinée, je suis résolu à suivre désormais tous mes accusateurs sur les divers terrains où il leur a plu de m'appeler.

J'ai commencé par MM. Barbier (1) et Dublaix, je continue par vous ; et je le répète, vous m'y avez forcé. L'an dernier, en effet, j'ai fait près de vous une démarche conciliante dans l'espérance de pouvoir éviter encore un débat public.

Vous m'aviez accusé d'avoir « commis un faux qui tient du prodige et que M. Maurras a mis dans une lumière qu'on pourrait appeler effrayante ». Et tous ces grands et gros mots ont coulé de votre plume de moine théologien uniquement parce que j'aurais, à votre avis, mal traduit une inscription latine de la composition de M. Maurras.

Je vous ai écrit, avec tout le respect qui est dû à l'habit de saint Dominique, pour vous prier de m'indiquer quelle traduction vous pouviez opposer à la mienne, attendu que M. Maurras, non plus que vous-même, n'en avait jamais donné ; je vous disais que si vous vouliez bien m'en donner une, je me ferais un devoir de la confronter avec la mienne, et de reconnaître mon erreur dans le cas où je me serais trompé.

Vous m'avez répondu que vous ne vous souveniez plus quelle était la traduction de M. Maurras, et que vous vous rappeliez seulement qu'il en avait donné une « plausible » (*sic*), m'invitant, pour le surplus, à m'adresser à M. Maurras.

Votre réponse m'a surpris pour deux raisons : par quel prodige un maître en sacrée théologie, qui professe en latin depuis plus de trente années, se trouve-t-il incapable de traduire en français les treize petits mots latins que j'ai eu soin de lui copier ? Ensuite, n'est-ce pas une échappatoire, peu digne d'un fils de saint Dominique, que de me renvoyer aussi cavalièrement à M. Maurras, vu qu'en cette occasion c'est à vous seul que j'ai affaire. Si M. Maurras, sur la parole

---

(1) J'ai en janvier 1925, sollicité et obtenu du conseil archiépiscopal de Paris l'autorisation de citer en diffamation et calomnie M. l'abbé Barbier devant le tribunal de l'Officialité diocésaine.

duquel vous avez marché les yeux fermés, vous a induit en erreur, ce n'est pas à moi de lui en demander compte.

Maintenant, j'en viens à votre réquisitoire :

L'éternelle tactique d'A. F. : la diversion par l'appel aux passions

Vous écrivez :

Ce nouveau livre (1) de Charles Maurras est une réponse. Il répond à des attaques nombreuses répandues surtout dans le monde catholique et venues de divers auteurs, mais qui ont tous ce trait commun d'appartenir à l'aile gauche de l'armée catholique. L'un d'eux a eu la plupart de ses travaux mis à l'Index comme infestés de modernisme. Deux autres, fervents adhérents de l'ancien Sillon, demeurent imbus des principes erronés du libéralisme politique et révolutionnaire. Il en est un quatrième, qui est encore un des collaborateurs assidus de la *Démocratie* (p. 3).

Je constate tout d'abord, mon Révérend Père, que vous êtes fidèle à l'éternelle tactique de M. Maurras, et de toute l'A. F., qui est de commencer toutes les discussions par l'appel aux passions anti-démocratiques, anti-libérales et anti-sillonnistes. Je n'ai guère qu'à répéter ce que j'ai répondu à M. Maurras en 1914 et 1923, pour montrer le néant de toutes vos assertions.

Le voici en résumé :

1° Je n'ai jamais reçu aucun blâme, si léger fût-il, de mes supérieurs, pas plus pour mes écrits que pour mes actes. Mes livres, au contraire, ont reçu les plus hauts encouragements d'évêques, d'archevêques, de cardinaux et de prêtres renommés entre tous pour leur science et leur dévouement à l'Eglise. Leurs témoignages remplissent seize pages in-8° de mon ouvrage : « L'Action Française en 1923 » et j'aurais pu, non seulement les doubler et les tripler, mais les décupler. Il en viendra plus tard qui vous étonneront, et d'évêques dont vous ne pourriez pas plus contester l'impartialité que les lumières.

2° Je n'ai jamais fait partie du *Sillon*.

---

(1) L'Action Française et la Religion Catholique. Paris, nov. 1913.

3° *La Démocratie* a disparu avant que je lui aie envoyé une ligne, encore que je ne me crusse obligé de m'excuser auprès de personne, et surtout auprès des athées d'A. F., d'avoir été le collaborateur d'un chrétien tel que du Roure.

4° Sur deux mille pages, et plus peut-être, que j'ai écrites dans l'*Univers*, le *Peuple Fran;ais*, la *Vie Catholique*, la *Revue du Clergé*, etc., je vous mets au défi de relever une ligne qui soit « imbue », comme vous dites, « des principes erronés du libéralisme politique et révolutionnaire », et j'ajoute : de modernisme.

Alors, mon R. P., que signifient ces accusations ? Vous êtes force de reconnaître (encore que vous le fassiez de mauvaise grâce), que j'ai « attaqué l'A. F. uniquement du point de vue catholique », et mes quatre volumes en fournissent la preuve à chaque page. Alors, comment osez-vous reproduire, pour les approuver, les affirmations de M. Maurras qui suivent ?

En prétendant peindre l'obstination intéressée et passionnée de ses adversaires, M. Maurras cité par le P. Pègues, fait le portrait de ses partisans.

Vous écrivez :

> Maurras a donc répondu.
> Mais au début de son livre, il fait cette déclaration : « Je réponds sans illusion. Nulle réponse ne peut réduire des intérêts au silence. Pénétrons-nous de la vérité : c'est à des intérêts que l'Action française a affaire. Si justes, si sincères, si pertinentes que soient estimées nos réponses passées, présentes ou futures, quelque explication satisfaisante qu'on y trouve, la passion de nos ennemis, loin d'en être abattue, sera stimulée et nourrie : leurs intérêts seront d'autant plus inquiets que nous leur aurons asséné des vérités plus fortes en nombre plus grand (p. 4).

Je crains, mon Révérend Père, que les partisans intelligents de l'A. F. ne trouvent votre citation bien imprudente ; car, dans cet attachement obstiné à des préjugés dictés par l'intérêt et la passion, tous les hommes de sens rassis reconnaîtront le portrait trop fidèle des partisans d'A. F. résolus à crier : « Vive Maurras quand même ! » après qu'on leur aura prouvé cent fois que le chef auquel ils donnent leur

confiance à la haine de Dieu et de son Christ. Cette obstination est même la marque à laquelle on les reconnaît.

Le R. P. Pègues se contredit à une page de distance

Vous continuez de citer M. Maurras qui écrit ceci :

L'expérience permet d'écrire que le débat profond ne porte sur aucune des questions que l'on affecte de soulever une par une ou toutes à la fois ; il ne s'agit ni de religion ni d'histoire sacrée, ni de morale littéraire, ni de philosophie du droit. Il s'agit de savoir non pas qui a raison, mais si un certain personnel politique et philosophique aura raison de nous, s'il aura, comme on dit familièrement, *notre peau*. Les impostures libérales et les folies démocratiques débitées contre nous n'ont pas d'autre origine (p. 5).

Vous oubliez donc, mon R. P., pour oser approuver ces lignes, que vous venez de dire le contraire à la page précédente, que je vais bientôt reproduire et où vous reconnaissez que, au rebours de l'affirmation de M. Maurras, le débat a porté entièrement et exclusivement sur la religion, l'histoire sacrée, la morale littéraire et la philosophie du droit !

De plus, les principaux reproches que j'ai adressés à M. Maurras, lui ont été faits par M. Gaudeau, et, même, pour le fond, par les *Etudes* ; alors que parlez-vous d'impostures libérales et démocratiques ?

En vérité, votre logique m'étonne. Votre grand Maître, M. Maurras, et tous les libertins d'A. F. (comme ils se sont eux-mêmes appelés, et comme vous les appelez encore) ne cessent d'attaquer la religion, l'histoire sacrée, la morale et le droit : vous concluez que ces messieurs les aiment d'un très sincère amour, et que je les calomnie, lorsque j'en doute.

Je n'ai pas écrit en toute ma vie une seule ligne qui ne fût pour défendre ces choses, deux fois sacrées au chrétien et au ministre de l'Evangile : vous concluez que c'est mon attachement qui est une feinte. J'ai eu tort pourtant de dire que votre logique m'étonne ; c'est bien la logique d'A. F.

Quelques rectifications à l'histoire de mes brochures et de mes démarches à Rome, racontées par le P. Pègues.

Vous contez cette histoire comme il suit :

Et l'on pensera peut-être que, s'attaquant à l'Action française, mouvement essentiellement national et politique, antidémocratique et antilibéral, c'est sur le terrain politique et du point de vue de leurs divergences respectives qu'ils l'attaquent. Il n'en est rien. C'est uniquement du point de vue catholique. Ils ont découvert et ils dénoncent, dans l'Action française, un mouvement néo-païen, dont l'unique but, sous couleur de restauration nationale française qui le cache, est de faire retourner la France, nation catholique, et, avec elle, le monde entier, aux ténèbres du paganisme.

Voilà l'accusation.

La preuve de cette accusation est tirée d'œuvres de plusieurs écrivains de l'Action française, notamment de celui qui est le plus en vue et que tous, unanimement, dans l'Action française, saluent comme leur chef au point de vue doctrinal, Charles Maurras. Des extraits de ces œuvres ont été réunis en brochures de propagande, et « tous les évêchés, chapitres, doyennés, séminaires et presbytères de France en sont depuis quelque temps inondés ». Des correspondances très sûres venues de Rome nous apprennent que ce n'est pas seulement en France que ces brochures sont ainsi propagées. Deux des auteurs qui les ont écrites ont été eux-mêmes, à plusieurs reprises, les porter à Rome. L'un d'eux s'est vanté d'avoir pu pénétrer jusqu'auprès du Souverain Pontife et d'avoir convaincu le Saint-Père de la nécessité qu'il y avait d'enrayer au plus tôt un mouvement aussi pernicieux. Il a fait visite à tous les cardinaux, aux supérieurs d'ordres, à tout ce qu'il pouvait y avoir de notabilités catholiques dans la Ville éternelle. Il n'a épargné ni son temps, ni sa peine, ni ses brochures. On a cité des conversations qui avaient duré plus de cinq quarts d'heure. A son retour en France, il a publié pour les initiés une sorte d'encyclique où il relatait le fruit de ses démarches. Il était allé de triomphe en triomphe. Aussi bien le succès final n'était plus qu'une question de jours. L'Action française allait être condamnée par Rome. Tous les libéraux, tous les sillonnistes, tous les modernistes exultaient (p. 4).

Ici, mon R. P., je commence par vous remercier de déclarer que les catholiques, adversaires de l'A. F., ne lui ont jamais reproché d'être royaliste, mais seulement anti-chrétienne. Vous allez bientôt, par une contradiction nouvelle, ne tenir aucun compte de cet aveu : il n'en est pas moins précieux pour ma cause. Maintenant, je relève dans votre article quelques notables inexactitudes. J'ai bien écrit que les principaux chefs d'A. F. l'avaient fondée dans le but déterminé de détruire le christianisme et de ramener le paganisme. J'en ai donné de nombreuses preuves que les plus illustres représentants de la hiérarchie, à Rome aussi bien qu'en France, ont trouvées très « probantes ». Cette expression

se trouve dans la lettre de Mgr Pelgé, le très pieux évêque de Poitiers, qui m'a félicité le premier de mon livre : « *Avec Nietzsche* ».

Mais loin de dire, comme vous le prétendez, que ce fût là « l'unique but », j'ai exposé qu'il y en avait plusieurs autres (1), qui, d'ailleurs, ont bien favorisé celui-là.

Je ne me suis jamais vanté d'avoir convaincu le Saint-Père de la nécessité d'enrayer un mouvement pernicieux.

Mais il est très vrai que j'ai eu l'honneur d'être reçu (longuement, et souvent jusqu'à trois fois) par les grands personnages que vous dites ; que certaines audiences, en effet, ont duré cinq quarts d'heure, et même bien davantage ; qu'en février 1912, admis à l'honneur d'une audience de Pie X, j'ai eu la consolation d'entendre le Saint-Père me dire, après qu'il avait daigné lire, et à haute voix, quelques pages de ma brochure « Avec Nietzsche » (2) : « Avete fatto opera santa ; avete meso il dito sulla piaga : vi benedico ». (En français : « Vous avez fait œuvre sainte. Vous avez mis le doigt sur la plaie. Je vous bénis »).

Je ne crois pas avoir manqué à personne en rapportant le soir même des paroles si encourageantes pour moi, prononcées devant des témoins qui vivent encore. J'aurais pu reproduire en même temps trois appréciations du Pape sur les doctrines de l'A. F. qui ne veulent pas dire du tout que « M. Maurras est un beau défenseur de la foi » ; loin de là.

Je ne puis imaginer ce que vous voulez dire par l' « encyclique » que j'aurais publiée à mon retour en France. Tout au plus ai-je rapporté le bienveillant accueil et les encouragements que j'avais reçus du Pape, des Cardinaux et de nombreux supérieurs d'ordres, à trois ou quatre évêques, dont le cardinal Amette, et à quelques amis.

Quant à la condamnation de M. Maurras, j'en parle ailleurs (3). Vous savez parfaitement qu'elle a été prononcée

---

(1) V. *Avec Nietzsche*, p. 227-241 et dans *l'Action Française en* 1923 p. 20-30.

(2) Celle-là même qui a été qualifiée par M. Barbier de « venimeux pamphlet ».

(3) P. 14.

et que le Saint Père a voulu simplement en suspendre la publication, et cela, sur les instantes prières de personnages qui n'ont jamais prétendu justifier les doctrines condamnées.

Et donc mes voyages n'avaient pas été inutiles. Du reste, la haine que m'a vouée l'A. F. le fait assez voir.

De deux prétendues impostures libérales et folies démocratiques

I. L'inscription mystérieuse.

Vous continuez ainsi :

Quelles sont ces *impostures libérales* et ces *folies démocratiques*, le livre de Maurras a pour objet de le dire et pour effet de les mettre dans une lumière qu'on pourrait appeler effrayante.

Il y a d'abord la falsification des textes. Impossible de les reproduire ici. Il faut lire le livre de Maurras pour voir jusqu'à quel degré ses ennemis ont pu aller dans cet art. Cela tient du prodige. — Nous citerons seulement un passage plus particulièrement significatif. « Dans une épigraphe romaine de ma composition, dit Maurras, la phrase qui commence ainsi : *Optumo Sive Pessumo Pejori Tamen Et Meliori* apparaîtrait à tout élève de septième formée d'un superlatif suivi d'un comparatif qui le gouverne ; elle serait donc traduite : *A la chose* (*ou à l'être*) *encore pire ou meilleure que le meilleur et que le pire.* Mais la version correcte priverait M. P. de l'un de ses plus beaux effets : il ne pourrait plus m'accuser de rédiger une « dédicace blasphématoire à la divinité considérée comme le principe du bien et du mal, ce qui est l'expression la plus formelle et la plus effrontée du nihilisme manichéen » ; pour avoir le plaisir de m'asséner toutes ces gracieuses sottises, M. P. prend la responsabilité de mettre à mon compte l'abject non-sens que voici : « Au Très Bon ou au Très Mauvais, du moins au pire ou au meilleur... » (p. 5).

Je me borne pour toute défense à reproduire ce que j'ai écrit à ce sujet dans ma « Réponse à M. Maurras » (1914) :

L'inscription mystérieuse. — Il y a déjà un peu plus d'une douzaine d'années, M. Maurras inscrivait, en tête de l'*Enquête sur la monarchie*, l'inscription que voici :

O. S. P.
P. T. E. M.
V. N.
N. V. M.
S.

Certes, l'auteur seul de ces hiéroglyphes d'un nouveau genre pouvait en donner l'interprétation.

Je me rappelle que des amis de M. Maurras en firent courir une, où les mots qui complétaient chacune des initiales de cette inscription conspiraient à en fournir une explication des plus édifiantes.

Je ne crois pas trop présumer de ma mémoire en disant que cela signifiait que les membres de l'A. F., si divisés qu'ils fussent sur d'autres points, étaient unis dans un commun désir de travailler à la restauration de la tradition et au bien de la patrie.

Par une aventure fâcheuse pour ces sages amis, M. Maurras n'a pas voulu s'en tenir à cette explication pourtant si propice à son bon renom et à celui de l'Action Française. Et il a complété comme il suit les initiales primitives dans la première édition d'*Anthinéa* et aussi dans la seconde (1).

Optumo Sive Pessumo
Peiori Tamen et Meliori
Utrique Nefando
Numini Vel Monstro
Sacrum

M. Maurras n'ayant point donné la traduction de cette inscription (2), j'avais cru pouvoir la traduire ainsi : « Au Très Bon ou au Très Mauvais. — Du moins au Pire et au Meilleur. — L'un et l'autre Innommable. — Divinité ou Monstre. — Offrande ».

Et j'avais signalé dans cette inscription une « dédicace blasphématoire à la divinité, considérée comme le principe du bien et du mal, ce qui est l'expression la plus formelle et la plus effrontée du nihilisme manichéen » (3). A cet endroit M. Maurras a, une fois de plus, crié à l'imposture.

---

(1) *Anthinéa*, 1912, p. 217 et, remarquons-le, en tête du chapitre sur les Deux Marthe (Cette inscription est encore dans l'édition de 1923).

(2) Et il importe de le remarquer, il n'en a pas encore donné en 1925, en dehors des deux premières lignes qu'il traduit à contresens, comme je vais le démontrer. (Note de 1925).

(3) *Nouveaux Défis*, p. 36.

Après avoir de même taxé d'imposture ma prétendue infidélité aux deux textes dont j'ai traité plus haut (1), M. Maurras continuait :

Tel il est toujours et partout. La fréquence de son erreur n'a d'égale que la majesté innocente avec laquelle il s'y enfonce, s'y carre et s'y étire comme un heureux gaillard qui a trouvé son port. Nulle idée de rectifier (2), nulle crainte d'avoir à regretter un jour. La sombre et merveilleuse image qu'il s'est faite de nous sort de son cœur à la manière de ces fumeroles de brume qui s'étendent et s'épaississent entre le regard et les choses. Elle a réduit à rien son ancienne habitude de déchiffrer la lettre moulée. Les discours rédigés dans le clair et commun langage français perdent leur sens dans le chemin qui va des yeux à sa pensée ; le latin, langue de l'Eglise pourtant, ne lui est pas devenu moins étranger. Dans une épigraphe romaine (???!!!) de ma composition, la phrase qui commence ainsi : *Optumo Sive Pessumo Pejori Tamen et Meliori* apparaîtrait à tout élève de septième formée d'un superlatif suivi d'un comparatif qui le gouverne ; elle serait donc traduite : *A la chose* (*ou à l'être*) *encore pire ou meilleure que le meilleur et que le pire...* (3). Mais la version correcte priverait M. Pierre de l'un de ses plus beaux effets : il ne pourrait plus m'accuser de rédiger une « dédicace blasphématoire » à la divinité considérée comme le principe du bien et du mal, ce » qui est l'expression la plus formelle et la plus effrontée du nihi- » lisme manichéen » ; pour avoir le plaisir de m'asséner toutes ces gracieuses sottises, M. l'abbé Pierre prend la responsabilité de mettre à mon compte l'abject non-sens que voici : « *Au Très Bon ou au Très Mauvais, du moins, au pire ou au meilleur...* » (p. 36).

Si la violence et l'injure tenaient lieu de dictionnaire et de grammaire, la question serait tranchée, et je n'aurais qu'à tomber aux genoux de M. Maurras, en demandant pardon pour ce qu'il appelle mon « abject non-sens. »

Mais grammaire et dictionnaire en main, j'établirai sans peine que tous les non-sens qui se rencontrent en

---

(1) P. 10-13.

(2) Toutes les légères inexactitudes de copie ou d'impression qui s'étaient glissées dans mon travail ont été non seulement rectifiées, mais j'ai tenu à reproduire l'erreur que j'avais commise en face de ma rectification, tellement j'avais confiance dans le jugement du lecteur. Cela n'empêche pas M. Maurras de répéter huit ans après (en 1921) : « Nulle idée de rectification ! » — Et l'on vante la loyauté de M. Maurras. !...

(3) Ces pointillés sont de M. Maurras, aussi bien que les parenthèses de la ligne précédente.

cette affaire — abjects ou non — sont proprement son fait, et non le mien.

Je suis désolé de rendre à ce fin lettré la leçon de latin élémentaire qu'il a essayé de me donner, mais il devra bien se dire : « Monsieur Maurras, tu l'as voulu ! »

Et d'abord on peut remarquer avec quel soin M. Maurras se garde et de reproduire le texte latin, et de nous en donner une traduction française complète. N'est-ce point qu'il y trouve un sérieux embarras ?

Et, en effet, toute traduction des trois dernières lignes quelle qu'elle pût être, jetterait par terre tout le bel échafaudage de sa défense, car il faudrait toujours en arriver à : 1° l'affirmation de deux principes, puisqu'il y a *utrique* (l'un et l'autre, tous les deux), l'un bon, *Peiori*, l'autre mauvais, *Meliori* — et voilà le dualisme manichéen ouvertement professé ; 2° à l'affirmation de l'incertitude où est l'auteur du jugement qu'il en doit porter : sont-ils des divinités ou des monstres ? Il n'en sait rien ! Et c'est ce que j'ai appelé son nihilisme, conséquence logique, nous le verrons, de son dualisme, nihilisme d'abord métaphysique, mais d'où sortira aussitôt un nihilisme moral, c'est-à-dire l'immoralisme.

Repassons maintenant les deux premières lignes traduites par l'auteur.

Suivant le conseil de M. Maurras, je me suis adressé à un élève de septième, rencontré d'aventure, et je lui ai demandé son avis. Il m'a répondu, avec infiniment de modestie et de bon sens : « Monsieur, je ne suis pas assez savant pour comprendre ce que c'est que le très bon ou très mauvais, le pire et le meilleur, mais ce que je vois très bien, c'est que si j'avais traduit comme M. Maurras l'a fait, mon professeur m'aurait certainement compté trois contre-sens. M. Maurras veut placer *Peiori* en tête de la phrase, mais je viens justement d'apprendre le chapitre des conjonctions, et je sais depuis hier que *tamen* est une conjonction adversative, qui se place après le mot qu'elle relie à ce qui le précède en marquant avec les mots précédents une opposition. Donc, il faut absolument que *Peiori* ne vienne qu'après la ligne qui le précède : *Optumo sive Pessumo*.

A cette première ligne, M. Maurras traduit le mot *sive* par *et*, alors que *sive* signifie *ou*.

A la deuxième ligne, *Peiori tamen et meliori* il traduit le mot *et* par *ou*, alors que *et* latin n'a d'autre signification que celle de notre *et* français.

Mon professeur trouverait que ce sont là de bien grosses fautes ».

Voilà ce que me dit cet élève de septième ; j'aurais dû être satisfait. Néanmoins, formé par M. Maurras (j'entends par ses paroles, sinon par la vertu de ses exemples) à la pratique d'une humble défiance de mon propre sentiment, je l'ai soumis à des latinistes professionnels très compétents. Je puis assurer M. Maurras que le petit septième a bien traduit.

***

Lorsqu'un certain homme politique, connu pour sa robuste santé, faisait fermer sa porte pour cause de maladie, chacun disait : « Quel intérêt a-t-il à être malade ? »

De même, lorsque le parfait lettré M. Maurras ne peut arriver à traduire son propre latin, on a droit de se demander : « Quel intérêt a-t-il à oublier sa grammaire et son dictionnaire ? »

Et la réponse, dans le cas présent, sera facile à quiconque voudra lire les observations suivantes :

1° Il est certain qu'il a voulu composer une dédicace pour consacrer son œuvre — autrefois l'*Enquête sur la Monarchie*, aujourd'hui le chapitre des *Deux Marthe*, — à la divinité : outre le premier mot *Optimo*, *au Très Bon* (qui rappelle la formule habituelle des dédicaces religieuses : *Deo optimo*, Au Dieu très bon) — le mot *Sacrum*, *offrande sacrée*, et le mot *Numini*, *à la Divinité*, ne permettent aucun doute.

2° Le mot *sive*, *ou*, placé entre le mot Optimo, *Au Très Bon*, et le mot Pessumo, *au Très Mauvais*, exprime clairement le scepticisme nihiliste qui est celui de M. Maurras.

Et il n'est pas trop difficile de se rendre compte comment il en est venu là.

Doué d'une faculté d'éprouver des sensations aussi vives

que son intelligence (1), il s'est d'abord épris d'enthousiasme pour la vie ; puis il s'est heurté, comme toute créature sensible, à mille sortes d'épreuves, et très particulièrement au problème de la mort ; privé par son incrédulité de la consolation que donne seule l'Espérance qui naît de la Foi, il n'a pu arriver à reconnaître dans l'auteur du monde un être parfaitement bon : *Optimo* (2), et son âme ulcérée s'est demandée si ce Dieu bon, auquel croit, à de rares exceptions près, l'humanité, n'était pas plutôt digne du nom de *très mauvais*.

Les lecteurs des *Dieux ont soif* se souviennent que c'est exactement ce que l'épicurien athée des Brotteaux — porte-parole de M. Anatole France — répète continuellement (3). Ce qui n'a pas empêché l'Action Française et la Revue Critique de l'offrir maintes fois en exemple de sagesse.

Et c'est aussi le préjugé qui a inspiré les plus épouvantables blasphèmes de Stendhal et de Proudhon.

3° A ce moment M. Maurras a cherché à se rendre compte de ce mélange de biens et de maux, et guidé par son horreur de l'infini et de l'absolu, il s'est rejeté sur l'explication manichéenne : il n'y a pas d'infini, il n'y a pas d'absolu, ni en bien, ni en mal (4).

---

(1) J'oserais dire « plus vive », car ses énormes erreurs proviennent pour la plupart, semble-t-il, de ce que la vivacité de ses sensations obnubile véritablement son intelligence. Jamais sans cela les incroyables rêveries du *Chemin du Paradis*, n'auraient pu sortir d'une telle plume.

(2) Cf. les paroles qu'il place dans le Testament de son ami Simplice, gentilhomme provençal, dont il loue « la haute sagesse ».

(3) L'intéressant ouvrage de M. Michaut, observe très bien comment le même pessimisme et le même manichéisme, venant des mêmes désillusions que celles de M. Maurras, se rencontrent à chaque instant dans l'œuvre de M. Anatole France. (V. Préface p. XXII, XXIX et p. 211, où le mot manichéisme est écrit en toutes lettres).

Moins susceptible que son disciple, M. Anatole France n'a pas réclamé.

Depuis la mort de M. France, un de ses panégyristes a écrit : « Entre le Dieu du bien et le Dieu du mal il préfère ne pas se prononcer : il est manichéen ». (Jacques Roujon, *Sa vie et les opinions* d'*Anatole France* p. 136).

(4) Cf. *Avenir de l'Intelligence*, où M. Maurras range parmi « les syllabes sacrées » d'Auguste Comte, ce postulatum fondamental du positivisme : « Tout est relatif, voilà le seul principe absolu » (p. 105). (C'est encore dans l'édition de 1922. *Romantisme et Révolution*, p. 92).

Et c'est pour cela qu'il a réduit les deux superlatifs : *optimo sive pessumo*, à deux comparatifs : *peiori* et *meliori*.

C'est bien inutilement qu'il voudrait remplacer le mot « *et* » qui les unit par le mot « *ou* » pour se sauver du sens manichéen, qu'il peut bien appeler « abject » tant qu'il voudra (car il l'est, en effet), mais qu'il ne peut appeler « un non-sens », attendu qu'il ne dépend pas de lui de changer le dictionnaire, et que les deux mots suivants *utrique nefando* s'accordent pour lui interdire cette échappatoire.

4° *Utrique* signifie, en effet, *l'un et l'autre* ; donc nous avons affaire à deux principes, l'un méchant, l'autre bon ; et

5° Le mot *nefandum* marque assez qu'un tel aveu est de nature à choquer la commune croyance de l'humanité.

6° Que dire des trois mots qui suivent, et expliquent la nature de la divinité à laquelle il fait son offrande : *Numini vel Monstro, Divinité, Puissance divine ou Monstre* ?

Ne confirment-ils pas, sous la forme la plus extrême et la plus blasphématoire, le scepticisme nihiliste affirmé dès les premiers mots ?

Voilà ce que je disais il y a bientôt quinze ans.

Je vous prie, mon R. P., de lire ces explications et de bien vouloir dire ensuite qui, de M. Maurras ou de moi, a fait en cette occasion un abject contre-sens, et commis une imposture ? En attendant, j'ai bien l'honneur de vous dire qu'en supposant même que j'eusse sottement et abjectement traduit, rien ne vous autoriserait pour cela à m'accuser d'avoir commis un faux puisque je mettais l'inscription sous les yeux des lecteurs avec la plus parfaite exactitude. Et donc, vous m'avez, de ce chef, calomnié. J'ose espérer que vous finirez par en avoir quelque regret et que vous serez « effrayé » d'avoir accordé à Maurras une confiance « qui tient du prodige ».

Encore un témoignage

Paris, avril 1925.

M. Maurras vient de faire paraître sous le titre de *La musique intérieure*, deux cents pages de bouts rimés, que M. Claudel, à la grande colère de l'auteur, a traités aussi

justement que sincèrement, de « vers pour mirlitons » encore que l'on pût redouter de voir les plus patients de ces humbles instruments de musique éclater d'indignation à se voir enguirlandés de ces rocailleux et souvent inintelligibles produits, d'un auteur dur dont l'âpre et rude verve rima, elle aussi, malgré Minerve. L'ouvrage se clôt sur un commentaire rimé de la mystérieuse inscription, que je me fais un devoir de reproduire ici tout entier.

OPTUMO, SIVE, PESSUMO (1)

Essence pire que le Pire
Et meilleure que le meilleur
Quelle est la langue qui peut dire
Les deux abîmes de ton cœur !

Mais à ce double sanctuaire,
DÉESSE ou MONSTRE, ô seul esprit
De mon ombre et de ma lumière,
L'unique hommage soit inscrit.

Certes je n'ai pas la prétention de trouver un sens clair à ce véritable logogriphe.

Mais je constate qu'on y trouve toujours une divinité déesse ou monstre, que M. Maurras met au-dessus du Meilleur (et le Meilleur pour le chrétien, et même pour tout philosophe digne de ce nom, c'est Dieu) déesse ou monstre dont le cœur est un double abîme qui contient ce qu'il y a de pire et de meilleur, un être dans lequel M. Maurras salue l'unique esprit qui lui donne ombre et lumière. Je vous soumets, mon R. P., ces vers de votre grand Maître, et si vous y trouvez une signification qui ne revienne au manichéisme, vous rendrez à sa gloire et à la vôtre un très grand service.

J'observe de plus que le volume qui réédite l'*Enquête sur la monarchie* reproduit en première page la mystérieuse inscription en son entier (et sans traduction naturellement). Mais que cette inscription tient donc au cœur de M. Maurras ! Serait-ce un anti-labarum ? On peut le croire sans témérite.

---

(1) Nous reproduisons exactement la typographie de la Musique intérieure (p. 329), y compris la ponctuation, absolument extraordinaire adoptée par l'auteur.

Nouveau témoignage d'un écrivain d'*Action Française* :

Au moment où je corrige ces épreuves je lis dans la *Revue Universelle* du 1er mai 1925 la réflexion suivante, d'autant plus digne d'attention qu'elle se trouve dans une revue d'*Action Française* et dans un éloge dithyrambique de la *Musique Intérieure*. L'auteur, M. Henri Rambaud, écrit au sujet des vers de M. Maurras que nous venons de citer :

Qu'il me soit permis de reproduire la dernière pièce du recueil et qui le clôt de façon très méditée. Elle n'est rien de plus que l'exacte traduction d'une épigraphe latine, laquelle est d'ailleurs de M. Maurras lui-même. *Mais il faut bien qu'il attache une importance extrême à ce texte* qui exprime, si je sais lire, *en termes volontairement sybillins*, son *interrogation la plus anxieuse* sur la *vérité première et dernière*, qu'il tente un grand effort, comme dans l'*Enquête sur la Monarchie*, ou qu'il s'explique sur sa philosophie générale, comme dans l'*Etang de Marthe*, *il le murmure à la façon d'une formule propitiatoire* (1). Son souvenir n'est pas absent d'Ulysse ».

Je vous soumets, mon R. P., ce commentaire dû à un ami de M. Maurras.

Que d'aveux et combien graves en ces quelques lignes ! Ainsi donc c'est bien à la vérité première et dernière que M. Maurras prétend s'adresser ; c'est en son essence qu'il voit tout ce que l'on peut concevoir de meilleur et de pire ; c'est de plus sa philosophie générale qu'il exprime ici en termes volontairement sybillins, et cela, au souvenir de ce fourbe éminent d'Ulysse, que M. Maurras enfant préférait à tous les héros d'Homère. *Simili simile gaudet*, c'est-à-dire dis-moi qui tu admires et je te dirais qui tu es.

Récent témoignage de la *Revue internationale des Sociétés Secrètes.*

On lit dans le numéro du 6 septembre 1925 ce qui suit :

Nous nous gardons ici de toute incursion dans le domaine de la politique, en tant qu'opinions ou parti, mais nous devons à nos lecteurs « la revue » de toutes les sociétés secrètes, de leurs entreprises, de leurs infiltrations, jusque dans les milieux catholiques, et à plus forte raison parmi les groupements politiques et sociaux les mieux intentionnés. Ce n'est de notre part ni manie

(1) C'est nous qui soulignons. J. P.

critique, ni hostilité déguisée : nous ne saurions donner au contraire de meilleur gage de notre intérêt fraternel à des hommes, à des associations, dont rien ne nous permet par ailleurs de soupçonner les intentions, ni de contester les services.

Ceci dit, Dieu nous garde de chercher querelle, par exemple, à l'*Action Française*, à propos d'une difficulté déjà débattue. On comprend que, pour les admirateurs de M. Maurras, pareil détail apparaisse bien insignifiant ou négligeable dans l'ensemble de son œuvre. Toutefois, c'est M. Maurras lui-même qui y revient avec une complaisance, voire une insistance assez inquiétante. Et s'il est intempestif de lui en faire un grief, de quel droit nous interdirait-on de lui poser amicalement une question ?

On sait que son livre de départ, pour ainsi dire, *L'Enquête sur la Monarchie*, portait en épigraphe ou dédicace l'inscription suivante :

O. S. P.
P. T. E. M.
V. N.
N. V. M.
S.

Cet hiéroglyphe ne pouvait manquer d'intriguer amis et adversaires. Aussi M. Maurras a-t-il jugé bon de compléter ces initiales, en tête d'un chapitre, d'ailleurs fâcheux, d'*Anthinea*. Il faut donc lire :

OPTUMO SIVE PESSUMO
PEIORI TAMEN ET MELIORI
UTRIQUE NEFANDO
NUMINI VEL MONSTRO
SACRUM

Ce qui n'est pas d'une évidente clarté, ni comme langue ni comme pensée, et l'abbé Pierre en a pris occasion pour y trouver « l'expression la plus formelle et la plus effrontée du nihilisme manichéen ». Sur quoi, M. Maurras, dans l'*Action Française et la Religion catholique*, accuse son contradicteur « d'abject non-sens », et il passe sans d'ailleurs nous proposer sa propre version ni la moindre glose de cette étrange « épigraphe romaine de (sa) composition ». Mais soit ! Il faut bien l'en croire et sur le déchiffrement cabalistique, de son rébus et sur la grossièreté d'interprétation d'un adversaire. Sans doute sait-il mieux que personne ce qu'il a voulu dire.

Cependant voici que vient de paraître *La Musique intérieure*, et l'on pense bien que nous n'avons rien — ou presque — à en dire ici. Que nous importe que M. Maurras soit un poète obscur ou seulement difficile, au point que l'ampleur de son succès ressemble à une mystification ? Nous regrettons seulement, comme catholiques, de retrouver dans ce livre la trace des mêmes blasphèmes que M. Maurras a multipliés et réédités à chaque instant dans d'autres

ouvrages. Nous y réprouvons avec chagrin ce flot de volupté, dont il semble prendre plaisir à tacher jusqu'à ses souvenirs d'enfance. Car il y a de pires écarts d'imagination, même chez d'autres écrivains d'*Action Française;* lui seul sait mêler à des fantaisies effrénées cette espèce de doctrinarisme païen et cette façon d'abjurer jusqu'à sa première innocence. Il y avait déjà, dans *Anthinéa*, un « petit garçon de huit ans » dont l'auteur écrivait sans rougir : « Ayant trouvé dans un album l'aimable figure des *Grâces* liées de guirlandes de fleurs, les fossettes de leurs nobles académies lui parurent le signe de sa religion ». Ici, le petit garçon « pouvait bien avoir quatre ans », et ce « maître » ès-sciences politiques, ce chef d'école, cet animateur se plaît encore, proche la soixantaine, à nous montrer ce bébé trop sensible aux attraits détaillés des « belles personnes », auxquelles il rapporte la gloire de son initiation poétique. Nous avons regret de le dire, mais le mot s'impose : cela est répugnant; et de jeunes gens, tels nos amis de la *Nouvelle Revue romande*, peuvent bien applaudir, comme à un jeu de lettré, le *Dialogue d'Œdipe et de Cypris*, ces premières pages d'une préface trop vantée n'ont aucune excuse et font, hélas ! tout craindre d'une conscience ainsi déformée depuis le plus petit « catéchisme ».

On apprend un peu plus loin avec inquiétude que M. Maurras, dans sa jeunesse, n'a pas dédaigné de rimer « deux ou trois milliers d'alexandrins », sur un « thème fourni par M. Edouard Schuré »; et l'on se demande si c'est du théosophisme ou plus tard de son agrégation à quelque haut cercle comtiste que M. Maurras a tiré ces vagues intuitions d'une survivance des âmes, ailleurs son culte restauré de la Terre-Mère.

Comme l'*Enquête sur la Monarchie* s'ouvrait par une invocation sacrilège, c'est avec stupeur qu'on voit en tout cas le dernier livre de M. Maurras se fermer sur la même consécration, répétée, formelle, exclusive (2) de son œuvre entière, à une divinité monstrueuse. Il y a, rien que pour encadrer ces deux quatrains, une feuille de garde marquée du signe cabalistique : O. S. P. Puis une traduction, en langage d'initié, que des caprices secrets de ponctuation et de construction rendent presque aussi hermétique aux profanes que le signe mystérieux ou l'impénétrable latin d'autrefois :

OPTVMO SIVE PESSVMO.

Essence pire que le Pire — Et meilleure que le Meilleur — Quelle est la langue qui peut dire — Les deux abîmes de ton cœur !

Mais à ce double sanctuaire, — DEESSE ou MONSTRE, ô seul esprit — De mon ombre et de ma lumière, — L'unique hommage soit inscrit.

---

(1) L'importance particulière du paragraphe nous engage à le signaler spécialement aux lecteurs. (J. P.)

(2) Nous pensons qu'il faut lire *conclusive*.

Ou cela ne veut rien dire, et la supposition est indigne de M. Maurras, ou la signification, qui nous échappe en partie, a besoin d'être justifiée autrement que par des adresses polémiques ou par des adaptations en vers « romans ». Nous avons trop l'expérience ici de ces cryptographies pour ne pas y reconnaître au moins le signe apparent d'une Secte, à laquelle nous n'accusons pas M. Maurras d'appartenir, mais à qui il a inconsciemment emprunté, croyant composer une épigraphe littéraire, la formule redoutable d'une consécration mystagogique qui le voue, lui, sa vie et son œuvre, à une puissance obscure, « maître d'En-Haut » ou « maître d'En-Bas », comme lui-même parle ailleurs. Qu'il daigne donc, dans son propre intérêt, s'en expliquer clairement, et nous serons heureux de lui donner acte de sa pensée précise. Sinon, comment lui cacher ce que lui-même peut-être n'a pas soupçonné en accordant, par simple bravade d'esprit libre, ce gage de connivence aux pires ennemis que nous pensions nous être communs? (*Revue internationale des sociétés secrètes.* 1925, p. 624-627) (1).

Inutile d'ajouter que malgré la courtoise demande qui lui en était faite « dans son propre intérêt », M. Maurras n'a pas « daigné » s'en expliquer clairement.

J'espère, mon R. P., que vous reconnaîtrez qu'il vous importe autant, qu'à l'auteur de l'inscription, de répondre à ces questions, posées par un prêtre, ni démocrate, ni sillonniste, ni moderniste, lequel exprime simplement la grave inquiétude d'une âme chrétienne.

II — Les deux Marthes

Continuant d'emboîter le pas à M. Maurras, vous écrivez ce qui suit :

Dans ce même ordre de la falsification des textes, mais avec une effronterie d'affirmation qui laisse dans la stupeur, vient la fameuse accusation relative à ce que Maurras a expliqué dans son chapitre des « Deux Marthes ». Une des brochures qui l'attaquaient avait un chapitre ainsi intitulé : « Où l'on voit comment un païen athée peut faire de la plus touchante des traditions un conte abominable et transformer la plus charmante physionomie de sainte en celle d'une répugnante coquine ». Or, il se trouve, et la chose est aujourd'hui démontrée, qu'il n'y a absolument aucun rapport entre sainte Marthe de Tarascon et la petite ville des Martigues, patrie de Maurras, dont le nom rappelle, au contraire, cette autre Marthe, sorcière contemporaine de Marius, que Maurras décrivait dans son livre (p. 5).

---

(1) Cette Revue a pour Directeur Mgr Jouin, curé de Saint-Augustin, à Paris, nullement suspect de démocratisme ou de modernisme.

Comme j'ai répondu à tout cela depuis plus de dix ans (1), je n'ai qu'à reproduire ma réponse que voici :

M. Maurras contre Sainte Marthe

Je dois commencer ce chapitre par deux rectifications.

J'avais écrit : M. Maurras sait que son propre village, « son cher Martigues », se fait gloire de tirer son nom de l'amie de Jésus.

C'est une erreur : dont acte. Mais j'ai une bonne excuse, c'est que je le croyais uniquement parce que M. Maurras a écrit dans *Anthinéa,* en parlant du nom de Marthe, la sorcière de Marius :

Le peuple apprit et conserva ce nom d'autant plus volontiers qu'une autre étrangère du même nom, venue dans la barque de Lazare et de Maximin, aborda, dit-on, *dans nos parages,* au siècle suivant. *Les deux types se confondirent,* tous deux distincts de l'autochtone et tous deux venus de l'Asie ». (*Anthinéa.* Nouvelle édition, p. 240.)

Comme M. Maurras non seulement est de Martigues, mais parlait alors de Martigues, j'en avais conclu que la confusion dont il parle s'était produite à Martigues. Il déclare aujourd'hui que cette confusion s'est produite dans le reste de la Provence. Mais il ne l'avait pas dit dans *Anthinéa* (2).

J'avais écrit que la tradition locale ne conservait aucun souvenir de Marthe la sorcière. M. Maurras cite le témoignage d'un préfet de la Restauration qui écrivait, dit-il, en l'an 1824, « quarante-quatre ans avant que l'auteur d'Anthinéa fût au monde », et les autres témoignages qu'il ajoute sont de date plus récente encore.

Je pourrais répondre tout d'abord : 1° qu'entre l'expédition de Marius et la Restauration il s'est passé un peu plus de dix-neuf cents ans.

---

(1) Voir : *Réponse à M. Maurras,* Paris 1914. Ch. XIV (p. 201).

(2) Le mot « *nos* » employé par lui dans le texte ci-dessus, dit même si bien le contraire que M. Maurras l'a remplacé dans les nouvelles éditions d'*Anthinéa* par le mot plus indéterminé « *ces* ». Il croit ainsi pouvoir plus facilement m'accuser d'imposture !

2° Que les deux histoires les plus complètes de la Provence, celle de Nostradamus, au XVIe siècle (un volume in-folio) et celle de Bouches, au XVIIe siècle (deux in-folio) ne soufflent mot de l'installation de Marthe en Provence, soit quand ils racontent l'expédition de Marius, soit quand ils rapportent les origines de Martigues.

Mais admettons que Marthe la sorcière s'est fixée à Martigues, il reste que M. Maurras s'est appliqué à tirer de la rencontre de deux noms semblables le moyen de flétrir sainte Marthe en assimilant son apostolat à ce que lui-même appelle « la gloire abjecte » de la sorcière.

Aussi une fois les rectifications ci-dessus introduites dans ce que j'avais écrit, je puis reproduire tout le reste sans avoir à craindre d'être accusé de calomnie. Le voici donc :

Plus fort que Thalamas, ou M. Maurras contre sainte Marthe. Où l'on voit comment un « païen athée » peut faire de la plus touchante des traditions un conte abominable et transformer la plus charmante physionomie de sainte en celle d'une répugnante coquine.

Il y a trois ou quatre ans « le cher et illustre Maître » de M. Maurras, le lettré païen Anatole France, publiait un roman philosophique, « Les Pingouins », qui n'est qu'une longue dérision des traditions chrétiennes et nationales des Français ridiculisés par ce bon patriote sous le nom de « Pingouins ».

Il y montrait comment « sainte Orberose », la céleste patronne de la Pingouinie, n'était autre chose qu'une coquine de la plus basse espèce, que la prompte imagination des Pingouins avait métamorphosée en sainte.

C'est là un conte odieux. Mais il faut accorder que M. France n'a pas semblé vouloir sortir du domaine de la fantaisie, et qu'il n'a pas, en tout cas, conçu la folle et blasphématoire entreprise de nous montrer que sous le nom de sainte Geneviève, patronne de Paris, nous célébrions candidement la mémoire de la coquine Orberose.

Ce que l'impiété du maître railleur, M. Anatole France, n'a pas osé, l'audace de M. Maurras l'a accompli.

Il a trouvé dans sa Provence une des plus gracieuses traditions de nos origines chrétiennes, celle de sainte Marthe, sœur de Lazare et de Marie, qui a fourni à l'auteur de Mireille le plus touchant et le plus admirable chant de son ravissant poème, où « les saintes » descendues de l'empirée, consolent Mireille expirante, en lui montrant par leur exemple que pour l'âme qui croit et qui souffre et qui espère, « la mort c'est la vie ».

Ce païen ne peut souffrir la pensée d'une telle gloire, et alors, comme l'on dit que Julien l'Apostat se faisait gratter la tête pour y effacer les traces de l'eau du baptême, ainsi le païen M. Maurras va gratter impudemment « sa chère tradition » afin d'arriver à ne nous laisser plus trouver en Provence autre chose que le souvenir d'une gredine.

Comment s'y prendra-t-il pour flétrir cette fleur de tradition si gracieuse et si pure, et arriver à opérer ce renversement de valeurs si prodigieux ?

M. Maurras ne se décourage pas pour si peu. Il sait, comme il l'a écrit dans ce même livre, « qu'il n'est rien que ne soulève la volonté d'un esprit préparé et fort », lorsqu'il est soutenu par la pensée de dissiper la nuit du christianisme.

Il appelle à son secours tout ce qu'il a de lecture et de ruse.

Il a trouvé dans Plutarque que Marius, venant en Provence combattre les Cimbres, se fit accompagner par une devineresse venue de Syrie, du nom de Marthe, qu'il s'en servait pour inspirer de la confiance aux soldats, mais que d'ailleurs l'armée se moquait de Marius et de sa devineresse.

Cela tient une demi-page et c'est tout.

C'est pourtant de cette aventurière méprisable et méprisée que M. Maurras s'applique à faire le substitut du glorieux évangéliste de la Provence.

Il faut assister, pour y croire, à ce travail d'anti-Hercule s'appliquant à ramener l'ordure dans les écuries nettoyées d'Augias. Voici comme il s'y prend :

1° Il fait de la sorcière Marthe une juive, alors que Plutarque l'appelle simplement Syrienne.

2° Il invente de toutes pièces et crée « de chic », comme disent les peintres, ce portrait de la devineresse : « *Marthe*

avait de grands dons, l'impudence, l'entêtement, la solennité de l'affirmation religieuse. Tout cela est Juif » (1).

Remarquons que « *tout cela* » est premièrement pure imagination de M. Maurras, et que « tout cela » deuxièmement reflète dès à présent l'idée précise que M. Maurras se fait, et veut en tous ses ouvrages donner à ses lecteurs, des Apôtres et de Jésus-Christ lui-même, et ici même de sainte Marthe.

3° Il fait de Marthe la sorcière, une prophétesse, et lui prête gratuitement le don des miracles. « Elle prophétisait, donnait le mal, l'ôtait, le rendait... Elle agitait le cœur de l'homme. Elle l'isolait, l'égarait. On la salua bienfaitrice. »

4° Surtout il lui fait prêcher « le Dieu inconnu » en termes choisis tout exprès pour parachever l'assimilation. Il dit que Marthe évitait la ville. Là « *un magistrat eût questionné notre histrionne sur son dieu inconnu et mal qualifié. Ou quelque aéropage lui eût répliqué sèchement qu'on l'entendrait une autre fois. Le sourire public aurait consommé la justice. Marthe ne s'y exposa point et resta dans le bas pays.* » (P. 239.)

Il suffit d'avoir présent au souvenir le chapitre des Actes des Apôtres racontant l'arrivée de saint Paul à Athènes et sa comparution devant l'Aréopage, pour voir que par ces expressions « Dieu inconnu ». On l'entendrait une autre fois... et le sourire public », M. Maurras fustige ici l'Apôtre saint Paul et tous les prédicateurs de l'Evangile sur le dos de la Syrienne transformée d'abord en Juive, pour être finalement transformée en Apôtre du Dieu inconnu que M. Maurras n'a jamais cessé lui aussi de proclamer « mal qualifié » (2).

(1) Tout cela, si l'on remplace « l'affirmation religieuse » par « l'affirmation irréligieuse » est surtout Maurras.

(2) *Actes des Apôtres*, ch. XVII-22 : Debout au milieu de l'Aréopage, Paul leur dit : Athéniens...

V. 23. J'ai trouvé un autel où est écrit : « Au Dieu inconnu ». Ce Dieu que vous honorez sans le connaître, c'est lui que je viens vous annoncer...

V. 31. Un certain nombre se moquaient de lui ; et quelques-uns lui dirent : « Nous t'entendrons là-dessus une autre fois ».

J'ajoute, aujourd'hui, en 1925, qu'un homme ignorant des Actes des Apôtres ait pu ne pas voir où visaient les traits hypocritement audacieux de M. Maurras, on le conçoit, mais un maître en théologie : « Tu magister in Israël ! »

Aussi dorénavant c'est uniquement l'apostolat de l'amie du Christ que M. Maurras poursuit dans le reste du chapitre. Cet élève d'un collège ecclésiastique du pays des Saintes des Baux jetant ainsi l'outrage aux apôtres de son propre pays, écrit avec un ton d'insolence où perce plus de haine que de mépris, en dépit de l'auteur qui sûrement souhaiterait d'étaler plus de mépris encore que de haine : « Le peuple, dit-il, apprit et conserva ce nom d'autant plus volontiers qu'une autre étrangère du même nom, venue dans la barque de Lazare et de Maximin, aborda, dit-on, dans nos parages au siècle suivant. Les deux types se confondirent, tous deux distincts de l'autochtone et tous deux venus de l'Asie.

» Telle est une des destinées de notre patrie plusieurs fois recouvertes par l'invasion...

» Qu'ils soient de Sem ou de Japhet, les barbares errants écrivent leur nom sur les murs (1).

» Pour tout bien, la Syrienne Marthe a marqué de son nom les lagunes qu'elle infesta ».

Puis, non content de ranger ainsi les évangélistes de la Gaule parmi « les métèques, les barbares, les envahisseurs malfaisants », il finit par une dernière volée d'injures à la religion révélée, traitée une fois de plus « d'âpre folie de l'Orient », de « religion sensitive », de « goût de l'orage, proposé aux esprits fatigués », de « molle et funeste écume de l'Asie », et il conclut en déclarant que tous les malheurs nationaux viennent de l'introduction de cette religion qui fait toujours l'objet de son implacable haine :

« Les grands malaises historiques, dit-il, s'interprètent pour notre Occident tout entier comme pour l'étroite bourgade (Martigues), par les chaleurs du même miasme juif et syrien apporté voici deux mille ans (2) ». (*Anthinéa*, p. 243).

Il y a trois ans, dans la préface de la brochure *Avec Nietzsche à l'assaut du christianisme*, je concluais ainsi :

Quelque illusion qu'ils entretiennent à ce sujet, les catho-

---

(1) Il n'est pas douteux que cette réflexion, que rien ici ne justifie, est un lazzi grossier à l'égard de sainte Marthe, ainsi appareillée à la sorcière Syrienne. M. Maurras pense au proverbe : « Les noms des insensés se lisent sur les murs ».

(2) Les cinq derniers mots ont été retranchés dans l'édition de 1920.

liques d'Action Française n'ont rien gagné, en onze ans, sur l'antichristianisme intégral de leurs alliés, les Libertins, sinon des feintes habiles qui se démentent à la première occasion.

Que pourrait-on ajouter aujourd'hui après un intervalle de trois années, sinon que les catholiques d'Action Française, en prolongeant de trois années leur naïve confiance à M. Maurras, lui ont permis de continuer, avec tranquillité, et même avec honneur, la sournoise et continue déchristianisation de l'intelligence française.

Cette dernière expression rappelle celle de M. Vaugeois déclarant que les cerveaux de ceux qui croient à une meilleure justice sociale montrent par là qu'ils ont subi l'influence du « brouillard chrétien ».

Et donc un ami de M. Maurras, dans une Revue amie de M. Maurras, a écrit, bien avant moi, que M. Maurras enveloppait Marthe la sorcière et sainte Marthe dans le même mépris, et appelait la foi révélée « l'âpre folie de l'Orient ».

M. Maurras qui accepta sans protester ce jugement, lorsqu'il lui était présenté sous forme d'éloge, s'en indigne aujourd'hui parce que je lui en ai fait un blâme. Qui ne trouvera que sa protestation arrive beaucoup trop tard ?

Et M. Coquelin n'est pas le seul qui ait jugé que M. Maurras rendait le christianisme prêché par sainte Marthe responsable de « tous les désordres de notre histoire ».

C'est M. de Montesquiou, professeur à l'Institut d'Action Française qui nous apprend que M. Paul Bourget « proteste lorsque Maurras, comme dans *Anthinéa*, parle des perturbations que causèrent l'âpre folie de l'Orient et sa religion sensitive et le goût de l'orage proposé de la sorte aux esprits fatigués ». (L. de Montesquiou : *La raison d'Etat*, p. 7. Paris 1902.)

Et qu'est-il besoin de ces divers témoignages, si autorisés qu'ils soient, dès qu'on entend M. Maurras dire :

« Les grands malaises historiques s'interprètent pour notre Occident tout entier comme pour l'étroite bourgade par les chaleurs du même miasme juif et syrien, apporté voici deux mille ans.

La question est vidée : puisque Marthe la sorcière n'a prêché, suivant lui, que dans l'étroite bourgade, il lance sûrement l'outrage au christianisme qui seul a pénétré « notre Occident tout entier ».

Aujourd'hui, en 1925, je puis ajouter à ces auteurs M. Thibaudet. Ce très bienveillant appréciateur de M. Maurras écrit (p. 48) :

La sorcière de Marius, à laquelle M. Maurras ne veut nul bien, symbolise tout ce qui, par la Méditerranée, nous est venu de juif, et même tout ce qui y descend aujourd'hui de juif. « Marthe avait de grands dons : l'impudence, l'entêtement, la solennité de l'affirmation religieuse et beaucoup de souplesse. Cela est juif ». Et Marthe se confondit pour le peuple avec une autre juive, venue au siècle suivant avec Lazare et Maximin, l'une aujourd'hui des Santo Segnouresso, qui accueillirent Mireille dans leur paradis. Même, celle-là, M. Maurras, qui désirerait aveugler en son littoral provençal toute porte de l'Orient, la regarde d'un œil sévère. (Thibaudet, p. 48.)

Que dites-vous de tout cela, M. R. P. ?

Deux autres preuves

1° Ce chapitre consacré aux deux Marthe est précédé de la fameuse devise manichéenne qui montre assez le but que M. Maurras poursuivait : expulser le Dieu unique et très bon, que ne voulait pas admettre Manès.

2° Une grande partie du chapitre est employée à la glorification de la prêtresse d'Artémis, Aristarché, qui, suivant Strabon, apporta en Provence le culte de la Diane d'Ephèse. M. Maurras nous dit qu'elle « vint apporter les arts de la sagesse et de la volupté » (p. 234). Il a soin de nous marquer qu'elle enseignait à honorer Diane « suivant le rite éphésien » (p. 227), comme s'il ignorait que c'était par des mystères si bien qualifiés d'orgiastiques. Il dit avec une piété vraiment digne du « païen mystique » admiré de M. Coquelin, en parlant de la prêtresse débarquant la statue d'Artémis :

C'est autre chose qu'une sainte femme exaltée, c'est le corps, c'est l'âme vivante de la religion, et dans ce corps et cette âme, une tradition, une politique, une patrie, une intelligence, des mœurs.

Il nous dit les sages lois que Marseille reçut ainsi :

Des lois équitables, en petit nombre, exposées à la vue de tous, fournissaient une règle aux actes de la vie ; et ceux mêmes qui voulaient se donner la mort étaient invités à soumettre leur projet aux débats du conseil de ville (p. 230).

Un conseil municipal autorisant les gens à se tuer : que voilà donc une admiration bien placée ! Et dire que M. Maurras s'indigne qu'on puisse le trouver indulgent pour le suicide ! Il poursuit :

Cette remarquable sagesse s'expliquera d'un mot. Elle était athénienne.

Et voilà l'homme qui invective le christianisme comme une religion bonne « pour les esprits fatigués ! »

De qui se moque-t-il ? Du christianisme, du paganisme ou de son lecteur ? On peut répondre : de tout, excepté de lui-même, toujours enchanté du bruit harmonieux que font les grelots de sa marotte antichrétienne.

Les dieux d'Aristarché avaient encore une autre supériorité sur le dieu des Juifs. Voici avec quelle aisance s'en explique M. Maurras :

Les dieux d'Aristarché furent des génies bienfaisants. Il serait un peu niais de leur imputer, comme on le fait parfois, l'invention de la justice surnaturelle qui vient de Judée, ou de l'idée de l'égalité entre les hommes qui découle des mêmes sources turbulentes (p. 236).

Enfin, pour la digne conclusion de toutes ces païennes prémisses, M. Maurras entend « le ciel, le vent et les astres » dire à l'homme de Provence :

« Courage !... ta race antique n'est point lasse et ton vieux sang n'est pas aigri...

» Rejoins donc ta prêtresse (Aristarché) et, auprès d'elle, oublie tout ce qui n'est pas de son chœur.

» Plein des forces d'en bas, demande à sa lumière un modèle de leur usage. Le corps de l'Ephésienne scintille comme Diane sur le plus voisin des coteaux. Aristarché t'attend pour t'initier au mystère et le chant de sa lyre te révèle déjà une enceinte de la cité » (p. 245).

Devant des textes si expressifs, qui pourrait douter que M. Maurras ne veuille consacrer « son esprit préparé et fort à soulever tous les obstacles » qui pourraient empêcher la renaissance païenne de chasser la nuit amenée sur son pays par la prédication de l'Evangile ?

Voilà, mon R. P., ce que j'écrivais en 1914 ; et après onze ans de réflexion, je persiste à dire que le païen M. Maurras travaille de toutes ses forces, et avec d'autant plus de succès qu'il se cache mieux, à la destruction de la religion de l'amie de Jésus, pour ramener la religion de la prêtresse d'Artémis.

Précieux aveu du P. Pègues
Il reconnaît que M. Maurras et ses compagnons ont écrit « des choses tout à fait dignes de réprobation ».

Aussitôt après cette malheureuse défense de votre héros, vous êtes tout de même obligé, quoiqu'il puisse vous en coûter, de faire des concessions à ceux que vous avez entrepris de confondre comme des imposteurs ; et elles sont si considérables qu'elles équivalent à reconnaître l'exactitude des plus graves reproches adressés par eux aux écrits de M. Maurras et de ses dignes collaborateurs, les Libertins athées, toujours en fonctions de docteurs à l'A. F., et après vingt-six ans toujours aussi libertins et aussi athées (1).

Ce qui ne vous empêchera pas de conclure que nous n'en sommes pas moins coupables ; vous ne craignez même pas d'écrire, chose incroyable, que nous sommes d'autant plus coupables que nos reproches sont plus véridiques, vu que nous nous donnons ainsi « la satisfaction de piétiner » (*sic*) l'infortuné M. Maurras, incapable de se défendre : telle est la logique d'un philosophe tombé d'Aristote et saint Thomas d'Aquin en Maurras-Protagoras ! Autant reprocher au berger qui crie au loup, quand le loup vient, d'ameuter le voisinage contre un pauvre loup, incapable de se défendre de l'accusation d'être loup !

En attendant, après avoir donné comme bien établi, à votre sens, que M. Maurras a toujours marqué une dévotion profonde à sainte Marthe, vous écrivez : « Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait dans certains livres de M. Maurras, ou dans ceux de quelques autres écrivains d'Action Française, des choses qui sont vraiment, telles qu'elles s'y trou-

(1) On sait que ce sont eux-mêmes qui se sont donné ce nom de « Libertins ».

vent, inacceptables en soi pour tout catholique, et tout à fait dignes de réprobation » (p. 7).

Cette fois-ci, mon R. P., soyez béni pour chacune de ces déclarations !

Ainsi il y a dans *certains ouvrages de M. Maurras et de quelques autres écrivains d'A. F., des choses qui sont vraiment, telles qu'elles s'y trouvent, inacceptables en soi pour tout catholique et tout à fait dignes de réprobation.* — Que ces mots sonnent agréablement à mes oreilles !

Et donc, M. Dublaix, qui, dans une brochure tirée comme la vôtre, à trente mille exemplaires (1), m'accuse de mentir, dit exactement le contraire de la vérité : 1°) quand il vous présente, mon R. P., avec cent autres ecclésiastiques, comme un garant de « l'irréprochable orthodoxie » de M. Maurras ; 2°) quand il affirme que « le directeur de l'A. F. évite avec un soin scrupuleux, dans ses écrits et dans ses discours, tout ce qui pourrait ressembler à un enseignement religieux ou antireligieux » (p. 3) ; 3°) quand il assure qu'il n'y a « que de légères taches » dans *Anthinéa* ; 4°) enfin, quand il déclare que ces « légères taches » sur le pur miroir de ce qu'il nomme « l'irréprochable orthodoxie » de M. Maurras, ne se trouvent que dans *Anthinéa*, et que c'est par pure « sottise, mauvaise foi et une odieuse et mensongère accusation » que l'on peut présenter M. Maurras comme donnant un enseignement irréligieux.

C'est vous-même, mon R. P., qui proclamez que, *en soi*, cet enseignement, *tel qu'il se trouve* dans M. Maurras et Cie, est digne de réprobation. Me voilà, pour une fois, par vous bien réconforté.

Il est vrai que vous allez de nouveau bientôt vous contredire.

Ai-je fait des impiétés de M. Maurras et de ses compagnons « un usage illégitime ? »

Vous le prétendez en ces termes :

Mais, outre que les ennemis de l'A. F. font de ces choses un usage illégitime, comme nous le verrons bientôt, où donc ont-ils

(1) C'est *Le Bloc catholique de Toulouse* qui donne ce chiffre pour l'article du P. Pègues.

puisé, dans la doctrine de l'Eglise catholique ou dans l'Evangile, le droit de dénaturer les textes et de les falsifier, pour leur faire dire le contraire de ce qu'ils disent ? » (P. 6.)

J'ai déjà répondu à votre accusation d'avoir falsifié les textes : la répétition que vous en faites peut la rendre plus odieuse ; elle ne la rend pas plus juste.

En quoi, donc, je vous prie, ai-je fait « un usage illégitime » des impiétés de M. Maurras, alors que je me suis borné à dire qu'elles le qualifiaient mal pour s'attribuer le rôle d'éducateur national, et de directeur de conscience des catholiques français ? Je n'aurai pas d'ailleurs à me fatiguer pour me défendre sur ce point, car un homme dont vous ne pouvez contester la compétence et que nul ne peut suspecter de démocratisme, de libéralisme, de sillonnisme ou de modernisme, M. le chanoine Gaudeau, va répondre très pertinemment pour moi.

M. Gaudeau déclare qu'il est dangereux pour les Catholiques de prendre pour chef un athée tel que M. Maurras et que l'erreur des Catholiques d'A. F. à ce sujet est un « prodige de débilité mentale ».

M. le chanoine Gaudeau écrivait en décembre 1913, c'est-à-dire avant que votre apologie pour M. Maurras eût paru dans le *Bloc catholique* :

Les catholiques amis de l'*Action Française* ne s'aperçoivent pas de ce qu'il y a de réellement anormal dans ce fait, qu'un groupement composé de royalistes presque unanimement catholiques, un groupement qui s'est donné, dans le très catholique parti royaliste, une importance de plus en plus grande (c'est une simple constatation que j'enregistre), un groupement qui, pratiquement, semble presque avoir éteint, amené au silence ou absorbé dans ce même parti royaliste, à peu près « tout » autour de lui, — qu'un tel groupement, dis-je, ait pour principaux directeurs intellectuels une poignée d'incroyants, et pour chef notoire, entouré du culte d admiration violente et d'intégrale docilité qu'on décerne au « Maître », au sens le plus exclusif et le plus absolu du mot, non seulement un non moins notoire incroyant, mais un agnostique absolu en religion, tranchons le mot, car il est exact, un athée. ....

Qu'il y ait dans telle situation quelque chose de blessant pour le sens catholique et de dangereux, à plus d'un égard, pour les fidèles qui s'y soumettent, cela ne peut faire de doute pour quiconque est

de sang-froid, et le taire serait tout le contraire d'un remède. La vérité seule est guérisseuse : *sanat omnia.....*

A *l'Action Française*, la seule pensée qui importe est, pour parler franc, celle de M. Maurras. A côté d'elle, on peut dire, sans blesser qui que ce soit, que celle des autres, en tant que pensée maîtresse et acceptée comme telle, ne compte pas.

A cet endroit M. Gaudeau décrit, d'après les propres aveux du Maître de l'A F., « l'agnosticisme radical et absolu... le nihilisme intellectuel vraiment désespérant de M. Maurras ».

M. Maurras n'admet comme valables ni le témoignage des sens, et ceci est déjà la ruine de tout, ni (chose effrayante quand il s'agit de fonder une doctrine politique et sociale et par conséquent morale !) — les cris de la conscience, — ni les premiers principes de la raison. Est-ce assez complet ?

Et un tel homme a écrit sous ce titre : *L'Avenir de l'intelligence*, un livre que d'autres (1) ont admiré comme la réhabilitation de l'intelligence !

C'est ce dernier phénomène, je l'avoue, qui me stupéfie le plus, et je ne puis y voir que de deux choses l'une, ou peut-être toutes les deux : un prodige de dédoublement de la part de l'auteur ou un prodige plus invraisemblable encore de débilité mentale chez nos contemporains.

Un écrivain non suspect, M. Georges Fonsegrive, constatait déjà, il y a une vingtaine d'années, que ce qui manque à nos contemporains ce n'est pas la foi, c'est la raison, la raison supérieure qui donne à l'homme des principes certains de pensée et des règles immuables de conduite. (*La Foi Catholique*, déc. 1913, pp. 423 à 429.)

M. Gaudeau a employé trente pages à développer cette idée, mais je suis persuadé que ces lignes suffiraient à vous convaincre, si vous vouliez bien consentir à être convaincu.

Je ressens seulement une crainte douloureuse, lorsque je remarque que votre dithyrambe en l'honneur de M. Maurras a vu le jour après les lumineuses observations de M. Gaudeau que je viens de reproduire. Il semble bien pourtant qu'elles auraient dû au moins mettre une sourdine à votre enthousiasme.

---

(1) Hélas ! même le R. P. de la Brière, et tout récemment encore l'*Ami du Clergé*.

L'A. F. a choisi pour ses Maîtres tout ce qu'il y a de plus impie, de plus immoral et de plus anarchique dans la littérature française.

Après avoir reproché aux adversaires de dénaturer les textes, vous ajoutez :

Il en est de même pour certains faits notoires parmi les adhérents de l'Action Française, qu'on a dénaturés avec une sorte de cynisme. C'est ainsi que l'Action Française, se plaçant à son point de vue de la restauration nationale, tant littéraire que politique, a choisi et déclaré tenir pour ses maîtres des hommes comme Proudhon, Stendhal, Sainte-Beuve, Renan, Comte. Ses ennemis ont aussitôt crié au scandale. Si encore ils s'étaient contentés de déplorer qu'on eût choisi des écrivains d'un caractère plus ou moins immoral ou irréligieux, à côté du caractère classique ou traditionnel politique qui est le leur, on aurait pu se l'expliquer et en un sens justifier leur plainte. Mais non. Ils ont vu et dénoncé, dans ce choix, l'indice du complot abominable dont ils voulaient charger les chefs de l'Action Française, et qui serait de travailler sciemment à déchristianiser, démoraliser et paganiser la France. Si tel est le dessein de ces chefs, comment se fait-il qu'à côté des noms que nous venons de citer ils ont pris aussi pour maîtres ces deux hommes d'allure assez franche au point de vue catholique, qui s'appellent de Maistre et de Bonald ? Ce sera, sans doute, pour mieux masquer leurs perfides desseins en ayant l'air de donner une petite part aux catholiques qu'il s'agissait de tromper. Le malheur est qu'ils n'utilisent pas plus le côté spécifiquement religieux de ces deux auteurs qu'ils n'appuient sur le côté irréligieux des premiers, mais qu'ils prennent, dans les uns et dans les autres, ce qui constitue tout l'objet de leur action : la doctrine littéraire ou politico-sociale antiromantique et antirévolutionnaire, qu'ils ont très nettement enseignée ou pratiquée.

De toutes ces calomnies, Maurras, dans son livre, fait une éclatante justice (p. 6).

Dénaturation des faits notoires, calomnies, cynisme : comme vous y allez, mon R. P. !

Permettez-moi, seulement de traiter une à une les deux questions que vous mêlez ensemble, et de parler séparément, d'abord, des maîtres anti chrétiens, puis des prétendus maîtres chrétiens de l'Action Française. Nous laisserons ensuite au lecteur le soin de juger qui s'est rendu coupable de dénaturer les faits, avec ou sans cynisme.

Danger des Maîtres anti chrétiens de l'A. F.

Oui, j'ai trouvé dangereux — et scandaleux — que l'A.

F., adoptât pour ses Maîtres des hommes comme Proudhon, Stendhal, Sainte-Beuve, Renan et Comte, que vous nommez, et auxquels il faut ajouter Machiavel, Bayle, Voltaire et Anatole France, que vous passez prudemment sous silence.

Je puis vous assurer qu'il n'y a pas que des adversaires à déplorer ce choix. Je puis écrire ici que le cardinal Billot (et je suis bien sûr de ne rien révéler qui ne lui fasse honneur) a bien voulu me dire en 1913, dans la deuxième des trois audiences qu'il a daigné m'accorder, qu'il avait fait savoir à M. Maurras, par l'entremise d'un prince de la Maison de France, qu'il avait le devoir de supprimer le concours Stendhal et le cercle Proudhon. Le cardinal était très mal édifié par ces deux noms, et par les deux institutions que l'A. F. n'avait pas craint de placer sous ce patronage scandaleux.

D'ailleurs, vous reconnaissez vous-même que les réclamations des adversaires de l'A. F. sur ce point « auraient pu s'expliquer, et, en un sens, se justifier ». Que j'admire donc, mon R. P., ce conditionnel : « auraient pu », et ce restrictif : « en un sens », par lesquels vous vous efforcez d'atténuer l'important aveu qu'il vous a bien fallu faire.

Et vous allez continuer à noyer dans un tonneau d'atténuations, et même de compliments, la goutte de blâme que l'évidence vous a contraint de servir à votre chère A. F. A vos yeux, que la passion politique embrouille fâcheusement, les loupes énormes et purulentes qui déshonorent son visage, vont peu à peu s'atténuer en légères verrues, pour finir même par se transformer en grains de beauté. Mais que vos atténuations sont donc périlleuses !

Tout d'abord, qu'est-ce que vient faire ici votre expression « des écrivains d'un caractère plus ou moins immoral et irréligieux ? »... Plus ou moins !... Mais le moins mauvais d'entre eux, Auguste Comte, est tout ce qu'il y a de plus anti-chrétien, et l'inventeur d'une religion nouvelle qui, hélas ! fait beaucoup d'adeptes ; et tous les autres, de Bayle à Anatole France, en passant par Voltaire et Stendhal, méritent la double note d'abominablement impies et d'abominablement immoraux ; je puis même dire, les plus impies et les plus immoraux qui aient jamais existé.

Quel caractère traditionnel trouvez-vous à Stendhal, ce parfait contempteur de l'autorité sous toutes ses formes, celle du père, du magistrat, du monarque et du prêtre, insulteur enragé de Louis XVI, de Louis XVIII et même du roi Louis-Philippe qu'il représentait à Civita-Vecchia, et dont il quémandait et obtenait la croix de la Légion d'honneur ? (1).

Bayle est monarchiste, sans doute, mais à la façon de Hobbes, c'est-à-dire que son despote est juste l'opposé du monarque chrétien : l'incarnation du laïcisme à son plus haut degré sous la forme de l'Etat-dieu, maître des âmes comme des corps, et devant lequel la religion et la morale n'existent que les jours où elles peuvent servir ses intérêts. Et qu'est-ce que l'A. F. déclare qu'elle lui emprunte ? Son immoralisme ! Pour ne pas vous permettre de l'ignorer, voici ce que vous pouvez lire au tome 1er d'*Action Française* (p. 613).

Nos maîtres : Pierre Bayle

Il faut, par une malheureuse et funeste nécessité que la Politique s'élève au-dessus de la Morale : elle ne l'avoue point, mais elle fait comme Achille : jura negat sibi nata (2).

Est-ce pour la littérature française que, sous ce titre, « Nos maîtres : Machiavel », la même revue reproduisait les lignes suivantes du peu scrupuleux florentin :

Puisque le Dieu de Savonarole ne vient pas, faisons nos affaires sans lui, et sauvons la patrie.

Tous moyens sont bons pour défendre la patrie.

Lentulus croyait que la défense de la patrie est toujours bonne, quelque moyen qu'on y emploie, honteux ou honorable, n'importe.

Ce trait est digne de remarque et des réflexions de tout citoyen qui se trouve obligé de donner des conseils à sa patrie. S'il s'agit de délibérer sur son salut, il ne doit être arrêté par aucune considération de justice ou d'injustice, d'humanité ou de cruauté, de honte ou de gloire ! Le point essentiel, qui doit l'emporter sur tous les autres, est d'assurer son salut et sa liberté. (A. F., juillet 1904, p. 54.)

---

(1) V. dans l'*Action Française* en 1923, III, P. ch. III (p. 222-239) : « La glorification de Stendhal par l'A. F. ».

(2) Elle nie qu'il existe aucun droit devant elle.

On ne peut nier que ce soit du plus pur Machiavel. Vous n'ignorez pas, mon R. P., que l'A. F. déclare, pour rassurer les catholiques, qu'elle n'adopte sa politique que dans la mesure où elle peut se rencontrer avec celle de saint Thomas, de Bossuet, de Joseph de Maistre et de de Bonald, et que MM. Moreau et de Montesquiou se sont vertueusement indignés que j'osasse penser que l'A. F. adoptait l'immoralisme de l'auteur du *Prince* ? Que pensez-vous de cette comédie hypocrite, vous qui ne pouvez ignorer avec quelle vigueur Bossuet, Joseph de Maistre et Bonald ont marqué leur réprobation pour la politique de crime dont on veut les rendre solidaires.

En tête de la *Politique tirée de l'Ecriture Sainte*, Bossuet a écrit : « Ceux qui croient que la piété est un affaiblissement de la politique seront confondus ». Et voilà réfutée la scandaleuse assertion d'un des premiers docteurs d'A. F., le catholique M. de Mandat-Grancey, qui, malgré notre grand et habile Suger et le glorieux Ximénès, déclarait que le bien d'un Etat exige que l'on ne confie jamais les rênes du gouvernement à de bons prêtres (1). Il écrivait :

> On me répondra que la France ne s'est pas mal trouvée d'avoir confié les siennes (ses destinées) au cardinal de Richelieu. Je réponds que cela tient à ce qu'il était un assez mauvais prêtre. C'est pour cela qu'il pouvait être un bon homme d'Etat. Il n'aurait pas pu l'être s'il avait été un bon prêtre, parce qu'alors il aurait voulu, selon l'expression consacrée, faire régner sur cette terre le règne (*sic*) du Christ ; en d'autres termes, appliquer au gouvernement des hommes réunis en collectivité les principes de l'Evangile : chose absolument impossible. Une nation qui essayerait de le faire, tomberait tout de suite dans le chaos. (Baron E. de Mandat-Grancey : *Le Clergé Français et le Concordat*, p. 189. Paris 1906.)

Une partie de l'ouvrage de M. le Baron de Mandat-Grancey a été publiée dans l'A. F., et l'auteur était un des membres du comité d'honneur de l'Institut d'A. F.

Ne pensez-vous pas, mon R. P., qu'il doive être plutôt plaisant pour les sectaires de gauche d'entendre des hom-

---

(1) Et Stendhal, Maître en A. F., va plus loin : il dit qu'il ne faut jamais les confier à d'honnêtes gens. Les deux propositions sont solidaires.

mes de droite qui écrivent de telles choses, se poser en farouches adversaires du laïcisme ?

Et voici les opinions de J. de Maistre et de de Bonald. L'extrait suivant de ma « Réponse à M. Maurras » (1914) suffira à vous les rappeler. J'écrivais alors :

« Le 13 avril 1902, dans la *Gazette de France*, M. Maurras traitait de « vertueux blagologues » ceux qui s'élèvent contre la politique de Machiavel. Alors, il faut ranger parmi les « vertueux blagologues » J. de Maistre et M. de Bonald. Voici en effet, comment ils honnissent ce machiavélisme que M. Maurras propose en modèle.

Joseph de Maistre écrit :

La vile et abominable politique de Machiavel est infectée de cet esprit de brigandage ; c'est la politique des coupe-gorges, qui, dans le XVe *siècle encore, occupait une foule de grandes têtes. Elle n'a qu'un problème* : Comment un assassin pourra-t-il en prévenir un autre ? *Il n'y avait pas alors en Allemagne et en Italie un seul souverain qui se crût propriétaire sûr de ses Etats et qui ne convoitât ceux de son voisin. Pour comble de malheur, la souveraineté morcelée se livrait par lambeaux aux princes en état de l'acheter. Il n'y avait pas de château qui ne récélât un brigand ou le fils d'un brigand. La haine était dans tous les cœurs et la triste habitude des grands crimes avait fait de l'Italie entière un théâtre d'horreurs.* (J. de Maistre. *Du Pape*, L. II, Ch. XII).

M. de Bonald écrit de même :

Montesquieu prétend que l'honneur permet la ruse, lorsqu'elle est jointe à l'idée de grandeur des affaires. L'honneur s'accorde avec la prudence, mais le véritable honneur ne permet jamais la ruse, et le faux honneur lui-même défend de l'avouer... (Bonald, *Théorie du pouvoir*, Edition Migne, t. I, p. 377).

M. de Bonald dit encore :

On peut obtenir des succès par le crime ; mais la prospérité d'un Etat, comme le bonheur de l'individu, ne peut être le fruit que de la vertu.

Cela n'empêche pas le grand organe d'Action Française, la *Revue critique des Idées et des Livres* d'écrire, dans son numéro du 25 avril 1913, un panégyrique, en quinze pages et sans réserve, de la politique de Machiavel, et d'assimiler ses doctrines à celles de Bossuet.

Cela n'a pas empêché, non plus, M. Maurras d'écrire dans la catholique *Gazette de France*, que Machiavel et J. de Maistre avaient les mêmes ennemis parce qu'ils avaient professé en politique la même doctrine.

Mais vous, mon R. P., trouvez-vous encore que les leçons que l'A. F. emprunte à Machiavel sont dans la tradition catholique française ? Et croyez-vous, ô docte commentateur de la Somme, que saint Thomas parlerait en cette occasion comme Machiavel et Lentulus, Bayle et Stendhal ?

Pour Voltaire et d'autres, vous tâchez d'excuser vos amis au nom de la défense de la littérature classique, dont ces Messieurs d'A. F. prétendent, avec leur modestie ordinaire, détenir le monopole. Je reconnais sans peine que la prose alerte, spirituelle, toujours si claire, d'un tour si aisé et si naturel, de Voltaire, est cent mille fois plus classique que la prose si souvent guindée, amphigourique et obscure de l'auteur du *Chemin de Paradis* et d'*Anthinéa* (1).

Mais quel intérêt de littérature ou de politique traditionnelle poussait l'A. F. à aller chercher pour les offrir à l'admiration de ses partisans et sous ce titre scandaleux : « Nos Maîtres », les plus dégoûtants blasphèmes que cet impie forcené ait jamais vomis contre la religion ? Le vénéré évêque de Luçon, Mgr Catteau, l'ami de Louis Veuillot, en a dit publiquement son indignation. — Ignorez-vous qu'à un écrivain non catholique, qui faisait à M. Maurras l'honneur — hélas ! immérité — de supposer qu'en sa qualité de « catholique dans les moëlles » il devait exclure *Candide*

---

(1) Le très bienveillant M. Ségard écrit :

« On a trop répété qu'*Anthinéa* est un chef-d'œuvre. Je suis obligé de démontrer que c'est un livre de jeunesse et qu'il en porte les marques. (*Op. cit.*, p. 76.)

» M. Maurras est un auteur difficile. Ses articles quotidiens exigent une attention soutenue. Le plus grand nombre les juge ennuyeux (p. 201).

» M. Maurras n'est pas aussi clair qu'il le croit... Certaines de ses discussions sont éblouissantes, au sens propre du mot : on en est ébloui. Littéralement on n'y voit plus rien (p. 225). »

Nous relevons avec infiniment de plaisir le jugement suivant qui a d'autant plus de valeur qu'il émane d'un ardent admirateur des idées politiques de M. Maurras.

M. Fernand Deschamps, professeur d'économie sociale à l'Ecole de commerce d'Anvers s'exprime comme il suit au sujet du *Chemin*

de Voltaire de sa tradition française, l'auteur d'*Anthinéa* répondait fièrement :

Où M. Parsons a-t-il pris que « j'exclus » Voltaire de la tradition française ? Sans parler du précieux antisémitisme de Voltaire, à qui nous reprochons ses complaisances pour les protestants, ignore-t-il qu'il n'y a pas de meilleur antidote des idées suisses que la lecture et la méditation de *Candide ?* Je le prie de penser que nous en faisons nos délices. (Ch. MAURRAS, A. F., t. III, p. 671.)

Personne n'ignore que le « précieux antisémitisme de Voltaire a pour formule : « Guerre à l'infâme ! »

Quant à ce *Candide* pour lequel M. Maurras professe tant d'admiration, deux juges compétents, M. Crouslé, l'éminent professeur d'éloquence française, en Sorbonne, et M. le chanoine U. Maynard vont nous dire ce que toute âme honnête doit en penser.

M. Crouslé écrit :

« *Candide,* la satire la plus cruelle, en même temps que la plus leste qui ait jamais été composée contre la justice divine, contre tous les pouvoirs, contre les hommes en général et contre la Société telle qu'elle est ». (L. CROUSLÉ, prof. à la Faculté de Paris, *La vie et les Œuvres de Voltaire,* t. II, p. 3, 7.)

M. Maynard dit de même :

Tout grand écrivain a un ouvrage dans lequel il se résume. *Candide* est tout Voltaire. C'est, en quelque sorte concentré, cet éclat de rire de Satan qui retentit à travers toutes ses œuvres. Ce qu'il avait fait en prose dans plusieurs de ses écrits, en vers dans son poème sur

---

de Paradis : « Je n'ai lu que dans ces derniers temps le *Chemin de Paradis,* et j'en ai éprouvé de l'ennui. Je l'ai lu à cause du relief que les adversaires catholiques de Maurras donnaient à ce petit ouvrage, assez énigmatique et fort tarabiscoté ». (*La revue catholique des idées et des faits.* Bruxelles.)

Nous applaudissons des deux mains à ce jugement sévère mais juste. Nous faisons seulement remarquer à M. Deschamps, que les catholiques adversaires de M. Maurras ont simplement ajouté que cet ouvrage était aussi impie et immoral qu'ennuyeux et « tarabiscoté ». *Les Etudes,* au contraire, tout en déclarant l'ouvrage impie, ont cru devoir « enrober la pilule », en qualifiant de « colonnes de marbre sans bavures » ces pages redondantes, ronronnantes et, comme dit M. Deschamps, « tarabiscotées » et en les classant, avec un sérieux d'augure, parmi « les œuvres qui portent un caractère d'éternité ».

On voit que les flèches malicieuses de M. Deschamps se trompent d'adresse.

Lisbonne, il l'acheva dans *Candide*, où il tâche de porter le dernier coup à cet optimisme consolant qu'il appelle ailleurs « une fatalité désespérante ». Menteurs, fourbes, perfides, ingrats, brigands, lâches, envieux, avares, ambitieux, sanguinaires, débauchés, fanatiques, hypocrites et sots, voilà pour lui de quoi se compose « le meilleur des mondes possibles ». Pas de bagne qui ne soit un éden, à côté de ce pandémonium. Tous les personnages y commettent tous les crimes avec la plus tranquille naïveté, et s'ils en reçoivent le châtiment, ils s'en prennent à la Providence, seule responsable de tant d'horreurs. Tout cela est raconté avec cette raillerie amère et cynique de l'égoïste et impur vieillard qui, au sein de toutes les jouissances, aimait à se moquer des misères humaines. Oui, *Candide* est tout Voltaire impie et débauché, et aussi tout Voltaire conteur et écrivain, dont le rire est un rictus, la grâce une polissonnerie, l'esprit un dard trempé dans le poison ou l'ordure.

...*Candide* fit scandale : « Dieu me garde d'avoir part à cet ouvrage ! » écrivait Voltaire. Il faut avoir perdu le sens pour m'attribuer cette *cochonnerie* (un autre mot) ! » (Lettre à Thiériot, 10 mars ; à Thibouville et à Vernes, 15 mars 1759.) (Chanoine U. Maynard — *Voltaire, Sa vie et ses œuvres*, t. I, p. 524.)

Et voilà ce que M. Maurras médite avec délices et range dans sa tradition française ! Et j'ajoute aujourd'hui, voilà ce que la librairie d'A. F. offre à sa pieuse clientèle, car j'ai vu cet ouvrage plusieurs fois aux vitrines de la *Librairie* d'*A. F.*, rue de Rome, au domicile du journal. Bien plus, un journal littéraire vient de paraître en arborant pour titre : *Candide*. Personne ne niera que ce titre signifie : scepticisme, pessimisme, impiété et mépris de l'humanité. Or, non seulement le journal l'*Action Française* l'a recommandé par la plume de l'auteur de l'*Entremetteuse*, de *Suzanne*, et du *Destin de Sylla* (ce qui ne peut surprendre), mais elle a fourni à cette feuille pleine de gravelures plusieurs collaborateurs entre les catholiques qui écrivent chez elle.

Comme les écrivains auxquels l'A. F. reproche, à bon droit d'ailleurs, leur manque de moralité, doivent rire !

Jusqu'ici, mon R. P., nous nagions en plein blasphème. Je m'excuse de vous faire plonger maintenant en pleine ordure. Vous n'ignorez pas que les œuvres de ce Stendhal qui ont été proposées par l'A. F. en modèle à la jeunesse, peuvent se résumer en trois mots : haine furieuse de la religion, débauche et anarchie ; que les pires crimes, ceux qui offensent

le plus la nature, et jusqu'au meurtre, y sont, non pas excusés, mais recommandés et glorifiés.

Bien plus, que l'homme lui-même, justement qualifié par M. l'abbé Lecigne « d'abominable homme » et par Barbey d'Aurevilly de « crapule », a été présenté par M. Pierre Lasserre, professeur à l'Institut d'A. F., comme « parfait homme, le plus honnête homme vraiment des grands hommes de lettres du XIXe siècle ? » (A. F., quod., 11 août 1908.) (1).

Le patronage de tels auteurs, et la diffusion de leurs œuvres, en dépit des condamnations de l'Eglise qui les frappent, ne vous causent donc aucune inquiétude ? Je vous trouve terriblement confiant !

Scandale de la Librairie d'A. F.

Lorsque les théologiens d'A. F. veulent perdre un catholique, prêtre ou laïque, coupable de manquer de foi dans le grand serviteur de Dieu, l'athée M. Maurras, ils l'accusent tout de suite de libéralisme, ce qui, expliquent-ils, signifie : vouloir marier le bien et le mal, unir Jésus et Bélial.

Voulez-vous voir, mon R. P., l'endroit de Paris où ce mariage scandaleux et cette union sacrilège s'affichent les six jours de la semaine, le plus impudemment qu'il se puisse imaginer ? Vous n'avez qu'à vous rendre à la rue de Rome, devant la Librairie de l'*Action Française*.

J'affirme que j'y ai vu l'an passé — de mes yeux vu — un ouvrage de théologie de votre honoré collègue en saint Dominique, le P. Garrigou-Lagrange, encadré immédiatement par des volumes de Stendhal, dont le pire des ouvrages de cet auteur si fécond en ordures, celui-là même où il enseigne aux jeunes gens, en s'offrant en modèle, l'art de conquérir toutes les femmes, à force d'audace et de persévérance, ouvrage intitulé l' « *Amour* » et qui devrait s'appeler l'Ecole de la Débauche. L'autre volume était cette

---

(1) V. dans *L'Action Française en* 1923, IIIe partie, le ch. III : La glorification de Stendhal par l'A. F. (p. 222-239) — et pour le texte ici rapporté ma *Réponse à M. Maurras* (p. 20).

Abbesse de Castro, où, comme toujours, Stendhal n'introduit des moines, des religieuses, un évêque même et un cardinal que pour les montrer capables de toutes les infamies, hypocrisie, luxure et simonie.

A d'autres jours, c'étaient les *Contes* de La Fontaine, le *Candide* de Voltaire, et les ouvrages de l'érotomane Louÿs, qui s'offraient aux amateurs de malpropreté et d'irréligion.. J'en passe, et non des moins mauvais.

Tout récemment encore, à la mort d'Anatole France, le portrait du Maître de M. Maurras, qui se trouve du même coup être le Maître du Maître des catholiques d'A. F., a été exposé en vitrine pendant trois semaines, entouré comme d'un soleil rayonnant de presque toutes ses œuvres, et particulièrement des plus sceptiques, des plus impies, des plus cyniques : *les Idées de Jérôme Coignard, le Jardin d'Epicure*, *Thaïs*, *la Révolte des Anges*, et même cette *Ile des Pingouins* qui est, d'un bout à l'autre, une dérision des Français et de leur glorieuse histoire. Et, au-dessous du portrait deux exemplaires de la brochure de M. Maurras, à la gloire du « Maître », étaient là, comme deux encensoirs fumant sans relâche, aux pieds du dieu.

O, moines d'A. F., qu'est-ce que vous faites là-dedans avec vos livres et vos imprudents panégyriques en l'honneur de cette dangereuse officine (1) et de ses tenanciers, sinon de servir de couverture et de réclame à la plus nocive et la plus infecte des marchandises ? J'adresse la même question aux Massis, aux Vallery-Radot et aux Maritain et à beaucoup d'autres.

Les chrétiens, prétendus Maîtres de l'A. F.

Couverture aussi, et réclame, sont les noms des grands catholiques, si profondément chrétiens de pensée et de conduite, les Bonald, les de Maistre, les Le Play, que l'A. F. affecte d'appeler ses maîtres, alors que ses idées religieuses,

---

(1) J'emprunte ce mot à la lettre par laquelle Mgr Péchenard me félicitait d'avoir signalé à l'attention des catholiques l'Action Française « cette officine d'abominables doctrines ». (V. *L'Action Française en 1923*, p. 5.)

morales et politiques sont à l'antipode des leurs en tout ce qui regarde l'unique nécessaire, la conformité à l'Evangile. M. Maurras a écrit dans *l'Action Française et la Religion Catholique*, que, si ce que je dis là était vrai, les catholiques d'A. F. s'en seraient aperçus. Comme si Bossuet n'avait pas écrit, à bon droit, que la prévention est une des grandes sources de nos erreurs.

Soyez sûr, néanmoins, mon R. P., que beaucoup de catholiques finissent par s'en apercevoir, et n'en conçoivent pas une médiocre inquiétude. Même l'indulgent P. Descoqs écrit (p. 284) :

M. Rivain, p. 36, nous avertit qu'à l'Action Française « Comte n'est recommandé que dans ses parties politiques où il rejoint Bossuet ». Dans les limites qu'il indique, le recours à ce philosophe peut être admis en théorie. Mais, en pratique, comment s'y tenir et malgré le peu d'attrait que leur offrira le *Système de politique positive*, les jeunes gens ne s'aviseront-ils pas de faire eux-mêmes le départ nécessaire entre l'ivraie et le bon grain ? D'où péril sérieux d'erreur. — A ce propos me permettra-t-on encore une remarque ?

Au lieu d'aller chercher leurs inspirations dans la philosophie contradictoire et, en définitive, nihiliste de Renan, dans la critique trop souvent dilettante et impie d'un Sainte-Beuve, au lieu de combler d'éloges, et par là même d'encourager à les lire, des littérateurs notoirement naturalistes et athées comme Mérimée, Stendhal-Beyle... pourquoi les chefs de l'Action Française ne s'en tiennent-ils pas à ces excellents maîtres, Bonald, Maistre, Veuillot, et tant d'autres, dont ils invoquent aussi le patronage ? En se gardant de rattacher une doctrine, qui veut être traditionnelle, à des maîtres qui représentent si incomplètement la vraie et saine tradition de la France, en évitant de froisser les sentiments de leurs frères catholiques qui ont droit au respect, d'éveiller des craintes trop fondées, ils donneraient à leurs théories une tenue autrement cohérente, et n'éloigneraient pas de leurs groupes beaucoup de catholiques qui ne pourront jamais s'accommoder de telles compromissions (p. 285).

Je peux ajouter que des religieux qui ont professé longtemps une confiance aveugle dans la sincérité du dévouement de M. Maurras à la religion, sont tout à fait revenus de leurs illusions à la vue du portrait d'Anatole France et de ses œuvres dans la vitrine d'A. F. — M. Maurras a même reçu à ce sujet de sévères admonestations auxquelles l'A. F. n'a pas dédaigné de répondre, en se rejetant sur le prétendu appui que certaines pages d'Anatole France apportaient à la

cause monarchique. Et cette défaite a paru fort piteuse à ceux-là mêmes auxquelles elle s'adressait. En tous cas, ces protestations ont probablement été cause que M. France a dû, après trois semaines, quitter la vitrine ; ses œuvres y figurent toujours.

Il y a une douzaine d'années, j'eus l'honneur de remettre ma brochure *Avec Nietzsche* au cardinal Ferrari, archevêque de Milan. Comme il y voyait que l'A. F. avait établi dans son Institut une chaire du Syllabus, il dit aussitôt : « Ah ! era un passa-porto ! » (Ah ! c'était un passe-port !) — Passe-port, couverture, réclame, enseigne, voilà ce que les noms vénérés des Bonald, des de Maistre et des Le Play, aussi bien que ceux des Bossuet et des saint Thomas d'Aquin ont été pour l'A. F. ! (1).

Au dernier moment, on me remet un catalogue de la Librairie d'A. F. qui recommande des livres de théosophie. Trouvez-vous encore cela « catholique jusque dans les moëlles », mon R. P. ? (2)

La devise d'A. F. « *Par tous les moyens* ». Le P. Pègues la trouve excellente, tandis que le P. Descoqs la déclare « intolérable ».

Après avoir écrit que M. Maurras a fait une éclatante justice de toutes ces prétendues calomnies, vous poursuivez :

De toutes ces calomnies, Maurras, dans son livre, fait une éclatante justice. Il n'a pas de peine aussi à montrer de quelle façon misérable on a abusé de certaines formules du programme de l'Action Française, telles que *Par tous les moyens* ou *Politique d'abord*, dont le sens a été tant de fois expliqué et justifié.

---

(1) Il est d'usage, à l'A. F., de présenter M. Maurras comme un disciple fervent de saint Thomas. Or, voici ce que, dans un moment de franchise, il en a dit lui-même, sans se mettre du tout en peine, de se contredire : « Ce que, à dix-huit ans sonnés, j'entrevis du thomisme, m'a toujours apparu comme au travers d'une glace. Beauté distincte, inaccessible », (cité par M. Gaudeau, *La Foi catholique*, décembre 1913, page 435).

(2) Et au jour où je corrige ces épreuves, l'A. F. annonce que M. J. Bainville a déjà réédité deux volumes des Contes et Romans de Voltaire, et qu'il les publiera tous en six volumes, sans excepter les plus impies et les plus orduriers, ceux même dont l'ordure révoltait Sainte-Beuve ? Trouvez vous encore cela innocent, mon Révérend Père ?

Or, voici, mon R. P., comment un juge non suspect, puisque M. Maurras l'a remercié de son extrême bienveillance, apprécie ce : « Par tous les moyens » qui vous semble « si bien expliqué et justifié ».

Parlant précisément des explications, longues et nombreuses, que MM. Moreau et de Montesquiou d'abord, puis M. Maurras, ont donné de ce « l'intolérable *Par tous les moyens* », le Père Descoqs, ce juge pourtant si miséricordieux, prononce l'arrêt suivant qui casse absolument le vôtre :

Mais rien de tout cela n'empêche que la formule « par tous les moyens », privée de ses correctifs, ne prête, chez beaucoup de jeunes esprits impulsifs, mal formés encore, et toujours disposés à se laisser guider par l'impression du moment, à une équivoque qui est et restera très dangereuse, si l'on n'y remédie ; cela n'empêche pas des interprétations malencontreuses de cette formule d'avoir donné prétexte à quelques actes regrettables. Cela n'empêche pas enfin la dite formule d'autoriser pour l'avenir, à ne l'envisager que dans sa teneur brutale, de nouveaux abus et d'entretenir un état d'esprit paradoxal et malsain. — Que faut-il de plus pour motiver la condamnation d'une telle phrase-programme, pour que l'on demande à l'Action française de l'abandonner ou de la modifier ?

Le cri de ralliement de tout un parti ne saurait sonner faux à quelque oreille que ce soit : un groupement politique qui prétend n'avoir que des situations nettes doit parler clair ; il doit éviter tout ce qui provoquerait de justes appréhensions et des inquiétudes trop légitimes dans des consciences intègres et délicates. Quand on se dit les continuateurs du Comte de Chambord, on ne recourt pas à des expressions à double sens ou incomplètes. D'ailleurs l'Action française ne peut manquer d'en être avertie : les préventions que soulève le « par tous les moyens » dans certains milieux catholiques sont de celles que toutes les meilleures paroles ne feront jamais tomber » (p. 279).

Et, malgré sa sympathie et son excessive indulgence pour Maurras, le Révérend Père est revenu maintes fois avec une extrême netteté, comme le prouvent les extraits suivants de son livre, sur le caractère dangereux de cette devise et ses désastreux effets.

En voici, entre beaucoup d'autres, quelques exemples tirés de ma lettre adressée le 4 février 1923 au journal l'*Action Française*, refusée par elle, contrairement à toute justice, et insérée dans ma brochure *L'Action Française en* 1923 (p. 42-44).

Je disais :

« En 1914, à la page 117 de ma *Réponse à M. Maurras*, où je reprenais tous les reproches que M. Maurras m'adressait, j'écrivais :

« Après force concessions très courtoises sur l'honnêteté native de M. Maurras et de ses amis incrédules, le R. P. Descoqs ajoutait très judicieusement :

« Mais, quoi qu'en pensent M. Maurras et ses amis, l'indétermination de leur morale laisse la porte ouverte à tous les abus et sans armes celui que sollicite un vif mouvement de passions. »

« Après avoir écarté comme inadmissibles toutes les explications que M. C. Maurras essaie de donner de sa doctrine, le P. Descoqs conclut :

« De quelque côté que l'on se tourne, c'est à donner le frisson ». (*Etudes des PP. Jésuites*, 5 septembre 1909, p. 618.)

A la page 121 de la même *Réponse*, j'écrivais encore :

« Le R. P. Descoqs demande si « la raison d'Etat » de l'*Action Française* connaît des limites que la morale lui interdise de franchir ».

C'est à M. Rivain, catholique de l'A. F., que le P. Descoqs posait cette question, et, constatant que l'opuscule de M. Rivain n'y répondait pas, il concluait :

« Aussi longtemps que l'A. F. n'aura pas introduit explicitement dans sa philosophie ces restrictions essentielles, nous serons en droit d'écrire que certains de ses dogmes, en particulier celui de la nécessité, peuvent mener logiquement aux pires excès. »

Et maintenant, mon R. P., allez-vous accuser aussi le P. Descoqs d'avoir travesti d'une « manière misérable » le sens de la devise : Par tous les moyens ?

Que nous sommes donc loin, de votre confiance, et comme je regrette pour l'habit de saint Dominique que vous portez, qu'il n'ait jamais senti passer l'honorable frisson qui a secoué plus d'une fois les chairs du fils de saint Ignace ! Des textes très clairs, du grand chef de l'A. F. que vous devriez connaître vont vous montrer que le P. Descoqs n'exagérait pas le péril.

En 1907, en effet, M. Maurras avait écrit dans la Revue d'A. F. (1er octobre, p. 61) :

Un jour ou l'autre, le Français indigné apercevra la nécessité du Risorgimento. Nous ferons notre Tugendbund ; nous susciterons notre Sand et notre Orsini. L'A. F. sème un grain qui finira par lever ».

Certes, cette allusion directe à l'assassinat de Kotzebue, poignardé par l'étudiant Sand, membre de la société secrète du Tugendbund, et au crime d'Orsini, jetant ses bombes à la sortie de l'Opéra, tuant huit personnes et en blessant cent cinquante pour atteindre Napoléon III, ne peut avoir qu'une signification : c'est que l'A. F. va engendrer des crimes semblables.

Ce commentaire de la devise « par tous les moyens ! » vous semble-t-il justifier l'usage de la devise que tous les catholiques d'A. F. sont obligés de signer ? Et cette volonté d'arriver par l'assassinat est si bien l'idée fixe de M. Maurras qu'il a osé la reproduire cinq ans après dans un ouvrage effrontément intitulé « La Politique Religieuse » et en aggravant singulièrement sa promesse, puisqu'il nous promet de longues générations d'Orsini et de Sand. Voici ses propres paroles :

Il faudra recommencer la rude expérience de l'Allemagne sujette et de l'Italie asservie ; au nationalisme prévoyant et préventif des Barrès et des écrivains de l'A. F., succédera ce nationalisme obligatoire et préventif des nationalités vaincues et opprimées ! De longues générations d'Orsini, de Sand, de Kœrner, de Kossuth et de Canaris, devront se succéder avant le retour de l'indépendance. (*Politique Religieuse*, p. 285) (1).

Je laisse de côté l'inconvenant rapprochement du nom des trois patriotes, Koerner, Kossuth et Canaris, avec celui de deux assassins. Je relève seulement ce projet, effrontément avoué, de nous susciter de longues générations de meurtriers.

Et je me demande, mon R. P., avec stupeur, comment vous avez pu, le signant cette fois de votre nom, publier dans la Revue Thomiste un éloge sans restriction de l'ouvrage qui contient un appel si formel et si clair à l'assassi-

(1) Il importe de remarquer que ces lignes étaient écrites bien longtemps avant que les fautes de M. Herriot ou le meurtre de M. Plateau ne vinssent offrir des prétextes aux fureurs de M. Maurras.

nat ? Croyez-vous encore une fois, que ce soit bien selon l'esprit de saint Thomas d'Aquin ? (1).

Réédition d'Anthinéa

Vous écrivez à ce sujet :

Mais il est un point qui a plus spécialement servi les haines des ennemis de l'Action Française. C'est la réédition d'une œuvre antérieure de Maurras, qui, à côté de plusieurs retouches et corrections faites par l'auteur, contient encore « deux ou trois passages où s'affirment, avec une précision presque cruelle, des idées éloignées du dogme, de l'histoire et de la pensée catholiques ». C'est en ces termes que Maurras lui-même les signale. Assurément, rien n'est plus douloureux pour un cœur catholique que la lecture de ces passages (p. 7).

Vous répétez ici, une fois de plus, sans l'ombre de preuves, une calomnie dont les vingt lettres d'évêques et de prêtres éminents que j'ai publiées en tête de *l'A. F. en* 1923 m'ont suffisamment vengé. Je vous y renvoie. Le temps viendra où je pourrai en publier des douzaines d'autres. Dans toutes, unanimement, prêtres, évêques et cardinaux me répètent que je n'ai fait que mon devoir de chrétien et de prêtre en signalant les dangereuses doctrines que vous avez malheureusement entrepris de défendre.

Mais, que parlez-vous, d'après M. Maurras, de « deux on trois passages où s'affirment avec une précision cruelle des idées éloignées du dogme, de l'histoire et de la pensée catholiques ».

D'abord, je souligne l'impudence de M. Maurras qui, oublieux de l'aveu qu'il fait ici, répète cent fois ailleurs qu'il n'a jamais donné d'enseignement irréligieux. Et ce n'est pas en deux ou trois passages, mais d'un bout à l'autre de son livre que « s'affirme » l'impiété de l'auteur. Citons encore ici M. Gaudeau :

(1) Nous apprenons, au moment où nous revoyons nos épreuves, que le P. Descoqs se déclare moins effrayé des doctrines de M. Maurras et reproche à son éminent confrère, le P. Charles S. J., professeur de théologie à Louvain, la condamnation absolue qu'il porte contre le maurrassisme. Est-ce donc la lettre de M. Maurras au ministre Schrameck qui l'a rassuré ?

Anthinéa, écrit-il, rééditée en 1912, contient, même dans cette édition, d'abominables impiétés et de répugnants blasphèmes. (*La Foi Catholique*, décembre 1913, p. 145.)

Il aurait semblé, après les aveux de M. Maurras et les vôtres sur les impiétés d'*Anthinéa* que vous eussiez dû remercier les catholiques clairvoyants qui ont mis leurs frères égarés à l'A. F. en garde contre l'admiration trop confiante que leur inspirait cet ouvrage. J'ai dit qu'une personne pieuse l'a offert à un évêque (dont je garde la lettre) comme un livre d'édification à répandre parmi ses prêtres.

En vertu de la logique spéciale aux membres de l'A. F., vous y trouvez la matière d'un nouveau et grave reproche pour ceux qui ont fait en cette occasion leur devoir de pasteurs vigilants. En effet, après que vous venez d'écrire des impiétés d'*Anthinéa* : « Assurément, rien n'est plus douloureux pour un cœur catholique que la lecture de ces passages », vous ne craignez pas d'ajouter :

Qu'ont fait les adversaires de Maurras ? Ils s'en sont emparés avec une sorte d'impudeur, et les détachant soigneusement du livre où ils étaient plus ou moins perdus, ils les ont publiés à son de trompe et répandus à profusion dans le monde catholique. Nous voulons croire que leur plume et leur main ont dû se ressentir de la peine que leur cœur de chrétiens ou de prêtres éprouvait sans doute à transcrire ces lignes. Mais d'où vient alors le soin qu'ils ont mis à les souligner et à les grossir, même d'une façon matérielle, en caractères scandaleux ? Ne serait-ce pas que la gloire du divin Maître les touchait moins ici que la satisfaction de piétiner un ennemi qu'ils savaient ne pouvoir se défendre sur ce point ? Maurras pourtant a eu la loyauté de s'en expliquer dans son nouveau livre. Oh ! non pas qu'il veuille justifier, aux yeux des catholiques, ce qu'il déclare au contraire devoir les affliger cruellement. C'est même pour ce motif qu'il se refusait depuis longtemps à la réédition de son livre. Il a cru, à la fin, devoir céder aux instances de plusieurs amis qui estimaient que le livre, dans son ensemble, et dans l'esprit général qui l'animait au point de vue national et antirévolutionnaire, pouvait faire du bien et se présentait d'ailleurs comme un pur chef-d'œuvre de littérature classique ou anti-romantique (p. 8).

Permettez, mon R. P., quelques rectifications. Ces passages étaient si peu perdus que, dans l'article où les *Annales Politiques et Littéraires* annonçaient (1) cette nouvelle édition d'*Anthinéa*, elles ont précisément choisi, comme le

plus bel échantillon de la marchandise qu'elles recommandaient au public, les pages blasphématoires contre N.-S. J.-C.

Vous me reprochez de les avoir répandus dans le monde : autant reprocher à l'abbé Guénée d'avoir répandu les blasphèmes de Voltaire, à Bossuet ceux de Luther, et à saint Augustin ceux des Manichéens. Je dis, au contraire, que si mon livre eût produit tout son effet et que la mise à l'Index des œuvres de M. Maurras eût été publiée, j'aurais préservé des dizaines de milliers de bibliothèques d'un ouvrage d'autant plus dangereux que l'irréligion la plus outrée s'y couvre des dehors de la piété.

Mais est-ce bien vous, maître en sacrée théologie, qui écrivez que « les ennemis de l'A. F. étaient moins touchés de la gloire du divin Maître que de la satisfaction de piétiner un ennemi vaincu ? » Comment ne sentez-vous pas que vous jouez sur les mots d'une manière plus digne du Protagoras de Martigues (1) que d'un commentateur de saint Thomas d'Aquin ?

Il est indigne, sans doute, de piétiner un ennemi vaincu, c'est-à-dire qui rend les armes et qui est, désormais, hors d'état de nuire. Hélas ! ce n'est d'aucune façon le cas de M. Maurras, plus hardi que jamais, et de plus en plus capable de nuire, grâce au crédit que des prêtres aveuglés par la politique, lui ont gagné auprès de la jeunesse.

Enfin, quel étonnant reproche que celui que vous me faites d'avoir attaqué M. Maurras « sur un point où il ne pouvait se défendre ». Alors, selon vous, les bons reproches sont ceux dont l'adversaire peut se disculper. Je doute que vous trouviez cette proposition dans la logique d'Aristote...

Après cela, vous plaidez les circonstances atténuantes en faveur de la réédition d'*Anthinéa*, sous prétexte que ce serait un chef-d'œuvre. J'ai déjà dit qu'un admirateur de M. Maurras (2), déclare tout le contraire.

Mais, à supposer que ce fût un chef-d'œuvre, est-ce que l'impiété et l'immoralité cessent d'être haïssables et dan-

---

(1) Nom donné à M. Maurras par ses admirateurs, MM. Thibaudet et Truc.

(2) M. Ségard.

gereuses parce qu'elles se présentent parées de littérature ? Est-ce que la désastreuse influence de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau, de Renan et d'Anatole France ne tient pas justement aux brillantes qualités de leur style ? Soyez sûr, mon R. P., que vos glorieux ancêtres, saint Dominique et saint Pie V, auraient dévoué ce prétendu chef-d'œuvre au bûcher sans le moindre regret. J'aurais même eu quelque crainte si j'avais vécu, ainsi que M. Maurras, de leur temps, de voir l'auteur accompagner son œuvre.

M. Maurras, dites-vous, n'a pas voulu que la Librairie d'A. F. imprimât son ouvrage. Le Père du Passage, dans les *Etudes*, a marqué que c'était une pauvre excuse. Vous prétendez que, de cette façon, la réédition n'engage pas les catholiques de l'A. F. Le R. P. du Passage répond que ces catholiques avaient assurément plus de droit (j'ajoute : et de devoir) de ne pas laisser outrager leurs croyances que M. Maurras ne se targue d'en avoir de les outrager.

Ensuite, à supposer qu'ils eussent protesté — alors qu'ils ne l'ont pas fait — contre la scandaleuse réédition d'*Anthinéa*, que pèsent dans la balance d'A. F. les opinions de M. de Vesins et de ses amis catholiques à côté de celles du Maître, dont vous écrivez vous-même, avec une religieuse solennité, à la première page de votre article : « Celui que tous, unanimement, dans l'A. F. saluent comme leur chef au point de vue doctrinal, Charles Maurras ».

Mais vous allez nous mener d'étonnement en étonnement. Vous poursuivez ainsi :

Quelques-uns, il est vrai, proposaient la suppression des passages en question, ou leur interprétation plus ou moins symbolique. Maurras déclare qu'il ne pouvait, à aucun prix, se prêter soit à l'une, soit à l'autre de ces combinaisons. La chose lui paraissait comme une sorte de simonie. Ne pouvant modifier son livre par conviction de pensée intérieure, il ne l'eût fait que par calcul politique et pour se concilier la faveur des catholiques. L'honnêteté de son esprit ne le lui permettait pas. Et, sans doute, s'il s'agissait d'un croyant, un tel scrupule eût été inconcevable. Mais, dans la sphère de son incroyance, comment y échapper ? (p. 8).

Ici, mon R. P., vos paroles me jettent dans la stupeur. Comment, à l'heure même où M. Maurras se préparait à

rééditer « d'abominables impiétés et de répugnants blasphèmes » et déclarait, entre amis, qu'ils exprimaient « sa pensée intérieure » (1) il se trouvait des catholiques pour l'engager à esquiver la responsabilité de son acte, en inventant « des interprétations plus ou moins symboliques » et tout à fait mensongères, qui leur auraient permis de traiter leurs adversaires de calomniateurs !

Ah ! comme l'on voit que l'on se trouve au pays de l' « intolérable *Par tous les moyens !* » Et vous racontez cela tranquillement au public, et vous ne croyez pas devoir marquer un mot de réprobation. Permettez-moi, mon R. P., de dire que je le regrette.

Enfin, que vient faire ici le mot de « simonie ? »

Que si la suppression de ses blasphèmes eût constitué, dans la circonstance, un acte de « simonie », M. Maurras serait donc simoniaque aujourd'hui, puisqu'il a fait en 1920 ce qu'il déclarait si criminel en 1912. N'est-ce pas une preuve qu'il se moquait alors de la candeur de ses amis ?

Mais, être simoniaque, c'est livrer les choses sacrées en vue de quelque profit temporel. Alors, M. Maurras regarde comme un devoir sacré de pouvoir outrager Dieu et son Christ. Vous décorez cette énormité du nom de « scrupule » et vous dites, pour l'excuser, que « dans la sphère de son incroyance, M. Maurras ne pouvait y échapper ! » Admettons cette impossibilité, bien coupable et bien scandaleuse pourtant, dans un homme élevé par une mère pieuse et qui a passé dix ans sous des maîtres chrétiens, et même prêtres, à la bonté desquels il rend hommage. Et vous ne trouvez pas qu'un « aveuglement si monstrueux », pour emprunter à M. Gaudeau un qualificatif trop mérité, enlève à M. Maurras tout titre à se présenter en éducateur de la jeunesse catholique ! Et c'est vous, prêtre et religieux, qui le recommandez !

Vous avez dit que l'abîme de mes iniquités, éclairé en ses profondeurs par les lumineuses projections de M. Maurras, vous avait rempli d'effroi. Je vous dirai, à mon tour, que

---

(1) Je serais curieux de savoir quel homme au monde a jamais eu une pensée qui ne fût pas intérieure.

l'aveuglement des prêtres, moines et religieux qui ne sentent pas l'inconvenance et le péril d'une pareille énormité, me cause une très douloureuse inquiétude, et que je ne puis m'empêcher de penser à la parole du Maître, du vrai Maître, de Celui que M. Maurras exècre : « cæcus autem si cæco ducatum praestat, ambo in foveam cadunt ».

Nouvelles affirmations erronées du P. Pègues

Après avoir présenté comme le « scrupule » d'une conscience délicate, l'obstination de M. Maurras à rééditer ses blasphèmes, vous poursuivez votre apologie en ces termes :

Du moins, et pour couper court à toute équivoque, Maurras voulut montrer que ce qu'il pouvait y avoir d'offensant pour l'âme chrétienne dans son livre n'avait rien de commun avec le mouvement politique qu'il dirige et qui s'appelle l'Action Française. Dans ce but, au lieu de donner son livre à la *Nouvelle librairie nationale,* comme on l'en priait, « qui bien que tout à fait autonome, est moralement un organe de l'Action Française », c'est à ses amis d'une autre maison tout à fait étrangère aux luttes politiques et religieuses qu'il confia la réédition du volume (p. 8).

Si je vous disais en cet endroit, mon R. P. que, de même que le serpent ne change pas de nature et ne perd rien de son venin pour changer de peau, ainsi *Anthinéa* ne perdait pas non plus son venin pour changer d'éditeur, et ne cessait pas d'engager la responsabilité des catholiques d'A. F., qui acceptaient sans protestation que leur grand maître fît ce nouvel outrage à la religion, vous crieriez une fois de plus à la calomnie.

Je cède donc la parole au R. P. du Passage qui va nous dire que le changement d'éditeur ne diminue en rien le crime de la réédition, que les catholiques d'A. F. auraient bien dû se montrer, pour le moins, aussi ardents à défendre leur foi, que M. Maurras à l'attaquer; enfin, qu'en dépit de ses explications, « évasives » et néanmoins « trop claires », et trop claires précisément parce qu'elles sont « évasives, et marquent ainsi la volonté de l'auteur d'éviter une réponse qui découvrirait son jeu ». M. Maurras n'a, en fait, soit par *Anthinéa,* soit par son ouvrage intitulé *L'Action Française et la Religion catholique,* abouti à autre chose qu'à perpétuer

« le malentendu ». Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que le mot de « malentendu » employé par le Père n'est en l'occurence, que le substitut courtois du mot d' « équivoque » employé plus haut par vous-même.

Je demande la permission de vous adresser à la page de ma réponse à M. Dublaix où je cite en entier les observations du P. du Passage que je viens de résumer (1). Vous verrez que je ne les ai point forcées.

Vous continuez votre plaidoirie comme il suit :

De plus, et « pour payer une dette de probité au public catholique », il fit insérer, dans l'*Action française* quotidienne, quelques lignes de mise en garde le jour où ce livre ancien reparut. Il y était dit expressément : « Nos amis incroyants n'ont jamais tenté d'insinuer leurs idées dans la pensée des catholiques comme une marchandise de contrebande importée subrepticement. *Ils tiennent à se faire eux-mêmes leur propre Index* ». Par le même souci, Maurras priait ses amis et collaborateurs de s'abstenir de consacrer dans le journal aucun article à son livre (p. 8).

Ici, mon R. P., j'avoue que je ne reviens pas de mon étonnement, et qu'il m'a fallu vous relire pour être sûr que je vous avais bien compris.

Il est vrai, comme vous le dites, que M. Maurras a écrit qu'il était à lui-même son propre *Index*.

Mais il me semble qu'il n'est pas du tout certain qu'il en soit aussi persuadé que vous.

Il ne faut pas oublier qu'un de ses admirateurs l'a appelé « l'Ulysse des Martigues » et que Martigues est située notablement au sud de Tarascon. M. Thibaudet dit, en effet, pertinemment dans une occasion pareille.

Répondez tout cela à M. Maurras et il rira avec vous, car l'auteur des *Trente beautés de Martigues* reconnaîtra que vous avez comme lui, le sens de la galéjade. » (P. 147.)

Or, je crains bien, mon R. P., que votre Ulysse de Martigues ne vous ait servi, en cet endroit, une de ces « galéjades » qui fleurissent, entre Tarascon et Martigues, comme les orangers sous le ciel de Nice.

---

(1) V. supra p. 27.

Comparons, en effet, l'*Index* de la Sainte Eglise et ce prétendu *auto-Index* de M. Maurras qui vous inspire une si merveilleuse confiance.

Lorsque la Congrégation met un livre à l'Index, elle défend : 1° de l'imprimer ; 2° de le vendre ; 3° de le lire ; 4° de le conserver, au cas même où on l'aurait acheté de bonne foi, comme permis.

Or, tout au rebours, M. Maurras : 1° se fait imprimer ; 2° il lance habilement son livre par de multiples annonces, où il apparaît que ses panégyristes n'ont pas plus de crainte de blesser son catholicisme que sa modestie, comme nous allons bientôt le voir, encore que vous assuriez hardiment le contraire. Reconnaissez-vous que ce n'est pas la même chose, et que c'est même tout le contraire ?

Objecterez-vous que cela n'empêche pas qu'il ait signalé lui-même le caractère anti-chrétien de son livre ?

Vous oubliez donc que c'est pour beaucoup d'écrivains une des manières de recommander leurs ouvrages aux libertins plus ou moins avancés en âge, qui se rencontrent hélas ! jusque dans les collèges catholiques.

On en voit qui achètent l'*Index* tout exprès pour y trouver l'indication des mauvais livres qu'ils se plaisent à lire.

Et c'est M. Maurras qui trouve bon de nous raconter dans son dernier ouvrage de 1925, *La Musique intérieure*, qu'il était de ces jeunes gens-là :

Nous fîmes venir de Paris, écrit-il, le volume des *Fleurs du mal*, puis *Les Gueux* de M. Richepin et ses *Blasphèmes*, qui paraissaient, puis M. Rollinat, dont les *Névrosés* venaient d'être jugées durement par M. de Pontmartin, ce qui leur fit un titre (p. 36).

Méditez surtout, je vous prie, mon R. P., ces deux dernières lignes et si, malgré cette confession de M. Maurras, vous gardiez quelque doute sur le peu d'efficace de son prétendu *Index*, demandez-lui à combien d'exemplaires la vente d'*Anthinéa* s'est élevée. Vingt-trois éditions au moins de 1912 à 1923, sans compter l'édition de luxe.

Si vous vous rappelez alors que vous avez, dans la page que je cite, écrit à l'adresse de ceux qui souhaitaient la mise à l'*Index* du livre de Maurras : « Mais pourquoi la

demander, puisque Maurras lui-même l'avait déjà prononcée ? » j'espère que vous reconnaîtrez que votre confiance était excessive.

Contrairement à l'affirmation du R. P. Pègues, Anthinéa a été abondamment recommandée par l'A. F.

Dans votre désir d'excuser la publication du livre plein de blasphèmes vous affirmez, mon R. P., que M. Maurras « priait ses amis et collaborateurs de s'abstenir de consacrer dans son journal aucun article à son livre ». Or, au moment où vous écriviez cela, deux articles avaient paru depuis plus d'un an dans l'*Action Française* pour annoncer et recommander la nouvelle édition d'*Anthinéa.*

Aussi dès 1914, dans ma *Réponse à M. Maurras* (p. Xɪ), je signalais comme il suit l'audace de l'*Action Française* qui ne craignait pas de se contredire ouvertement à quelques jours de distance. J'écrivais alors :

Le même procédé bilingue, comme eût dit l'apôtre, se retrouve dans l'annonce de la nouvelle édition d'*Anthinéa.* L'Action Française en vante les charmes par un chaleureux entrefilet de cinquante lignes, en première page, disant que ce livre reparaît « avec quelques modifications de langage et retouches significatives ». (5 novembre 1912.)

Et onze jours après, quand le livre est accepté, nouvel entrefilet qui sera reproduit de temps en temps toute l'année, où l'on déclare que le livre « reparaît avec quelques modifications de langage qui n'en ont pas changé le fond ».

Et voilà une fois encore tout le monde satisfait à l'Action Française, et les païens qui tenaient à retrouver l'esprit des ci-devant *Promenades païennes* (ancien titre d'*Anthinéa,* dans la Revue d'Action Française) et les chrétiens pieux, tels que le R. P. XXX du *Bloc catholique* de Toulouse, qui tiennent à pouvoir marquer un mouvement réel de M. Maurras vers la vérité catholique.

Mais penser que le journal qui contient ces deux notes si contradictoires ose s'y emporter contre « les fourbes sillonistes ! » C'est d'une plaisante audace.

Je vous demande aujourd'hui, mon R. P., comment vous pouvez accorder vos catégoriques affirmations avec des faits aussi « notoires », comme vous dites ailleurs

Mais la réclame en faveur d'*Anthinéa* ne s'est pas limitée à cela.

Sous ce titre : *Les leçons de Florence : à propos d'*Anthinéa,

la *Revue critique des Idées et des Livres*, le principal organe de l'A. F., après le journal, publiait un article de onze pages où l'éloge de l'ouvrage de M. Maurras revient comme un refrain.

Et c'était le 20 novembre 1912, c'est-à-dire plus d'un an avant vos confiantes affirmations.

Vous reconnaîtrez, mon R. P., que vous étiez, cette fois encore, bien mal informé.

Et ce n'est pas la première fois que cet accident particulièrement fâcheux pour un Maître en sacrée théologie vous est arrivé. Tout le monde se souvient que vous avez été le dernier croyant à ce maître imposteur que fut Léo Taxil, et qu'alors même que presque toutes ses dupes avaient fini par ouvrir les yeux sur la farce qu'il jouait depuis dix ans, vous vous obstiniez encore à présenter ses grossières, ridicules et scandaleuses inventions comme une magnifique œuvre d'apologétique, pour la démonstration de l'existence du surnaturel au XIX[e] siècle. Ce sont à peu près vos propres paroles.

C'est bien votre cas que Virgile a prédit lorsqu'il a écrit : « *Qui Bavium non odit, amet tua carmina Mœvi* ».

Ce qui se traduit en français du XX[e] siècle : « Celui qui admire l'apologétique de Léo Taxil est fait tout exprès pour garantir celle de M. Maurras.

Il semble que ce souvenir eût pu vous rendre plus mesuré, mon R. P., sans les reproches qu'il vous a plu d'adresser, sous le voile de l'anonyme, à un prêtre uniquement coupable de défendre, à visage découvert, Dieu et son Christ, l'Evangile et la morale chrétienne contre un athée, un anti-chrétien déclaré fort capable de se défendre lui-même et qui l'avait déjà fait et fait faire en plusieurs volumes.

Post-Scriptum instructif. — Dans son récent ouvrage : *Vingt ans d'Action Française*, M. Louis Dimier raconte que M. Maurras enseignait formellement la légitimité de l'assassinat politique, et déclarait qu'un seul acte des royalistes, de 1789 à 1913, méritait son estime, et c'était celui de Cadoudal. Je pense que le P. Descoqs reconnaîtra

qu'il s'est rassuré un peu trop vite et que son premier mouvement était bien le meilleur. Voici les propres paroles de M. Dimier.

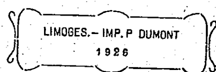
« Il (Maurras) disait... encore quand ses nerfs parlaient « Nous ne reculerions pas devant l'assassinat ». Comme le rétablissement de l'empire était annoncé comme possible : « De ce jour, l'A. F. se transforme en laboratoire d'explosifs. » Le parti de Déroulède menaçant de retarder le progrès de la Restauration : « Il faudra nous entendre avec son médecin. » Le lendemain du meurtre de Syveton, quand je le vis au café de Flore, il me dit avant toute autre parole de sa voix sourde : « Ils sont sérieux. » Ils, c'étaient les républicains. Sérieux, parce qu'ils passaient aux actes. (L. Dimier, Op. cit., p. 25.) Maurras aimait à dire que dans l'action royaliste menée au temps de l'Empire et de la Révolution, il n'y avait eu de sérieux que Cadoudal. (Ibid p. 229) ».

Ne sont-ils pas amusants, après cela, les théologiens d'Action Française, ecclésiastiques ou laïques, qui osent bien écrire que M. Maurras ne prétend tuer ou faire tuer qu'en cas de légitime défense ?

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE


LIMOGES. — IMP. P DUMONT
1926


UNIVERSITY OF CHICAGO
44 754 407


UNIVERSITY OF CHICAGO
44 754 407